

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



# **Guide** **des métiers** territoriaux

Édition 2010

CNFPPT

# *Guide*

## *des métiers*

territoriaux

Février 2010



1 734 000 agents publics travaillent actuellement dans les régions, les départements, les communes et leurs établissements publics. Face à l'évolution de la courbe démographique, les collectivités territoriales s'apprêtent à recruter des professionnels dans tous les domaines d'activités du service public local.

Pour s'adapter à ce nouveau contexte, elles diversifient leurs modes de recrutement et privilégient désormais la professionnalisation des candidats, quels que soient le domaine d'activités et le niveau de responsabilité proposés.

La fonction publique territoriale est de plus en plus attractive pour de nombreux étudiants ou salariés du secteur privé qui souhaitent donner un sens à leur vie professionnelle en s'engageant au service de leurs concitoyens, comme le montrent les sondages publiés ces dernières années.

Afin de mettre en adéquation ces souhaits et ces attentes, le CNFPT publie ce « guide des métiers territoriaux », qui présente les 231 métiers recensés à ce jour au sein de la fonction publique territoriale.

Je souhaite que cet ouvrage permette à un public nombreux de mieux identifier les multiples possibilités de travailler dans les collectivités territoriales, et de choisir une vie professionnelle attractive en connaissant mieux les métiers exercés et les attentes des employeurs.

**François Deluga**  
Député-Maire du Teich  
Président du CNFPT



## SOMMAIRE DES MÉTIERS PAR FAMILLE

Domaine : Pilotage, management et gestion des ressources

### Famille Direction générale 01

• Directeur général de collectivité ou d'établissement public	22
• Directeur général adjoint	23
• Contrôleur de gestion	24
• Conseiller méthodes et organisation	25

### Famille Affaires générales 02

• Directeur des affaires générales	26
• Secrétaire de mairie	27
• Assistant de direction	28
• Agent de gestion administrative	29
• Chargé d'accueil	30

### Famille Affaires juridiques 03

• Responsable des affaires juridiques	31
• Chargé de la commande publique	32
• Gestionnaire des assurances	33
• Responsable des affaires immobilières et foncières	34
• Monteur d'opérations immobilières	35

### Famille Finances 04

• Directeur financier	36
• Responsable de gestion budgétaire et financière	37
• Responsable de gestion comptable	38
• Coordonnateur budgétaire et comptable	39
• Agent de gestion financière, budgétaire ou comptable	40

### Famille Ressources humaines 05

• Directeur des ressources humaines	41
• Chargé du recrutement	42
• Chargé de l'emploi et des compétences	43
• Chargé de la gestion administrative du personnel	44
• Responsable de la formation	45
• Conseiller en prévention des risques professionnels	46
• Assistant ressources humaines	47

### Famille Systèmes d'information et TIC 06

• Directeur du système d'information	48
• Chef de projet système d'information géographique	49
• Responsable production et support	50
• Administrateur systèmes et bases de données	51
• Chef de projet technique système d'information	52

- Responsable sécurité du système d'information . . . . . 53
- Responsable des études et applications . . . . . 54
- Chef de projet études et développement . . . . . 55
- Chargé des réseaux et télécommunications . . . . . 56
- Technicien support et services . . . . . 57

**Famille Communication 07**

- Directeur de la communication . . . . . 58
- Chargé de communication . . . . . 59
- Chargé de publication . . . . . 60
- Photographe-vidéaste . . . . . 61
- Chef de projet multimédia . . . . . 62
- Créateur de support graphique et audiovisuel . . . . . 63

Domaine : Politiques publiques d'aménagement  
et de développement territorial

**Famille Développement territorial 08**

- Directeur du développement territorial . . . . . 66
- Chef de projet développement territorial . . . . . 67
- Agent de développement territorial . . . . . 68
- Chef de projet développement touristique . . . . . 69
- Développeur économique . . . . . 70
- Chef de projet relations transfrontalières, européennes, internationales . . . . . 71
- Chargé d'études . . . . . 72

**Famille Environnement 09**

- Directeur de l'environnement . . . . . 73
- Responsable gestion des espaces naturels . . . . . 74
- Conseiller environnement . . . . . 75
- Chargé d'études environnement . . . . . 76
- Garde gestionnaire des espaces naturels . . . . . 77

**Famille Urbanisme et aménagement 10**

- Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement . . . . . 78
- Chef de projet urbanisme et aménagement . . . . . 79
- Instructeur des autorisations d'urbanisme . . . . . 80

**Famille Transports et déplacements 11**

- Responsable des transports et déplacements . . . . . 81
- Chargé de la gestion du transport . . . . . 82
- Contrôleur du service public de voyageurs . . . . . 83

### **Famille Formation professionnelle 12**

- Directeur de la formation professionnelle et de l'apprentissage . . . . . 84
- Chargé de la formation professionnelle et de l'apprentissage . . . . . 85

### **Famille Habitat et logement 13**

- Responsable de l'habitat et du logement . . . . . 86
- Responsable d'unité de gestion locative . . . . . 87
- Agent de gestion locative . . . . . 88
- Gardien d'immeuble . . . . . 89

Domaine : Interventions techniques

### **Famille Entretien et services généraux 14**

- Coordonnateur d'entretien des locaux . . . . . 92
- Agent d'entretien polyvalent . . . . . 93
- Magasinier . . . . . 94
- Manutentionnaire . . . . . 95

### **Famille Ateliers et véhicules 15**

- Responsable d'atelier . . . . . 96
- Opérateur en maintenance des véhicules . . . . . 97
- Peintre-carrossier . . . . . 98
- Responsable de flotte de véhicules . . . . . 99
- Conducteur de véhicule poids lourds . . . . . 100
- Conducteur d'engins . . . . . 101
- Conducteur de transports en commun . . . . . 102
- Chauffeur . . . . . 103

### **Famille Imprimerie 16**

- Chef d'atelier d'imprimerie . . . . . 104
- Imprimeur-reprographe . . . . . 105
- Ouvrier qualifié d'imprimerie . . . . . 106

### **Famille Infrastructures 17**

- Ingénieur en infrastructures . . . . . 107
- Conducteur de travaux en infrastructures . . . . . 108
- Surveillant de travaux en infrastructures . . . . . 109
- Technicien voirie . . . . . 110
- Agent d'exploitation de la voirie publique . . . . . 111
- Responsable de port . . . . . 112
- Agent de port . . . . . 113



**Famille Espaces verts et paysage 18**

• Directeur des espaces verts . . . . .	114
• Chef de projet paysage . . . . .	115
• Concepteur-paysagiste . . . . .	116
• Responsable de parc animalier . . . . .	117
• Animalier . . . . .	118
• Chargé de travaux espaces verts . . . . .	119
• Coordonnateur gestion des espaces verts . . . . .	120
• Responsable de production végétale . . . . .	121
• Agent de production végétale . . . . .	122
• Décorateur fleuriste . . . . .	123
• Élagueur . . . . .	124
• Jardinier des espaces horticoles et naturels . . . . .	125

**Famille Patrimoine bâti 19**

• Responsable des services techniques . . . . .	126
• Responsable des bâtiments . . . . .	127
• Architecte . . . . .	128
• Chargé d'opération de construction . . . . .	129
• Dessinateur-opérateur DAO . . . . .	130
• Technicien bâtiment . . . . .	131
• Surveillant de travaux bâtiment . . . . .	132
• Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments . . . . .	133
• Responsable énergie . . . . .	134
• Responsable d'exploitation des installations climatiques . . . . .	135
• Gestionnaire de flux . . . . .	136
• Technicien fluides . . . . .	137
• Chauffagiste . . . . .	138

**Famille Propreté et déchets 20**

• Responsable propreté . . . . .	139
• Agent de nettoyage . . . . .	140
• Responsable de la gestion des déchets . . . . .	141
• Coordonnateur collecte . . . . .	142
• Agent de collecte . . . . .	143
• Coordonnateur déchetterie . . . . .	144
• Agent de déchetterie . . . . .	145

**Famille Eau et assainissement 21**

• Directeur eau potable et assainissement . . . . .	146
• Hydrogéologue . . . . .	147
• Responsable d'exploitation eau potable et assainissement . . . . .	148

• Contrôleur en assainissement collectif et non collectif . . . . .	149
• Technicien de contrôle des stations d'épuration . . . . .	150
• Surveillant de travaux en eau potable et assainissement . . . . .	151
• Ouvrier d'entretien réseau d'eau potable et d'assainissement . . . . .	152
• Ouvrier d'entretien station d'eau potable et d'épuration . . . . .	153

## Domaine : Services à la population

### **Famille Social 22**

• Directeur de l'action sociale . . . . .	156
• Responsable d'établissement social ou médico-social . . . . .	157
• Responsable de l'aide sociale à l'enfance . . . . .	158
• Responsable d'unité territoriale d'action sociale . . . . .	159
• Conseiller d'action sociale . . . . .	160
• Psychologue . . . . .	161
• Travailleur social . . . . .	162
• Agent d'accueil social . . . . .	163
• Agent d'intervention sociale et familiale . . . . .	164
• Assistante familiale . . . . .	165
• Aide à domicile . . . . .	166
• Référent insertion professionnelle . . . . .	167

### **Famille Education et animation 23**

• Directeur enfance-jeunesse-éducation . . . . .	168
• Coordonnateur enfance-jeunesse-éducation . . . . .	169
• Responsable de structure d'accueil petite enfance . . . . .	170
• animateur de relais assistantes maternelles . . . . .	171
• Éducateur de jeunes enfants . . . . .	172
• Assistant d'accueil petite enfance . . . . .	173
• Agent d'accompagnement de l'enfance . . . . .	174
• Directeur d'équipement socioculturel . . . . .	175
• Responsable de centre de loisirs . . . . .	176
• animateur de loisirs . . . . .	177
• animateur éducatif-accompagnement périscolaire . . . . .	178

### **Famille Restauration collective 24**

• Directeur de la restauration collective . . . . .	179
• Responsable qualité en restauration collective . . . . .	180
• Responsable de production culinaire . . . . .	181
• Cuisinier . . . . .	182
• Responsable des sites de distribution de repas . . . . .	183

- Responsable de restaurant . . . . . 184
- Agent polyvalent de restauration. . . . . 185

### **Famille Santé 25**

- Directeur de la santé publique . . . . . 186
- Médecin clinicien . . . . . 187
- Médecin de médecine professionnelle et préventive. . . . . 188
- Pharmacien. . . . . 189
- Sage-femme. . . . . 190
- Infirmier coordonnateur . . . . . 191
- Infirmier . . . . . 192
- Masseur-kinésithérapeute . . . . . 193
- Orthophoniste. . . . . 194
- Ergothérapeute. . . . . 195
- Psychomotricien. . . . . 196
- Manipulateur d'électroradiologie. . . . . 197
- Puéricultrice . . . . . 198
- Aide-soignant . . . . . 199
- Responsable en santé environnementale. . . . . 200
- Technicien de santé environnementale . . . . . 201
- Agent de santé environnementale. . . . . 202

### **Famille Laboratoires 26**

- Directeur de laboratoire . . . . . 203
- Qualiticien en laboratoire . . . . . 204
- Responsable métrologie . . . . . 205
- Technicien de laboratoire . . . . . 206
- Préleveur. . . . . 207
- Aide de laboratoire . . . . . 208

### **Famille Population et funéraire 27**

- Responsable du service population . . . . . 209
- Officier d'état civil . . . . . 210
- Directeur de régie funéraire . . . . . 211
- Conservateur de cimetière. . . . . 212
- Conseiller funéraire. . . . . 213
- Maître de cérémonie . . . . . 214
- Opérateur cinéraire. . . . . 215
- Porteur-chauffeur . . . . . 216

### **Famille Services culturels 28**

- Directeur de l'action culturelle . . . . . 217
- Chef de projet culturel . . . . . 218

### **Famille Arts et techniques du spectacle 29**

- Directeur d'établissement culturel . . . . . 219
- Régisseur de spectacle . . . . . 220
- Technicien du spectacle . . . . . 221

### **Famille Bibliothèques et centres documentaires 30**

- Directeur de bibliothèque . . . . . 222
- Bibliothécaire . . . . . 223
- Agent de bibliothèque . . . . . 224
- Documentaliste . . . . . 225

### **Famille Enseignements artistiques 31**

- Directeur d'établissement d'enseignement artistique . . . . . 226
- Directeur d'établissement supérieur d'arts plastiques . . . . . 227
- Enseignant artistique . . . . . 228
- Enseignant en arts plastiques . . . . . 229

### **Famille Etablissements et services patrimoniaux 32**

- Directeur d'établissement patrimonial . . . . . 230
- Archéologue . . . . . 231
- Archiviste . . . . . 232
- Médiateur culturel . . . . . 233
- Régisseur d'œuvres . . . . . 234
- Restaurateur d'œuvres . . . . . 235
- Agent d'accueil et de surveillance du patrimoine . . . . . 236

### **Famille Sports 33**

- Directeur du service des sports . . . . . 237
- Responsable d'équipement sportif . . . . . 238
- Responsable des activités physiques et sportives . . . . . 239
- Animateur-éducateur sportif . . . . . 240
- Agent de maintenance des équipements sportifs et aires de jeux . . . . . 241

## Domaine : Sécurité

**Famille Prévention et sécurité 34**

• Responsable de service de police municipale . . . . .	244
• Policier municipal . . . . .	245
• Garde champêtre . . . . .	246
• Opérateur de vidéosurveillance . . . . .	247
• Agent de médiation et de prévention . . . . .	248
• Agent de surveillance des voies publiques . . . . .	249
• Agent de gardiennage et de surveillance . . . . .	250

**Famille Incendie et secours 35**

• Directeur départemental des services d'incendie et de secours . . . . .	251
• Chef de groupement . . . . .	252
• Chef de centre d'incendie et de secours . . . . .	253
• Chef de garde . . . . .	254
• Chef de site . . . . .	255
• Chef de colonne . . . . .	256
• Chef de groupe . . . . .	257
• Chef d'agrès . . . . .	258
• Chef d'équipe . . . . .	259
• Équipier . . . . .	260

## **DÉCOUVRIR LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE À TRAVERS SES MÉTIERS**

Depuis le début des années 80, le mouvement de décentralisation a conduit les collectivités locales à prendre une part de plus en plus grande dans l'organisation et la mise en œuvre du service public et à recruter de nombreux agents locaux.

La proximité entre les collectivités territoriales et les habitants leur permet une plus grande réactivité et une meilleure efficacité dans la conduite d'un projet partagé, l'administration territoriale développant un sens mobilisateur dans la réalisation des projets publics, faisant largement place au management de proximité.

La dynamique des emplois territoriaux repose sur l'expérience de ses agents. Mais si on prend en compte le fait que chaque agent peut changer plusieurs fois de métier au cours de sa vie professionnelle, cette dynamique s'appuie aussi sur des politiques de formation centrées sur l'individu et son épanouissement.

La fonction publique territoriale recrute chaque année quelques dizaines de milliers d'agents publics. C'est un important gisement d'emplois de tous niveaux comprenant 231 métiers différents, traditionnels ou méconnus, voire insolites pour certains d'entre eux.

Enfin, d'après l'INSEE, les départs à la retraite dans la fonction publique territoriale sont estimés autour d'une moyenne de 36000 départs annuels dans les dix prochaines années. Par conséquent, de nombreux postes vont se libérer dans les prochaines années et multiplier les opportunités de carrière intéressante pour les personnes désireuses de s'orienter vers le secteur public local.

Le document que vous consultez, destiné prioritairement aux étudiants, aux demandeurs d'emplois et aux salariés du secteur privé en recherche de mobilité, vous permettra de découvrir la richesse et la diversité des métiers de la fonction publique territoriale ainsi que des informations plus générales sur l'accès à cette fonction publique.

## QUELQUES REPÈRES POUR S'ORIENTER

Rappelons qu'il existe en France **trois grandes fonctions publiques** : la fonction publique de l'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.

Fondées sur un statut commun fixant les droits et les obligations des fonctionnaires, elles totalisent à elles trois plus de cinq millions d'agents publics et présentent un grand nombre de points communs :

- **les concours** comme la règle normale de recrutement
- la répartition des agents en **trois catégories** : A, B, C
- **la mobilité** entre les trois fonctions publiques

Créée **par la loi du 26 janvier 1984**, qui pose les principes généraux définissant ses cadres d'action et d'organisation, **la fonction publique territoriale** se caractérise, outre la proximité de son intervention vis-à-vis des administrés, par la grande diversité de ses employeurs, la multiplicité de ses domaines d'activités et la richesse de ses métiers.

### *Des employeurs multiples*

**Environ 1 771 000 agents publics** sont employés par les collectivités territoriales, soit environ 1/3 des effectifs de la fonction publique et près de 9 % de la population active.

Ces agents travaillent dans les 36.000 communes, les 20.000 organismes publics intercommun aux ou locaux, les 100 départements, les 26 régions et les divers organismes de gestion locaux, soit **57.700 employeurs** potentiels répartis sur l'ensemble du territoire.

### *Des clefs d'entrée diversifiées*

On peut classer les emplois, dans la fonction publique territoriale, selon quatre critères :

- **Les filières professionnelles**

Il existe huit filières professionnelles dans la fonction publique territoriale qui correspondent aux grands domaines d'intervention des collectivités territoriales. Ces filières regroupent les agents territoriaux selon la répartition suivante :

- **Filière technique**

44 % des effectifs

- **Filière administrative**

24 % des effectifs

- **Filière sanitaire et sociale**

16 % des effectifs

- **Filière animation**

6 % des effectifs

- **Filière culturelle et artistique**

5 % des effectifs

- **Filière sécurité et sapeurs-pompiers**

4 % des effectifs

- **Filière sportive**

1 % des effectifs

- **Les métiers**

**231 métiers** de terrain, de conception, de gestion et de management ont été recensés dans la fonction publique territoriale. Ils font l'objet d'une présentation individuelle succincte dans cet ouvrage où ils sont regroupés par famille professionnelle et domaine d'activités. Vous trouverez dans ce guide, pour chaque métier recensé, son nom, sa définition, les autres appellations possibles, le type d'employeur, le cadre statutaire, les condition d'accès et surtout la description des principales activités liées à l'exercice de ce métier.

- **Les familles**

**35 familles** professionnelles rassemblant l'ensemble des métiers sont regroupées par domaine d'activités au sein de la fonction publique territoriale

- **Les domaines d'activités**

**Les cinq grands domaines** qui constituent les repères immédiats de l'activité dans la fonction publique territoriale sont classés comme suit :

- Pilotage, management et gestion des ressources
- Politiques publiques d'aménagement et de développement territorial.
- Interventions techniques
- Services à la population
- Sécurité



## **Des cadres d'emplois et des catégories**

Les cadres d'emplois sont le mode d'organisation et de répartition des agents territoriaux à l'intérieur des huit filières professionnelles précitées, et représentent une garantie pour l'agent car opposables à l'ensemble des employeurs des trois fonctions publiques. En effet la continuité d'une carrière n'est pas interrompue par le changement d'employeur, ni par le changement d'activité, ni même par le changement de fonction publique.

**Un cadre d'emplois** regroupe des agents dont les emplois ont des caractéristiques professionnelles très proches : savoir-faire, aptitudes, connaissances, formation, recrutement, rémunération et avancement.

Chaque cadre d'emplois est divisé en **grades** qui distinguent les agents en fonction de leur expérience, de leur ancienneté, de leur qualification ou de leur responsabilité.

Le statut de la fonction publique organise également une forme de hiérarchie entre les fonctionnaires en les répartissant en **trois catégories : A, B, C**.

**La catégorie A** correspond aux fonctions de conception et de direction. Le recrutement se situe au minimum au niveau de la licence. Les agents de la catégorie A ont vocation à être des cadres. Ils représentent 9 % des effectifs de la fonction publique territoriale

**La catégorie B** correspond à des fonctions d'application. Le recrutement se situe au niveau de bac à bac + 2. Les fonctionnaires de catégorie B peuvent encadrer des équipes, des ateliers, des services. Ils constituent l'essentiel de l'encadrement intermédiaire et représentent 14 % des effectifs de la fonction publique territoriale

**La catégorie C** correspond généralement aux fonctions d'exécution, nécessitant, pour certains métiers, des qualifications professionnelles spécialisées. Ils représentent 77 % des effectifs de la fonction publique territoriale

## **Une rémunération encadrée par les textes**

En matière de rémunération, le salaire versé aux agents des collectivités territoriales comprend :

1. Un traitement principal, calculé selon une grille indiciaire établie pour l'ensemble du territoire national, propre à chaque cadre d'emplois. Son montant évolue au cours de la carrière selon le grade et l'échelon détenu à l'intérieur du grade. Un tableau des rémunérations par cadre d'emplois est fourni en fin d'ouvrage.
2. Un régime indemnitaire, établi en application de dispositions réglementaires qui autorisent les collectivités territoriales à fixer pour leurs personnels un régime indemnitaire variable selon l'agent et le cadre d'emplois auquel il appartient. Ce régime indemnitaire peut varier sensiblement d'une collectivité à l'autre dans la limite des dispositions précitées.

## LES CONCOURS

Le **concours est la règle** de recrutement dans la fonction publique territoriale.

Il existe trois sortes de concours :

- **Les concours externes**, ouverts à tous, sous conditions de diplôme
- **Les concours internes**, réservés aux agents publics titulaires ou non titulaires de la fonction publique, sous conditions de durée de services
- **Les concours dits de 3<sup>e</sup> voie**, réservés aux élus et responsables d'associations ou agents du privé, sous conditions de durée de mandat ou d'activités.

Les concours de la fonction publique territoriale sont organisés soit par le **Centre national de la fonction publique territoriale**, (CNFPT), soit par les **Centres départementaux ou interdépartementaux de gestion** de la fonction publique territoriale, soit directement par les collectivités, et sont soumis à certaines conditions :

### ***Les conditions générales***

- Être âgé de 16 ans au moins ;
- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ;
- Être en position régulière au regard des obligations du service national de l'État dont le candidat est ressortissant ;
- Jouir de ses droits civiques : ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions (mention au bulletin n° 2 du casier judiciaire) ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

### ***Les conditions de diplôme et de qualification***

**Les concours externes** s'adressent à des candidats possédant un certain niveau de diplôme.

Concours catégorie A : niveau Bac+3 à Bac+5

Concours catégorie B : niveau Bac à Bac+2

Concours catégorie C : sans conditions de diplômes à BEP / CAP, brevet des collèges

Certains concours précisent également le type de diplôme nécessaire pour se présenter.

**Exceptions** : les pères et mères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés, les sportifs de haut niveau qui figurent sur une liste arrêtée par le ministère de la Santé et des Sports sont dispensés de condition de diplômes pour concourir.

### **Expérience professionnelle**

En l'absence de diplôme, un candidat à un concours externe peut faire valoir son expérience professionnelle devant une commission spécialisée qui reconnaîtra ou non l'équivalence d'un diplôme.

## **LA LISTE D'APTITUDE ET LE RECRUTEMENT APRÈS CONCOURS**

A la différence des deux autres fonctions publiques, la réussite à un concours de la fonction publique territoriale n'est pas suivie d'une affectation automatique sur un poste. En effet, le recrutement dans la fonction publique territoriale se caractérise par **une liberté de choix de recrutement laissée aux employeurs** après que le lauréat de concours ait fait valoir sa candidature.

Cela signifie que les collectivités territoriales n'ont pas d'obligation d'embauche, et inversement, que le lauréat de concours peut, lui aussi, choisir son employeur, soit en fonction du poste proposé, soit en fonction de son implantation géographique.

C'est pourquoi tout lauréat de concours est inscrit d'office sur **une liste d'aptitude officielle et nationale**, valable un an et **renouvelable deux fois** sur demande expresse, durée pendant laquelle il peut conduire ses démarches de recherche d'emploi. À l'issue de ces trois ans, le lauréat qui n'a pas été recruté perd le bénéfice de son concours.

### ***La recherche d'emploi et les démarches à effectuer***

Il appartient au lauréat de concours de conduire sa recherche d'emplois pour être recruté par une collectivité. Il peut effectuer pour cela plusieurs types de démarches :

- répondre à une offre de poste ;
- faire une offre de candidature spontanée aux collectivités ;
- participer à une séance de recrutement organisée par une collectivité ;
- préparer sa recherche d'emploi par des entretiens exploratoires avec des élus ou des fonctionnaires territoriaux en poste ;
- se rapprocher des services emplois du CNFPT et des centres interdépartementaux et départementaux de gestion.

### ***La période post-recrutement***

Recruté par une collectivité territoriale, un lauréat de concours est nommé fonctionnaire stagiaire pendant un an.

Il bénéficie alors d'une formation d'intégration de cinq jours, formation statutaire organisée par le CNFPT en vertu de la loi du 19 février 2007, quel que soit le cadre d'emplois occupé par l'agent nouvellement recruté.

Il bénéficiera également, tout au long de sa carrière, des formations de professionnalisation prévues par les textes, d'une durée variable selon l'emploi occupé.

## **AUTRES FORMES DE RECRUTEMENT**

### ***La possibilité d'un contrat***

Les collectivités territoriales peuvent avoir recours à des salariés sous contrat à durée déterminée de courte durée afin de faire face à des besoins particuliers.

Elles peuvent également faire appel à des contractuels, lorsqu'il n'existe pas de cadres d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions ou lorsque la nature des activités le justifie. La procédure d'embauche est alors proche de celle du secteur privé. Ces contrats de trois ans maximum, renouvelables une fois, peuvent être transformés en contrat à durée indéterminée après six années d'activité au sein d'une même collectivité.

### ***L'accès direct***

L'accès direct à un emploi de la fonction publique territoriale est possible sans concours pour les trois premiers cadres d'emplois de la catégorie C.

Les travailleurs handicapés, reconnus comme tels par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) peuvent aussi être recrutés directement, s'ils remplissent les conditions de diplômes.

**Pour des informations plus détaillées sur la fonction publique territoriale, ses métiers et ses modes d'accès, il convient de consulter le site du CNFPT [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr) ou de se rapprocher des associations professionnelles des agents en activité dont la liste est communiquée en fin du guide.**





## *Pilotage, management et gestion des ressources*

- 
- Direction générale
  - Affaires générales
  - Affaires juridiques
  - Finances
  - Ressources humaines
  - Systèmes d'information et TIC
  - Communication

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COLLECTIVITÉ OU D'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

### Autres appellations

- Directeur général des services (d'une région, d'un département, d'une commune, d'une structure intercommunale etc.)
- Directeur d'un syndicat
- Directeur de pays

### Définition

Participe à l'explicitation des orientations de la collectivité et à la mise en forme, avec l'équipe politique, d'un projet partagé par toutes les parties prenantes de l'action publique. Pilote l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations préalablement définies

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattachement direct à l'exécutif

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance à l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la collectivité ou du territoire
- Participation à la définition du projet global de la collectivité qui vise au développement d'un territoire et des prestations envers les populations
- Mise en œuvre des orientations de politiques publiques définies par l'autorité territoriale
- Veille au plan stratégique
- Médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social au service des politiques publiques
- Coordination et pilotage de l'équipe de direction
- Impulsion des projets stratégiques
- Supervision du management des services
- Définition d'une stratégie financière et économique
- Elaboration d'un système d'évaluation

## DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

### Autres appellations

- Directeur général adjoint des services
- Directeur général des services techniques

### Définition

Participe, sous l'autorité du directeur général des services et au sein d'un comité de direction, au processus de décision et à la définition d'une ligne stratégique de la collectivité (au service des politiques publiques). Dirige les services dans son périmètre et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue les plans d'actions. Dans son espace de délégation, le directeur général adjoint contribue à la définition des politiques publiques sectorielles, ce qui le distingue des directeurs de service

### Activités principales

- Assistance au maître d'ouvrage pour la définition des orientations stratégiques de la collectivité, du territoire, ou de son secteur d'intervention
- Mise en œuvre des politiques publiques préalablement définies dans sa sphère d'activité
- Impulsion et coordination des projets stratégiques d'un ou plusieurs secteurs d'activité
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie financière et économique
- Coordination de la définition des instruments de pilotage et de contrôle
- Mobilisation et optimisation des ressources humaines et de l'ensemble des moyens d'actions
- Médiation avec l'environnement institutionnel, économique et social en interface avec le pouvoir politique
- Conduite de l'évaluation des résultats et de l'efficacité des moyens mis en œuvre

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Emploi fonctionnel (détachement sur emploi fonctionnel). Nommé (et révocable) par l'exécutif, le directeur général adjoint exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur général des services
- Rattaché au directeur général des services

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



## CONTRÔLEUR DE GESTION

### Autres appellations

- Conseiller de gestion
- Auditeur interne
- Directeur des finances et du contrôle de gestion
- Inspecteur
- Contrôleur de la gestion financière
- Contrôleur des satellites

### Définition

Procède au repérage des missions, activités, prestations et moyens de la collectivité.

Aide au pilotage interne et contrôle externe des satellites. Contribue à l'évaluation et à la conception des procédures. Réalise des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et analyse des coûts

### Activités principales

- Repérage des missions, activités, prestations et moyens de la collectivité
- Aide au pilotage interne
- Contrôle externe des satellites
- Participation à l'évaluation et à la conception des procédures
- Promotion d'une culture de gestion
- Réalisation d'études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique
- Animation de projets transversaux stratégiques
- Pilotage d'une équipe projet

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Tout établissement public en relation avec les collectivités, EPIC, SEM, offices HLM, CCAS
- Généralement rattaché à la direction générale (DGS ou DGA en charge des ressources) ou à la direction financière

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Christilla Dambricourt-Comparin**

« *Piloter les politiques régionales au service des citoyens.* »

## CONSEILLER MÉTHODES ET ORGANISATION

### Autres appellations

- Consultant interne
- Auditeur interne
- Ingénieur en organisation
- Conseiller-chargé de mission en organisation
- Consultant méthodes et organisation

### Définition

Réalise ou fait réaliser les études préalables à la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement et/ou d'organisation. Accompagne des démarches d'évaluation de l'action publique. Pilote des projets transversaux, accompagne les services dans la mise en œuvre de leurs projets

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Plus généralement, rattaché à la direction générale
- En fonction des choix organisationnels des collectivités, rattaché à la DRH, à la DSI, ou à un service conseil

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Psychologues territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Aide à la décision en matière de stratégie organisationnelle ou de projet d'administration
- Réalisation d'études et diagnostics organisationnels ou d'accompagnement du changement
- Accompagnement des évolutions organisationnelles, managériales et ressources humaines
- Accompagnement de l'optimisation/rationalisation des procédures
- Pilotage de projet et assistance à maîtrise d'ouvrage et conduite de projets
- Aide à la mise en place de dispositifs et outils de pilotage et d'évaluation

## DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

### Autres appellations

- Responsable de secrétariat général
- Responsable du service des assemblées
- Responsable de pôle administratif
- Directeur adjoint d'un service

### Définition

Assiste et conseille la direction générale de la collectivité, impulse, organise et dirige la mise en œuvre des plans d'actions en fonction des objectifs définis par la direction générale et/ou les élus. Apporte aux élus des arguments stratégiques d'aide à la décision



**Dominique Lacoste**

*« Allier dossiers et terrain, c'est le propre de sa responsabilité. »*

### Activités principales

- Management opérationnel des services
- Animation et pilotage des équipes
- Assistance et conseil administratif et financier
- Sécurisation juridique
- Gestion budgétaire
- Gestion administrative
- Organisation et gestion des assemblées délibérantes
- Organisation des relations avec la population
- Développement et animation des partenariats
- Veille réglementaire et technique

### Employeurs

- Commune (plus de 3 500 habitants), département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Généralement rattaché à la direction générale des services

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## SECRÉTAIRE DE MAIRIE

### Autres appellations

#### Définition

Met en œuvre, sous les directives des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale. Organise les services de la commune, élabore le budget et gère les ressources humaines

### Employeurs

- Commune de moins de 3 500 habitants
- Rattaché directement au maire

#### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B, C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Secrétaires de mairie, Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Adjoint administratifs territoriaux

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil aux élus
- Préparation et rédaction des documents administratifs et techniques
- Préparation et rédaction des documents budgétaires et comptables
- Préparation des actes d'état civil et rédaction des délibérations et arrêtés du maire
- Animation et développement des partenariats
- Accueil et renseignement de la population
- Gestion des équipements municipaux
- Management opérationnel des services
- Animation et pilotage des équipes

## ASSISTANT DE DIRECTION

### Autres appellations

- Secrétaire de direction

### Définition

Apporte une aide permanente au chef de l'exécutif, à un directeur de service ou de structure en termes d'organisation personnelle, de gestion, de communication, d'information, d'accueil, de classement et suivi de dossiers

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Rattaché à une direction

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Rédacteurs territoriaux, Adjoints administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Organisation permanente de la vie professionnelle du cadre ou de l'élu
- Réalisation et mise en forme de travaux de bureautique
- Suivi des projets et activités de la direction
- Accueil téléphonique et physique au secrétariat
- Organisation et planification des réunions

## AGENT DE GESTION ADMINISTRATIVE

### Autres appellations

- Employé administratif
- Assistant administratif
- Assistant
- Secrétaire

### Définition

Recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif du service ou de la collectivité. Suit les dossiers administratifs et gère les dossiers selon l'organisation et ses compétences. Assiste un ou plusieurs responsables dans l'organisation du travail d'une équipe ou d'un service

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Rattaché à un bureau au sein d'un service (sport, culture, social, etc.) de la collectivité

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux-

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Réception des appels téléphoniques
- Réception, traitement et diffusion d'informations
- Réalisation de travaux de bureautique
- Suivi de la planification des réunions et de l'agenda de l'équipe
- Tri, classement et archivage de documents
- Suivi et mise en forme des dossiers administratifs
- Exécution et suivi des procédures et décisions administratives

## CHARGÉ D'ACCUEIL



**Anne Gordeeff,**

*« “Du sourire avant toute chose”.  
Et pourtant, que de questions,  
de demandes, de sollicitations,  
avant et après moi. »*

### Autres appellations

- Agent d'accueil
- Agent d'accueil et d'information
- Hôtesse d'accueil
- Huissier
- Vaguemestre

### Définition

Accueille, oriente, renseigne le public.

Représente l'image de la collectivité et de l'établissement d'enseignement auprès des usagers

### Activités principales

- Accueil du public sur place ou par téléphone
- Renseignement du public sur place ou par téléphone
- Orientation du public vers les services ou organismes compétents
- Constitution, actualisation et diffusion d'un fonds de documentation
- Affichage d'informations

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans des établissements publics (CCAS), dans des établissements d'enseignement, auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public (OPHLM)
- Généralement rattaché, dans les communes, au service à la population, dans les conseils généraux et régionaux à la direction de l'administration générale ou à la direction des moyens, etc.

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux, Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## RESPONSABLE DES AFFAIRES JURIDIQUES

### Autres appellations

- Juriste
- Conseiller juridique

### Définition

Conseille les élus et services et apporte en amont une expertise juridique dans les domaines variés du droit. Expertise et/ou rédige des actes et contrats complexes. Gère les contentieux en liaison avec les services concernés et les éventuels conseils externes. Effectue une veille juridique

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché au directeur général ou à la direction générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil juridiques auprès des élus
- Assistance et conseil juridiques des services de la collectivité
- Contrôle préalable des actes juridiques
- Règlement des conflits et gestion des contentieux
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe



## CHARGÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### Autres appellations

- Responsable de la commande publique
- Directeur de la commande publique
- Responsable des marchés
- Instructeur de marchés publics
- Conseiller juridique en marchés publics et en mode de gestion des marchés publics
- Gestionnaire de marchés publics

### Définition

Conçoit les contrats publics et les dossiers de consultation des entreprises. Conseille les élus et les services quant aux choix des procédures et à l'évaluation des risques juridiques. Gère administrativement et financièrement des marchés publics en liaison avec les services concernés

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale, SDIS, OPHLM, etc.
- Rattaché à une direction fonctionnelle (juridique, financière pour l'essentiel)

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil aux élus
- Assistance aux services dans l'évaluation de leurs besoins
- Planification de la commande publique
- Sélection et négociation avec les entreprises
- Gestion administrative et juridique des procédures liées à une opération
- Contrôle, notification et solde des marchés
- Suivis financier et comptable des marchés
- Veille juridique et prospective



**Carole Vidal**

« Peser, comparer, calculer, optimiser...  
S'assurer le meilleur achat pour le bien  
des deniers publics. »

## GESTIONNAIRE DES ASSURANCES

### Autres appellations

- Responsable des assurances

### Définition

Participe à la négociation et à la définition des besoins de la collectivité en matière d'assurances. Négocie et gère le portefeuille d'assurances de la collectivité

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des affaires juridiques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Définition des besoins et appréciation des risques
- Mise en concurrence et choix des prestataires
- Gestion d'un portefeuille d'assurances
- Conseil et audit interne et/ou externe
- Gestion des sinistres et déclarations
- Animation et encadrement d'une équipe

## RESPONSABLE DES AFFAIRES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

### Autres appellations

- Chargé de gestion immobilière et foncière
- Chargé de gestion immobilière

### Définition

Fournit aux élus les éléments de définition d'une politique en matière immobilière et foncière. Met en œuvre cette politique en utilisant les outils juridiques et financiers disponibles

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Généralement rattaché au service des affaires juridiques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion du domaine public et privé de la collectivité
- Conseil pour la mise en place d'une politique foncière
- Suivi des enquêtes publiques et rédaction des actes administratifs
- Gestion des déclarations d'intention d'aliéner
- Organisation de visites lors de l'acquisition ou de la cession de biens immobiliers
- Mise en œuvre des aides économiques
- Animation et pilotage d'équipe

## MONTEUR D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

### Autres appellations

- Chef de projet immobilier

### Définition

Planifie, élabore, supervise et évalue des opérations de construction immobilières sur les plans administratifs, juridiques, techniques et financiers

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des affaires juridiques ou au service foncier

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Montages administratif, technique et financier des opérations
- Etablissement de la programmation immobilière
- Négociation et commercialisation de biens immobiliers
- Suivi des opérations immobilières, du marché foncier et des procédures d'acquisition
- Engagement et suivi des procédures d'expropriation
- Lancement des procédures de consultation

## DIRECTEUR FINANCIER

### Autres appellations

- Directeur financier et comptable
- Responsable du budget
- Responsable de la gestion et des services généraux
- Directeur des affaires financières
- Responsable administratif et financier

### Définition

Assure ou supervise les procédures budgétaires, la gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunt, les analyses financières et fiscales et propose des stratégies. Supervise le contrôle de gestion, la mise en place de tableaux de bord, la gestion comptable, la gestion financière des marchés publics. Assure la direction des services financiers, budgétaires et comptables. Assure ou supervise le contrôle des satellites

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations financières et stratégiques et mise en œuvre
- Assistance et conseil auprès des élus
- Elaboration du budget principal et des budgets annexes
- Contrôle des exécutions budgétaires déconcentrées
- Mise en œuvre du budget pour l'ensemble des services
- Réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives
- Contrôle des satellites
- Animation et pilotage de la fonction financière déconcentrée
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Rattaché à la direction générale ou à la direction des moyens

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



### Djamel Aït-Ouali

« Superviser, organiser, regrouper les attributions des budgets de tous les services. S'ajoutent la responsabilité des obligations légales, administratives, les relations avec le Trésor public et les milieux bancaires. »

## RESPONSABLE DE GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

### Autres appellations

- Analyste d'investissement
- Analyste financier
- Assistant de gestion prospective
- Assistant de gestion de la dette
- Assistant de gestion de la dette et de la trésorerie
- Assistant de gestion financière

### Définition

Assure ou collabore à la préparation et l'exécution du budget et aux procédures budgétaires, à la gestion de la dette et des garanties d'emprunts, le suivi de la fiscalité et des ressources. Réalise des analyses ou études financières et propose des stratégies. Elabore et alimente les tableaux de bord financiers

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département ou région
- Généralement rattaché à la direction des affaires financières, ou à la direction des finances et marchés, au DGS ou DGA. Exerce au sein du service comptabilité, finances et budget

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Préparation du budget, élaboration et suivi de procédures
- Gestion de l'équilibre budgétaire
- Réalisation d'études financières et d'analyses socio-économiques
- Elaboration de stratégies financières
- Optimisation des ressources fiscales et financières
- Planification pluriannuelle des investissements et du budget
- Gestion de la dette et de la trésorerie
- Gestion et analyse administrative des garanties d'emprunts
- Animation et pilotage d'équipe

## RESPONSABLE DE GESTION COMPTABLE

### Autres appellations

- Comptable territorial
- Comptable

### Définition

Pilote les services comptables des grandes collectivités. Supervise l'exécution des recettes et des dépenses. Assure les relations avec les services comptables de l'Etat, la gestion comptable des marchés, les opérations comptables complexes. Participe à la procédure budgétaire. Optimise la gestion de la trésorerie

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département ou région
- Généralement rattaché à la direction des affaires financières, ou à la direction des finances et marchés, ou à la direction générale. Exerce au sein du service comptabilité, finances et budget

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion du dispositif comptable de la collectivité
- Animation et pilotage de l'équipe comptable
- Veille juridique et réglementaire
- Contrôle de l'application de la réglementation budgétaire et comptable
- Analyse et ajustement des processus et procédures
- Elaboration des documents comptables
- Conseil et assistance technique aux services comptables déconcentrés
- Gestion des relations avec les services comptables de l'Etat
- Suivi des contentieux

## COORDONNATEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

### Autres appellations

- Responsable de secteur budgétaire et comptable
- Responsable d'antenne budgétaire et comptable
- Responsable du service comptable et budgétaire
- Responsable du service comptabilité
- Comptable à la direction des moyens
- Coordonateur budgétaire
- Assistant comptable et budgétaire

### Définition

Réalise et contrôle la procédure comptable et budgétaire de la collectivité ou d'un grand service. Vérifie les données comptables. Réalise les documents comptables et budgétaires correspondants. Assiste et conseille les services de la collectivité

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la DAF, ou à la direction des finances et marchés, au DGS ou au DGA. Exerce au sein du service comptabilité, finances et budget ou dans une cellule qui lui est rattachée

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire
- Participation au processus de préparation budgétaire
- Coordination, gestion et contrôle des procédures budgétaires et comptables des services
- Formalisation des procédures comptables et élaboration de procédures de régulation
- Elaboration, gestion et contrôle des marchés publics
- Conseil et assistance technique aux services
- Formation des agents
- Suivi du budget des associations



## AGENT DE GESTION FINANCIÈRE, BUDGETAIRE OU COMPTABLE

### Autres appellations

- Agent de gestion financière
- Agent de gestion comptable
- Agent de gestion budgétaire

### Définition

Assure le traitement comptable des dépenses et recettes courantes, la tenue de régies d'avances ou de recettes. Assure la relation avec les usagers, fournisseurs ou services utilisateurs

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département ou région
- Généralement rattaché à la DAF, ou à la direction des finances et marchés, ou à la direction générale. Exerce au sein du service comptabilité, finances et budget

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Réception, vérification et classement des pièces comptables
- Saisie des engagements et des mandatements
- Mise à jour des fichiers de tiers
- Préparation et suivi des lignes de crédits et des différents états
- Traitement informatique des dossiers
- Gestion des stocks
- Gestion des relations avec les fournisseurs et les agents des services

## DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

### Autres appellations

- Responsable des ressources humaines
- Directeur du personnel

### Définition

Conçoit et propose une politique d'optimisation des ressources humaines de la collectivité. Anime et évalue sa mise en œuvre

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Rattaché à la direction générale des services

### Activités principales

- Participation à la définition de la politique ressources humaines
- Conseil aux élus et à la direction générale en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines
- Politiques sectorielles RH et accompagnement des services
- Pilotage du dialogue social
- Gestion des emplois, gestion des effectifs et des compétences
- Contrôle de la gestion administrative et statutaire
- Suivi et participation aux instances paritaires et relations avec les organisations syndicales et les représentants du personnel
- Elaboration et suivi de la masse salariale de la collectivité
- Information et communication interne
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Aline Chaduc**

*Malgré les apparences, elle n'est jamais seule et doit penser à tous pour que chacun trouve sa place et s'épanouisse dans le service public.*

## CHARGÉ DU RECRUTEMENT

### Autres appellations

- Chargé des compétences et de la mobilité

### Définition

Analyse le besoin de personnel sur un poste, recherche des candidats et conseille la collectivité sur le choix des agents à recruter

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des ressources humaines

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Psychologues territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Organisation et mise en œuvre du processus de recrutement
- Elaboration des outils de recrutement
- Analyse des demandes de recrutement et définition des profils de poste
- Organisation de la communication des offres d'emploi et de la promotion des métiers territoriaux
- Analyse des candidatures et des profils des candidats
- Mise en œuvre des opérations administratives et réglementaires nécessaires au recrutement
- Préparation de l'intégration des nouveaux recrutés



### Irène Gazel, Emmanuelle Sommet

« Identifier des aptitudes et des capacités, détecter des potentiels et les mettre en adéquation avec les besoins. »

## CHARGÉ DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

### Autres appellations

- Chef de projet gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
- Gestionnaire de l'emploi
- Analyste de l'emploi

### Définition

Analyse la situation de l'emploi et les besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel, actuels et futurs, pour répondre aux projets de développement de la collectivité.

Elabore et assure les suivis des outils correspondants

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Rattaché à la direction des ressources humaines

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation
- Diagnostic de l'existant en termes de ressources : effectifs, emplois, compétences
- Elaboration de scénarios sur les évolutions des effectifs et des métiers de la collectivité
- Fiabilisation et gestion des informations concernant les mouvements de personnel et l'évolution des postes
- Pilotage fonctionnel des progiciels de gestion
- Diffusion d'informations sur les effectifs, les postes, les emplois en interne et en externe

## CHARGÉ DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

### Autres appellations

- Chargé de la gestion des carrières

### Définition

Applique et gère, à partir des dispositifs législatifs et réglementaires, l'ensemble des processus de déroulement de carrière et de paie

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale, centre de gestion
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Rattaché à la direction des ressources humaines

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion des carrières
- Gestion de la paie
- Constitution et gestion du fichier du personnel
- Gestion administrative du temps de travail
- Information et conseil des personnels et encadrants
- Organisation et suivi des commissions administratives paritaires
- Gestion de la procédure disciplinaire
- Collecte des données pour le bilan social
- Veille réglementaire relative à la carrière et à la paie

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

### Autres appellations

- Chargé du développement des compétences

### Définition

Repère et analyse les besoins individuels et collectifs en formation, en cohérence avec la politique ressources humaines de la collectivité qu'il met en œuvre et évalue

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des ressources humaines

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Identification des orientations liées aux évolutions des services
- Conseil en matière d'ingénierie des compétences et de formation à titre individuel et/ou collectif
- Recueil et analyse des besoins de formation des agents et des services
- Conception du plan de formation
- Mise en œuvre et pilotage du plan de formation
- Evaluation du plan de formation
- Gestion budgétaire du plan de formation

## CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### Autres appellations

- Conseiller hygiène et sécurité
- Conseiller technique en prévention
- Chargé de prévention et de sécurité
- Conseiller en sécurité au travail
- animateur sécurité et santé au travail
- Préventeur

### Définition

Assiste et conseille l'autorité territoriale et les services dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de gestion des risques professionnels et de sécurité intégrée

### Activités principales

- Participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- Organisation et suivi d'un plan et d'actions de prévention et formalisation du « document unique »
- Analyse des situations de travail, des accidents de travail et des maladies professionnelles
- Coordination de la démarche d'évaluation des risques et contrôle de l'observation des prescriptions
- Veille technique et réglementaire en matière d'hygiène et de sécurité
- Conseil et assistance auprès des élus de la direction et des services, des agents et du comité hygiène et sécurité
- Elaboration des rapports, bilans et statistiques relatifs à l'hygiène et à la sécurité et à la coordination du CHS
- Communication et formation à l'hygiène et la sécurité
- Développement et animation des partenariats liés à la prévention

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Généralement rattaché à la direction des ressources humaines ou à la direction générale des services, parfois à la direction des services techniques
- Rattachement possible à la médecine du travail

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES

### Autres appellations

- Assistant emploi-formation
- Assistant carrières et paie
- Assistant de gestion du personnel

### Définition

Exploite et analyse des informations liées à la gestion des ressources humaines de la collectivité et en effectue la synthèse. Traite les informations en les organisant dans le cadre de procédures administratives ou législatives définies. Assure, éventuellement, les relations avec le personnel, notamment dans les activités de gestion administrative

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale, centre de gestion
- Peut être exercé dans les établissements publics ou auprès de structures de droit privé ayant des missions de service public
- Rattaché à la direction des ressources humaines

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Rédacteurs territoriaux, Adjoints administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Gestion et mise à jour du fichier du personnel
- Exécution, suivi et mise en forme des décisions et dossiers administratifs liés à la carrière des agents
- Gestion administrative du temps de travail
- Organisation matérielle et suivi des actions de formation
- Réception, traitement et diffusion d'informations liées à l'emploi et à la formation
- Collecte, exploitation et organisation des informations saisies et élaboration de documents de synthèse



## **DIRECTEUR DU SYSTÈME D'INFORMATION**

### **Autres appellations**

- Directeur informatique
- Directeur des systèmes d'information et télécommunications
- Directeur de l'organisation et du système d'information

### **Définition**

Fixe et valide les grandes évolutions de l'informatique de la collectivité ; anticipe les évolutions technologiques nécessaires. Évalue et préconise les investissements. Contrôle l'efficacité et la maîtrise des risques liés au système d'information

### **Employeurs**

- Commune, département, structure intercommunale, région
- Rattaché à la direction générale de la collectivité

### **Cadre statutaire**

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### **Conditions d'accès**

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### **Activités principales**

- Gouvernance du système d'information
- Organisation et mise en œuvre de la politique de système d'information
- Assistance à maîtrise d'ouvrage décisionnelle
- Contrôle de l'application du droit et de la sécurité informatique
- Promotion de la politique en matière de système d'information
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CHEF DE PROJET SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

### Autres appellations

- Administrateur SIG
- Chargé de projet SIG
- Ingénieur SIG

### Définition

Structure et modélise les informations géographiques de la collectivité, pilote la mise en place d'un système d'information intégrant l'acquisition des données, l'administration, le traitement, l'analyse et la diffusion ; en contrôle la qualité

### Employeurs

- Commune, département, structure intercommunale, région
- Rattaché à la direction des systèmes d'information, ou informatique, ou à la direction des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Conception et administration du système d'information géographique
- Mise en cohérence du SI avec les bases de données
- Appui et assistance à maîtrise d'ouvrage
- Pilotage, mise en œuvre et évaluation de projets
- Veille et benchmarking
- Assistance aux utilisateurs

## RESPONSABLE PRODUCTION ET SUPPORT

### Autres appellations

- Responsable d'exploitation
- Responsable de déploiement logiciel
- Intégrateur d'exploitation / de production
- Chargé de mise en exploitation

### Définition

Pilote l'ensemble des opérations et des moyens de production dont il a la charge.

Anime et coordonne l'activité des différents secteurs d'un centre d'exploitation (planification, organisation, délais, normes).

A la demande du maître d'ouvrage, intègre dans l'environnement de production la solution logicielle et en assure le déploiement

### Employeurs

- Commune, département, structure intercommunale, région
- Rattaché à la direction des systèmes d'information ou au directeur général adjoint chargé des moyens

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Organisation et fonctionnement de la délivrance des services
- Conduite d'opération dans la mise en œuvre des projets informatiques
- Définition de l'assistance aux utilisateurs
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## ADMINISTRATEUR SYSTÈMES ET BASES DE DONNÉES

### Autres appellations

- Administrateur de données
- Gestionnaire de bases de données
- Ingénieur systèmes
- Administrateur systèmes
- Administrateur systèmes et stockages

### Définition

Gère et administre les systèmes d'exploitation et de gestion de données de la collectivité ; en assure la cohérence, la qualité et la sécurité. Participe à la définition et à la mise en œuvre des serveurs, bases de données, référentiels, logiciels et progiciels

### Employeurs

- Commune, département, structure intercommunale, région
- Rattaché à la direction des systèmes d'information

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Administration systèmes et bases de données
- Exploitation et optimisation des systèmes, serveurs d'applications et bases de données
- Contrôle des systèmes et de l'intégrité des bases données
- Assistance aux utilisateurs
- Veille technologique

## CHEF DE PROJET TECHNIQUE SYSTÈME D'INFORMATION

### Autres appellations

- Architecte technique
- Urbaniste technique
- Chargé de projet technique

### Définition

Définit l'architecture technique du système d'information, en pilote l'évolution et en assure la pérennité. Assure la cohérence de l'ensemble des moyens informatiques (matériels, applicatifs, bases de données, réseaux, middleware, système d'exploitation, etc.) et de son évolution. Contrôle la qualité, les performances, le coût et les délais

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des systèmes d'information

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Définition de l'architecture technique du système d'information
- Étude et mise en œuvre de la cohérence des moyens informatiques de la collectivité
- Préconisation de choix techniques
- Pilotage des projets des services
- Promotion de l'architecture technique
- Veille technologique

## RESPONSABLE SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION

### Autres appellations

- RSSI
- Expert sécurité du SI
- Administrateur sécurité
- Responsable sécurité informatique
- Ingénieur sécurité informatique
- Chargé de la sécurité du SI

### Définition

Vérifie et valide la conformité des applications, des systèmes et des usages à la politique de sécurité de la collectivité. Assiste les utilisateurs des systèmes d'information. Intervient directement sur tout ou partie des systèmes informatiques et télécoms de son entité

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des systèmes d'information

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition et à la mise en œuvre de la politique de sécurité informatique de la collectivité
- Analyse des risques
- Coordination et pilotage de projets
- Assistance et formation des utilisateurs aux enjeux de sécurité
- Contrôle de l'application de la réglementation
- Veille technologique prospective

## **RESPONSABLE DES ÉTUDES ET APPLICATIONS**

### **Autres appellations**

- Chef des études et du développement

### **Définition**

Participe à la définition de la stratégie en matière de système d'information, en assure la mise en œuvre. Définit l'architecture applicative, en assure l'interopérabilité et coordonne l'ensemble des projets d'informatisation de la collectivité

### **Employeurs**

- Commune, département, structure intercommunale, région
- Rattaché à la direction des systèmes d'information

### **Cadre statutaire**

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### **Conditions d'accès**

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### **Activités principales**

- Développement des applications «métiers» du système d'information
- Assistance et appui à la maîtrise d'ouvrage opérationnelle
- Pilotage et évaluation des projets transverses
- Participation à la définition des besoins d'informatisation des services
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CHET DE PROJET ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

### Autres appellations

- Chef de projet informatique
- Chargé de projet études et développement
- Analyste-développeur

### Définition

Pilote des projets informatiques en conformité avec les référentiels établis par et pour le maître d'ouvrage. Intervient dans le développement et l'intégration d'une nouvelle application, de composants réutilisables ou dans la maintenance d'une application existante. Organise le travail avec le groupe de projet, en contrôle la qualité, les performances, le coût et les délais

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des systèmes d'information

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et appui à la maîtrise d'ouvrage opérationnelle
- Pilotage des projets d'informatisation des services
- Conception et intégration d'applications
- Animation et pilotage des réalisations
- Supervision et évaluation des projets
- Veille technologique



## CHARGÉ DES RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Autres appellations

- Responsable réseau informatique
- Administrateur réseaux et télécommunications
- Ingénieur ou technicien réseau
- Ingénieur ou technicien télécommunications
- Administrateur réseaux et télécoms

### Définition

Gère les infrastructures de télécommunications de la collectivité. Définit l'architecture, administre et exploite les moyens informatiques de sites et procède à l'achat de services télécoms. Participe au bon fonctionnement du système d'information en garantissant le maintien des différents outils, des logiciels systèmes et infrastructures de communication

### Activités principales

- Définition de l'architecture télécoms et réseaux
- Gestion des infrastructures
- Achat de services télécoms
- Contrôle de la qualité des services télécoms
- Assistance aux utilisateurs
- Veille technologique prospective

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché au directeur des systèmes d'information

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Fethi Chaoui**

*« Assurer la définition des architectures techniques de communication, ainsi que leur bon fonctionnement. »*

## TECHNICIEN SUPPORT ET SERVICES

### Autres appellations

- Technicien informatique
- Technicien poste de travail
- Technicien micro
- Technicien SIG (systèmes d'information géographique)
- Programmeur
- Assistant fonctionnel

### Définition

Assure la gestion courante de l'exploitation dans le respect des plannings et de la qualité attendue. Surveille le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiques du centre de production, dans le cadre des normes, méthodes d'exploitation et de sécurité

### Activités principales

- Exploitation informatique
- Aide et accompagnement des utilisateurs
- Gestion des incidents d'exploitation
- Installation et gestion des équipements informatiques
- Contrôle de la sécurité des équipements

### Employeurs

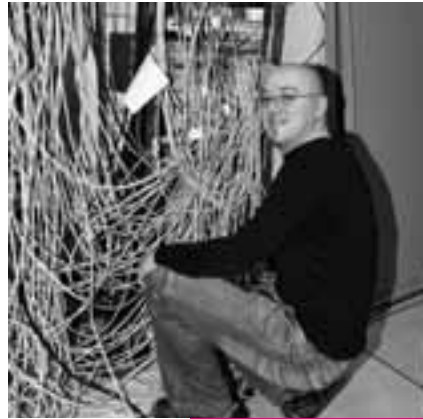
- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des systèmes d'information

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Maurice Ferrante**

*« De l'installation au dépannage, entretenir et conseiller sur mesure l'installation informatique. »*

## DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION



**Line Muraz-Nart**

*« Communiquer c'est projeter la bonne image au bon moment. »*

### Autres appellations

- Responsable de la communication

### Définition

Propose une stratégie globale de communication, en supervise la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation. Veille à la cohérence des messages, notamment entre l'interne et l'externe

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de communication
- Organisation, coordination et diffusion des informations d'utilité publique
- Participation à la définition de la stratégie de promotion et de valorisation du territoire
- Assistance, conseil auprès des élus et des services de la collectivité
- Evaluation de la stratégie de communication de la collectivité
- Coordination des démarches participatives et de la démocratie de proximité
- Coordination des relations avec la presse et développement des partenariats
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction générale des services, voire à l'exécutif de l'institution

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## CHARGÉ DE COMMUNICATION

### Autres appellations

- Assistant de communication
- Chargé d'information et de communication
- Chargé de relations publiques
- Chargé de communication interne
- Assistant de communication interne
- Attaché de presse

### Définition

Développe la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication. Conçoit et met en œuvre des actions de communication et des évènements

### Employeurs

- Région, département, commune, structure intercommunale, organisme à vocation de service public
- Rattaché à la direction de la communication ou à la direction générale des services

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité
- Organisation d'actions de communication et de relations publiques
- Conception et/ou réalisation de produits de communication
- Recueil, analyse et traitement d'informations
- Assistance et conseil en communication auprès des services de la collectivité
- Participation à la gestion administrative et budgétaire
- Animation et pilotage des équipes
- Développement des partenariats et des relations avec la presse

## CHARGÉ DE PUBLICATION

### Autres appellations

- Journaliste territorial
- Rédacteur
- Chargé de rédaction
- Secrétaire de rédaction

### Définition

Rédige, met en forme et prépare la diffusion d'informations (écrite, parlée, télévisée, multimédia, etc.) en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics, à partir d'informations recueillies auprès de l'institution et de son environnement

### Employeurs

- Région, département, commune, structure intercommunale, organisme à vocation de service public
- Rattaché à la direction de la communication

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Accompagnement des projets et opérations de communication de la collectivité
- Proposition et réalisation de reportages et rédaction d'articles
- Recueil, analyse et synthèse d'informations
- Mise en forme et préparation de la diffusion d'informations

## PHOTOGRAPHE-VIDÉASTE

### Autres appellations

- Photographe
- Photographe de presse
- Vidéaste

### Définition

Observateur des événements de la vie locale, réalise des prises de vues, photographies et/ou des films

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de la communication

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Réalisation de reportages
- Traitement, agrandissement et exposition des épreuves
- Gestion des équipements et des matériels
- Gestion d'une photothèque
- Gestion de la sous-traitance
- Animation et développement des partenariats

## CHEF DE PROJET MULTIMÉDIA

### Autres appellations

- Webmestre
- Chargé de mission multimédia

### Définition

Conçoit l'architecture d'un système multimédia de communication sur différents types de supports. Conçoit et pilote le déploiement des produits multimédias

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de la communication ou des systèmes d'information

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la stratégie de communication multimédia de la collectivité
- Conseil et assistance aux élus
- Conception et/ou réalisation de produits multimédias
- Coordination, pilotage et évaluation de projets multimédias
- Animation et pilotage des équipes de création
- Accompagnement et formation des utilisateurs
- Développement des partenariats

## CRÉATEUR DE SUPPORT GRAPHIQUE ET AUDIOVISUEL



**Alexandre Leymarie**

*« Créer, dynamiser,  
habiller sur mesure  
les supports  
d'information. »*

### Autres appellations

- Maquettiste
- Graphiste
- Infographiste
- Designer graphique
- Opérateur PAO

### Définition

Participe à la réalisation ou réalise un support de communication graphique et/ou audio-visuel (dessin, graphisme, mise en pages, mise en volume), met en scène l'image et l'information sous une forme écrite, graphique, audiovisuelle, etc.

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de la communication

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Conception et réalisation de supports de communication
- Design et maquette de supports de communication
- Conception et réalisation graphiques et audiovisuelles
- Coordination artistique des réalisations







*Politiques publiques d'aménagement  
et de développement territorial*

- Développement territorial
- Environnement
- Urbanisme et aménagement
- Transports et déplacements
- Formation professionnelle
- Habitat et logement

## DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### Autres appellations

- Responsable du développement territorial
- Responsable de l'aménagement du territoire et du développement économique
- Responsable de l'action territoriale

### Définition

Sur un mode partenarial, pilote la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement territorial et économique. Organise les moyens, coordonne et anime les dispositifs en faveur du développement territorial et économique

### Employeurs

- Région, structure intercommunale, département, commune
- Rattaché à la direction générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de développement territorial et économique
- Assistance et conseil auprès des élus et des instances décisionnelles
- Mise en œuvre des orientations de la collectivité en matière d'observation, de planification et de concertation
- Organisation et supervision des dispositifs et des projets de la collectivité
- Pilotage de la veille prospective sectorielle et territoriale
- Développement et animation des relations partenariales et des réseaux professionnels
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CHEF DE PROJET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### Autres appellations

- Chef de projet de territoire
- Chef de projet en développement local
- Chargé de mission développement des territoires
- Coordonnateur prévention de la délinquance et sécurité
- Chargé de mission cohésion sociale et territoriale
- Animateur territorial

### Définition

Met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement et de redynamisation d'un territoire. Sur un mode partenarial et selon plusieurs thématiques d'intervention possibles, assure le pilotage et la contractualisation des projets. Coordonne et anime une équipe d'agents de développement

### Employeurs

- Structure intercommunale, commune, région, département
- Peut être exercé dans des établissements publics (syndicats mixtes de pays, parcs naturels régionaux)
- En fonction de la taille de la collectivité, rattaché à la direction du développement, de l'aménagement, du développement durable

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement territorial
- Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage
- Pilotage et animation des programmes d'intervention de la collectivité
- Mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs
- Portage et instruction des projets
- Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels
- Organisation et animation de la relation avec la population
- Veille sectorielle et territoriale
- Gestion administrative et budgétaire du service
- Animation et pilotage des équipes d'agents de développement

## AGENT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### Autres appellations

- Agent de développement local
- Agent de développement social
- Chargé du développement des quartiers

### Définition

Favorise l'émergence et l'accompagnement des projets locaux dans le cadre des dispositifs de développement des territoires. Coordonne et anime le réseau des acteurs locaux

### Employeurs

- Structure intercommunale, commune, département
- Rattaché à la direction du développement, à une direction d'unité territoriale, au service cohésion sociale et territoriale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Animation
- Cadres d'emplois :  
Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, animateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil auprès des élus et des comités techniques
- Coordination et accompagnement des projets de développement
- Bilan et évaluation des projets
- Développement et animation des partenariats
- Animation de la relation à la population
- Gestion administrative et financière des projets

## CHEF DE PROJET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### Autres appellations

- Développeur touristique
- Chargé de mission tourisme
- Responsable/directeur du service développement touristique

### Définition

Met en œuvre une stratégie globale de développement touristique et de dynamisation d'un territoire. Sur un mode partenarial, pilote et assure le suivi des programmes et projets associés

### Employeurs

- Région, département, commune, structure intercommunale
- Office de tourisme sous forme de régie directe
- En fonction de la taille de la collectivité, rattaché à la direction générale, à la direction du développement territorial, du développement économique
- Rattachement possible à un observatoire du tourisme

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil aux élus
- Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement touristique
- Coordination et pilotage des programmes et des projets de développement touristique de la collectivité
- Accompagnement des acteurs locaux et portage des projets
- Suivi et évaluation de la politique et des dispositifs de développement touristique
- Développement, animation des partenariats et réseaux professionnels
- Veille territoriale et sectorielle
- Communication sur la politique de développement touristique de la collectivité

## DÉVELOPPEUR ÉCONOMIQUE

### Autres appellations

- Chargé de mission création et développement des entreprises
- Chargé de mission développement économique
- Chargé de mission transmission/reprise d'entreprise
- Chargé de mission développement : fret maritime / filière pêche / aéroportuaire / commerce

### Définition

Anime un projet économique de territoire. Accompagne et instruit, sur un mode partenarial, les projets d'implantation, de création et de développement d'entreprise. Organise et met en œuvre des dispositifs d'accompagnement des projets d'entreprise. Commercialise et assure la promotion de l'offre de service de la collectivité en direction des entreprises (disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, zones franches, mesures fiscales, etc.)

### Activités principales

- Elaboration de propositions en matière de dispositifs d'accueil et d'aide aux entreprises
- Assistance et conseil auprès des élus en matière de développement économique
- Accueil et information auprès des chefs d'entreprise et des porteurs de projets
- Instruction et accompagnement des projets d'entreprise : création, implantation, transmission/reprise, développement
- Prospection des entreprises
- Gestion et promotion de l'offre de services de la collectivité en matière de développement économique
- Développement et animation des partenariats et des réseaux professionnels
- Veille territoriale et sectorielle du milieu socio-économique
- Gestion administrative et budgétaire des projets

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction générale ou à la direction des services économiques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## CHEF DE PROJET RELATIONS TRANSFRONTALIÈRES EUROPÉENNES INTERNATIONALES

### Autres appellations

- Conseiller, animateur, coordonnateur en projets transfrontaliers, européens et internationaux
- Responsable des affaires transfrontalières, européennes et internationales
- Chef de projet, chargé de mission coopération territoriale européenne, coopération décentralisée

### Définition

Met en œuvre, dans une dynamique de développement territorial, les orientations stratégiques de la collectivité en matière de politique transfrontalière, européenne et de coopération internationale. Apporte aux services opérationnels de la collectivité et aux partenaires locaux, une assistance technique au montage de projets de portée européenne et internationale dont il contribue à favoriser l'émergence

### Employeurs

- Région, structure intercommunale, département, commune
- Rattaché à la direction des affaires européennes et internationales, de la coopération décentralisée, du développement économique, de l'emploi, de l'aménagement du territoire

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Administrateurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil dans la définition et la mise en œuvre des projets stratégiques de la collectivité en matière de relations transfrontalières européennes et internationales
- Pilotage, instruction et accompagnement des projets
- Développement et animation de la contractualisation et des partenariats
- Communication et promotion des projets et programmes d'actions de la collectivité
- Veille et information sectorielle



## CHARGÉ D'ÉTUDES

### Autres appellations

- Chargé d'études socio-économiques
- Socio-démographe, statisticien
- Chargé d'études économiques
- Chargé d'études en urbanisme
- Chargé des études prospectives et de la planification

### Définition

Collecte et organise le traitement d'informations pour développer des fonctions d'observation et d'anticipation.

Commande ou conduit des études dans différents champs d'intervention pour aider à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité

### Employeurs

- Région, département, structure intercommunale, commune, établissement public
- Rattaché à la direction générale ou à une direction générale adjointe spécialisée (emploi-formation, population, économique, ressources humaines, urbanisme et aménagement, social) ou à vocation transversale (développement, planification, études, prospective, etc.)

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité
- Organisation et animation des dispositifs d'observation et d'étude
- Collecte et traitement d'informations, organisation de bases de données
- Commande, réalisation et pilotage d'études
- Formalisation d'études et de rapports d'aide à la décision
- Restitution, diffusion et promotion des résultats d'étude
- Développement et animation des partenariats et des réseaux professionnels

## DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

### Autres appellations

- Chef du service environnement
- Chef de mission environnement
- Responsable de l'environnement

### Définition

Propose, met en place et évalue les politiques territoriales en matière d'environnement

### Employeurs

- Région, département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché au directeur général adjoint en charge de l'environnement
- Participation aux réunions transversales de direction
- Représentation fréquente de la structure dans de nombreuses instances

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'environnement et mise en œuvre
- Pilotage d'études et accompagnement d'études socio-économiques
- Coordination de projets
- Assistance et conseil auprès de la direction générale et des élus
- Veille sectorielle
- Promotion de la politique environnementale
- Suivi et évaluation de la politique environnementale
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion des ressources humaines
- Management opérationnel du service
- Animation et pilotage d'une équipe pluridisciplinaire
- Développement de partenariats

## RESPONSABLE GESTION DES ESPACES NATURELS

### Autres appellations

- Conservateur de réserve naturelle
- Directeur de conservatoires régionaux de l'environnement
- Directeur de conservatoires régionaux ou locaux d'espaces naturels
- Responsables de sites protégés

### Définition

Conçoit et met en œuvre la gestion qualitative des espaces naturels et en assure l'évaluation scientifique, technique et juridique

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Peut exercer au sein d'un parc naturel régional ou d'un autre syndicat mixte
- Rattaché à la direction de l'environnement et/ou au président du parc national régional ou autre structure publique

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Planification, aménagement et gestion de l'espace
- Conception des dispositifs de gestion qualitative d'un espace naturel
- Assistance et conseil auprès de la direction générale et des élus en matière d'évaluation
- Veille juridique, scientifique et technique des espaces
- Animation de la réflexion et de la concertation et promotion de la politique environnementale
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion des ressources humaines
- Animation et pilotage des équipes

## CONSEILLER ENVIRONNEMENT

### Autres appellations

- Animateur du patrimoine naturel
- Animateur nature en zone rurale et urbaine
- Ecoconseiller, écoéducateur
- Chargé de mission environnement
- Ingénieur écologue
- Chargé de mission patrimoine naturel

### Définition

Elabore des programmes d'information et met en œuvre des actions de sensibilisation et de suivi scientifique des ressources naturelles, des activités techniques.

Accompagne et appuie les activités techniques réalisées par les collectivités pour en optimiser l'impact auprès des citoyens. Contribue à la préservation et à la valorisation des territoires

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché au directeur de l'environnement ou au responsable des espaces naturels, selon les types de collectivités et d'organisations

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique, Animation
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Animateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Réalisation de répertoire et analyse des richesses du territoire
- Conception, mise en œuvre et évaluation d'un projet d'animation
- Développement et animation d'un réseau de partenaires et d'animateurs
- Conseil et assistance aux projets locaux d'éducation à l'environnement
- Sensibilisation du public et promotion des actions d'éducation environnementale
- Participation à la gestion administrative et budgétaire

## CHARGÉ D'ÉTUDES ENVIRONNEMENT

### Autres appellations

- Chargé d'études scientifiques sur les espaces naturels et les milieux naturels (eaux, air, sols et sous-sols)
- Assistant d'études en environnement

### Définition

Conduit des études scientifiques et techniques globales et sectorielles à partir de diagnostics. Etablit des préconisations et participe à l'évaluation des activités sectorielles et globales

### Activités principales

- Coordination de la réalisation d'inventaires et de documents de connaissance du territoire
- Renseignement de systèmes d'information
- Réalisation, conduite ou commande de diagnostics et d'études des situations
- Etude des projets et instruction technique des dossiers
- Organisation d'actions de protection et de valorisation
- Veille réglementaire

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché au directeur de l'environnement, au responsable des espaces naturels ou autres services

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



### Renaud Duval

« L'interlocuteur-clé de tous les acteurs pour la prise en compte des questions environnementales dans les projets d'aménagement et d'urbanisme. »

## GARDE GESTIONNAIRE DES ESPACES NATURELS



**David Ledan**

*« Le littoral n'est jamais bien loin. Et quand on pense à tout ce qui vit dans et de l'eau ! Un petit oiseau, un petit poisson, tant d'existences à protéger. »*

### Autres appellations

- Ecogarde

### Définition

Assure la surveillance et le suivi d'un ou plusieurs sites, ainsi que la coordination d'actions techniques ou de gestion sur le terrain. Contribue à maintenir, gérer et valoriser la qualité biologique et paysagère d'un site

### Activités principales

- Gestion courante et surveillance du site
- Gestion administrative et réglementaire
- Identification, gestion ou réalisation des travaux de maintenance et d'entretien
- Accueil et information du public

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, parc naturel régional
- Rattaché au directeur de l'environnement ou au responsable des espaces naturels ou au responsable de l'aménagement du territoire

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

### Autres appellations

- Directeur de l'urbanisme
- Directeur de l'aménagement
- Directeur de l'urbanisme réglementaire
- Responsable de service urbanisme
- Responsable du développement urbain
- Directeur de la planification urbaine et de l'aménagement

### Définition

Dirige et anime une structure ou un service chargé de conduire la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité. Coordonne des projets dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain du territoire

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Peut être exercé au sein d'un parc naturel régional et en agence d'urbanisme
- Généralement rattaché au directeur général

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Attachés territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme
- Gestion de la planification urbaine
- Supervision et pilotage d'études prospectives
- Coordination, pilotage et supervision des projets d'aménagement urbain
- Définition des principes de la mise en œuvre des autorisations d'urbanisme
- Développement et animation de partenariats
- Organisation de la relation avec la population et les associations
- Promotion de la politique d'urbanisme
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CHEF DE PROJET URBANISME ET AMÉNAGEMENT

### Autres appellations

- Chargé d'opérations d'aménagement
- Chargé de mission urbanisme et aménagement
- Chargé de mission de renouvellement urbain
- Chef de projet urbanisme opérationnel
- Coordinateur de projets urbains

### Définition

Conduit les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain. Aide la collectivité maître d'ouvrage à choisir le mode de réalisation. Organise et coordonne l'action des différents partenaires. Veille à la cohérence des projets avec la politique urbaine de la collectivité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, région, département, établissement public
- Rattaché à un directeur de l'urbanisme et de l'aménagement

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Pilotage et réalisation d'études préalables et de faisabilité
- Elaboration des documents d'urbanisme
- Conception et montage des opérations d'aménagement urbain et de construction
- Pilotage des opérations d'aménagement urbain et de construction
- Développement et animation des partenariats
- Promotion des projets d'aménagement urbain



**Sylvie Giagnorio**

*« Soigner la ville pour la valoriser. »*



## INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME

### Autres appellations

- Instructeur de permis de construire
- Instructeur des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol

### Définition

Instruit les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme en regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme. Procède à la vérification et au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées par la collectivité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- En fonction de la taille de la collectivité, rattaché à un service urbanisme ou à un service technique

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Instruction des déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme
- Gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme
- Contrôle de la régularité des constructions et des aménagements réalisés
- Accueil, information et conseil des pétitionnaires et du public

## RESPONSABLE DES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

### Autres appellations

- Responsable des transports de voyageurs
- Responsable mobilité-déplacements-transports
- Responsable des transports et des infrastructures
- Responsable des déplacements

### Définition

Conseille l'autorité organisatrice de transport dans la définition de sa politique de transports-déplacements. Organise la mise en œuvre des orientations stratégiques, pilote la conception et le développement des systèmes de déplacement sur le territoire de la collectivité, supervise la gestion des équipements et l'exploitation des réseaux de transport

### Employeurs

- Région, département, structure intercommunale, commune
- Rattaché à une direction chargée des déplacements et des transports, de l'aménagement, du développement

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de transport-déplacement
- Assistance et conseil auprès des élus et des instances décisionnelles
- Maîtrise d'ouvrage des projets de transport-déplacement
- Pilotage de l'exploitation d'un réseau et d'un mode de transport
- Pilotage de l'évaluation de la politique publique de transport et de déplacement
- Veille réglementaire et prospective sur les systèmes de transport-déplacement
- Développement et animation des relations partenariales et des réseaux professionnels
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe



### Yves Baesen,

*« Mesurer le trafic, réorganiser un réseau, mettre en service des bus au bio gaz, construire des pôles d'échanges,... sont des enjeux d'avenir pour le développement des transports en commun et, c'est un métier passionnant. »*

## CHARGÉ DE LA GESTION DU TRANSPORT

### Autres appellations

- Chargé des contrats avec les exploitants
- Responsable des lignes de transport
- Ingénieur coordination-exploitation
- Responsable des transports
- Chargé de l'organisation et du contrôle des transports

### Définition

Organise et gère les systèmes de transport. Assure le suivi et le contrôle des contrats avec les exploitants, développe et anime les relations de partenariat

### Employeurs

- Région, département, structure intercommunale, commune
- Rattaché à la direction des transports et déplacements

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil aux élus et aux instances décisionnelles en matière de gestion et d'exploitation
- Définition des conditions d'organisation et d'exploitation des systèmes de transport
- Instruction et suivi des procédures d'appels d'offres et de délégation de service public
- Suivi administratif et financier des délégations de service public et des contrats avec les exploitants
- Développement de tableaux de bord d'activité et d'indicateurs de gestion
- Animation du réseau d'exploitants et des relations avec les délégataires
- Organisation de l'interface entre usagers et exploitants
- Veille prospective sectorielle et juridique sur l'économie du système des transports

## CONTRÔLEUR DU SERVICE PUBLIC DE VOYAGEURS

### Autres appellations

- Agent de contrôle de ligne de transport

### Définition

Assure le contrôle de l'exécution du service.

Contrôle la validité des titres de transport.

Assiste et renseigne les voyageurs

### Employeurs

- Commune, syndicat mixte de transports collectifs, structure intercommunale, département
- Rattaché à la direction des déplacements et des transports, des transports scolaires

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Adjoints techniques territoriaux, Adjoints administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Contrôle des titres de transport et relevé d'infractions
- Application et contrôle de la réglementation et des consignes de sécurité
- Assistance et information aux voyageurs
- Gestion des relations entre la collectivité et le transporteur

## DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

### Autres appellations

- Responsable formation professionnelle

### Définition

Sur un mode partenarial, pilote la mise en œuvre de la politique et des orientations stratégiques de la collectivité en matière de formation professionnelle. Organise les moyens, coordonne et anime les dispositifs de formation, d'apprentissage, d'accueil et d'orientation avec les autres collectivités et les acteurs régionaux de la formation, de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle

### Employeurs

- Région
- Rattaché à la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de formation professionnelle et d'apprentissage
- Assistance et conseil auprès des élus et des instances décisionnelles
- Pilotage des orientations de la collectivité en matière de formation professionnelle et d'apprentissage
- Supervision et évaluation des programmes d'intervention de la collectivité
- Conduite des partenariats, des réseaux d'opérateurs et d'acteurs socio-économiques
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

### Autres appellations

- Chargé de mission formation professionnelle et apprentissage
- Chef de projet formation professionnelle et apprentissage
- Conseiller emploi - formation professionnelle
- Délégué territorial formation professionnelle

### Définition

Met en œuvre les programmes d'intervention en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. Dans une perspective de développement territorial, pilote des dispositifs et anime les relations avec les partenaires et prestataires de formation



### Sandrine Deguine

« Il s'agit d'accompagner, de redynamiser, de professionnaliser des gens qui ont parfois perdu tout espoir ; de leur offrir un tremplin vers l'emploi. »

### Employeurs

- Région, département, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage, à la direction économique, à la direction de la solidarité

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à l'élaboration des programmes d'intervention en matière de formation professionnelle et d'apprentissage
- Organisation et mise en œuvre des programmes d'intervention de la collectivité
- Assistance et conseil technique aux porteurs de projets
- Gestion et évaluation des programmes d'intervention de la collectivité
- Animation des partenariats, des réseaux d'opérateurs et d'acteurs socio-économiques

## RESPONSABLE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

### Autres appellations

- Responsable logement
- Responsable habitat

### Définition

Propose et met en œuvre des politiques locales de l'habitat et du logement. Adapte et pilote des actions liées à l'habitat.

Définit et impulse des projets locaux pour développer l'habitat

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché soit à la direction générale, au service urbanisme et/ou aménagement

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil pour la définition de la politique locale de l'habitat
- Organisation et mise en œuvre de la politique locale de l'habitat
- Organisation et animation des dispositifs d'accueil des habitants
- Pilotage des projets d'optimisation de l'habitat insalubre et de renouvellement urbain
- Conseil et animation des acteurs locaux de l'habitat
- Gestion d'un observatoire de l'habitat
- Analyse prospective foncière et immobilière
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## RESPONSABLE D'UNITÉ DE GESTION LOCATIVE

### Autres appellations

- Responsable gestion proximité
- Responsable/chef de service gestion locative
- Responsable d'antenne / d'agence
- Responsable d'unité de gestion décentralisée

### Définition

Dans le cadre de la politique de développement du patrimoine locatif, met en œuvre les activités de gestion patrimoniale et locative, conduit et contrôle la qualité des services rendus aux locataires

### Activités principales

- Assistance et conseil dans la définition et la mise en œuvre de la politique de peuplement et de commercialisation
- Planification et gestion des actes de la gestion locative
- Gestion des demandes et des attributions de logements
- Maintenance patrimoniale
- Organisation de la relation de proximité et des services aux usagers
- Représentation de l'organisme et participation aux dispositifs et instances liés à la politique locale de l'habitat
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Office public de l'habitat (établissement public à caractère industriel et commercial)
- Rattaché à une direction des affaires locatives, à une direction du patrimoine et de l'action commerciale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Suite à l'ordonnance du premier février 2007 :
- 1) Accès sur emploi privé selon les règles de droit du travail
- 2) Pour les fonctionnaires extérieurs à l'Office public de l'habitat :
  - par voie de détachement sur un emploi en OPH
  - par voie de mutation exclusivement réservée aux fonctionnaires des OPH pour pourvoir un emploi d'avancement



## AGENT DE GESTION LOCATIVE

### Autres appellations

- Chargé de gestion locative
- Chargé de clientèle logement
- Agent de clientèle

### Définition

Gère les rapports bailleurs/locataires depuis la demande jusqu'au congé. Assure, vis-à-vis des locataires dont il est en charge, tous les actes courants de la gestion locative. Accueille et répond aux demandes des locataires, et assure la production d'un service cohérent et de qualité pour la satisfaction du client

### Employeurs

- Au sein d'un office HLM (établissement public autonome) rattaché à une commune, une structure intercommunale, un département
- Rattaché à la direction de la gestion locative de l'office HLM dans les petits organismes

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Rédacteurs territoriaux, Adjointes administratifs territoriaux, Assistants territoriaux socio-éducatifs, Agents sociaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Orientation des demandes de logement
- Suivi du peuplement du patrimoine
- Visite commerciale des logements
- Permanence sur les points de gestion délocalisés
- Suivi des locataires entrants et sortants
- Gestion des demandes et réclamations des locataires
- Gestion relationnelle des retards de loyers
- Diagnostic et gestion des situations d'impayés
- Elaboration d'un rapport d'activité

## GARDIEN D'IMMEUBLE

### Autres appellations

- Gardien
- Employé d'immeuble
- Surveillant d'immeuble
- Concierge
- Gardien adjoint ou principal
- Correspondant
- Responsable d'immeuble
- Gérant
- Gardien ou chargé d'immeuble
- Chargé des usagers de l'habitat social

### Définition

Développe et assure une relation de proximité avec les habitants. Prévient leur sécurité dans le cadre de la surveillance des immeubles

### Activités principales

- Surveillance de la propreté et de la salubrité de l'immeuble et des abords
- Réalisation de travaux de première maintenance et de travaux techniques spécialisés
- Surveillance de la sécurité, de l'état du bâti et des espaces extérieurs
- Prévention et sécurisation des équipements et des installations
- Accueil, information, orientation et conseil aux locataires et aux intervenants extérieurs
- Gestion locative et commerciale
- Prévention, écoute et médiation sociale

### Employeurs

- Au sein d'un office HLM (établissement public autonome) rattaché à une commune, une structure intercommunale, un département
- Généralement rattaché à la direction de la gestion locative

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



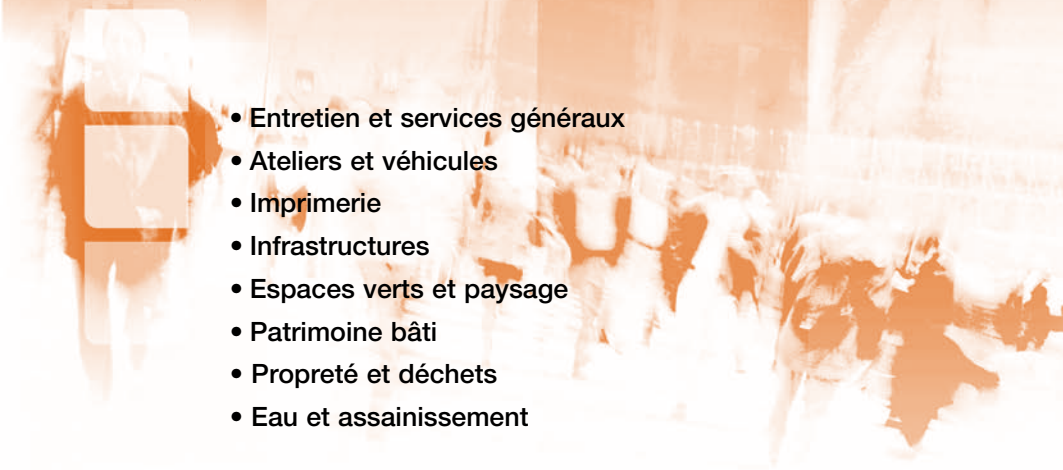
**Chrystèle Nahirniak**

« Au contact de gens tellement différents, ce métier conjugue beaucoup de responsabilités. À celles techniques – entretien, maintenance, ... – s'ajoute le relationnel comme l'accueil, l'orientation, l'organisation. »





## *Interventions techniques*

- 
- Entretien et services généraux
  - Ateliers et véhicules
  - Imprimerie
  - Infrastructures
  - Espaces verts et paysage
  - Patrimoine bâti
  - Propreté et déchets
  - Eau et assainissement

## COORDONNATEUR D'ENTRETIEN DES LOCAUX

### Autres appellations

- Chef de chantier de nettoyage
- Inspecteur nettoyage
- Chargé de secteur

### Définition

Supervise et coordonne le travail des techniciens de surface placés sous son autorité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché à un équipement, gymnase, salle de spectacle, groupe scolaire, crèche, résidence, restaurant scolaire ou de collectivité

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux, Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Animation et pilotage des équipes de techniciens de surface
- Supervision du travail des techniciens de surface et autres agents
- Contrôle des travaux des entreprises extérieures
- Contrôle de la propreté des lieux et installations
- Contrôle des règles d'hygiène et de sécurité

## AGENT D'ENTRETIEN POLYVALENT

### Autres appellations

- Nettoyeur de locaux et de surfaces
- Nettoyeur polyvalent
- Agent d'entretien
- Lingère
- Ouvrier nettoyeur de locaux
- Conducteur de matériel d'entretien

### Définition

Effectue seul, ou sous le contrôle d'un responsable de chantier, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité ou d'un établissement d'enseignement

### Activités principales

- Nettoyage des locaux administratifs, techniques ou spécialisés
- Tri et évacuation des déchets courants
- Contrôle de l'état de propreté des locaux
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé
- Contrôle de l'approvisionnement en matériel et produits
- Lavage, repassage et petit entretien de linge, de vêtement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Centre technique municipal, gymnase, salle de spectacle, groupe scolaire et établissement d'enseignement, internat, crèche, résidence, restaurant scolaire ou de collectivité, etc.
- Généralement rattaché au service technique

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux, Adjointes techniques territoriaux, Adjointes techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## MAGASINIER

### Autres appellations

- Agent de magasinage
- Agent de service expédition
- Chef d'arrivage de dépôt, d'entrepôt
- Chef magasinier
- Chef de quai, de réserve
- Préparateur de commande
- Réceptionnaire
- Répartiteur de dépôt
- Responsable d'expédition
- Vendeur-magasinier

### Définition

Participe à la fonction logistique de la collectivité, d'un établissement d'enseignement ou d'un groupement d'établissements en assurant la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises. Entrepouse, garde, maintient et distribue des produits et matériels spécifiques à l'activité des services. Prépare des commandes



### Kamel Soltane

« De la saisie sur ordinateur au maniement d'un chariot élévateur : l'alternance de travaux administratifs et pratiques pour veiller à la réception, au renouvellement, au stockage, à la distribution des marchandises dans les services. »

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région, établissement d'enseignement ou groupement d'établissements
- Garage, parc municipal, atelier de voirie ou bâtiment, cuisine centrale
- Généralement rattaché aux services techniques (espaces verts, véhicules, bâtiments, etc.)

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux, Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Réception, rangement et distribution des produits aux différents services
- Manipulation et stockage des produits
- Réalisation régulière d'inventaire
- Suivi comptable et budgétaire des stocks et des matières
- Gestion des commandes d'approvisionnement
- Entretien des locaux et des outils
- Contrôle de la mise en œuvre des consignes de sécurité pour les agents et les biens stockés

## MANUTENTIONNAIRE

### Autres appellations

- Agent de manutention
- Agent de quai
- Agent du stockage et de la répartition de marchandises

### Définition

Assure les opérations de manipulation, portage, déplacement ou chargement de marchandises, de produits ou d'objets. Réalise ces opérations manuellement ou à l'aide d'engins spéciaux de manutention

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Ateliers ou centres techniques municipaux
- Généralement rattaché aux services des espaces verts, de la voirie ou de la culture

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Portage, chargement et déchargement des marchandises ou des produits
- Stockage des produits
- Manutention et installation des matériels de fêtes et cérémonies
- Aide auprès des ouvriers qualifiés et des techniciens
- Entretien courant du matériel de manutention



## RESPONSABLE D'ATELIER

### Autres appellations

- Chef d'atelier de maintenance
- Responsable de centre technique

### Définition

Coordonne l'ensemble des activités d'un atelier, de type mécanique (véhicules) ou autres (mécanique, menuiserie, etc.). Encadre les personnels de l'atelier, organise le travail, contrôle la qualité des travaux

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Selon la taille de la collectivité, rattaché au DST, au DGS, voire directement au maire

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la stratégie en matière de maintenance
- Organisation et gestion des équipements et des matériels de l'atelier
- Coordination des interventions techniques
- Gestion et évaluation de la qualité des services rendus
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## OPÉRATEUR EN MAINTENANCE DES VÉHICULES

### Autres appellations

- Conseiller technique
- Technicien automobile
- Réparateur de véhicules
- Mécanicien

### Définition

Maintient le véhicule automobile dans son état d'origine, en accord avec l'homologation du constructeur et les règles de sécurité et de protection de l'environnement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché à l'atelier de maintenance ou au garage

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux, Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Organisation de la réception des véhicules
- Diagnostic des pannes
- Entretien courant du moteur et des organes mécaniques du véhicule
- Intervention sur les différents systèmes et circuits du véhicule
- Sécurisation, utilisation et entretien des outillages
- Contrôle du véhicule

## PEINTRE-CARROSSIER

### Autres appellations

- Carrossier
- Carrossier-réparateur
- Carrossier-tôlier
- Tôlier
- Carrossier-peintre
- Carrossier poids lourds
- Tôlier automobile

### Définition

Procède aux réparations par remise en forme ou échange d'éléments endommagés de carrosserie. Réalise les opérations de finition. Peut être amené à réaliser des modifications d'ensembles ou de sous-ensembles de carrosseries. Met en peinture, totalement ou partiellement, des véhicules automobiles

### Activités principales

- Diagnostic et dépose des différents éléments de carrosserie
- Redressement ou remplacement des parties déformées de la carrosserie
- Préparation des supports et application des apprêts et peinture
- Gestion des matériels et sécurité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché à l'atelier de maintenance ou au garage

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



**Didier Duhoo**

« Signaler et remettre en forme le parc automobile aux couleurs de la ville. »

## RESPONSABLE DE FLOTTE DE VÉHICULES

### Autres appellations

- Responsable de parc automobile
- Gestionnaire de parc automobile
- Chef de garage
- Gestionnaire de flotte
- Responsable de parc véhicules

### Définition

Gère le parc de véhicules. Négocie avec les loueurs et organise l'utilisation des véhicules

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Service parc de véhicules, garage, ou service dans lequel sont rattachés les véhicules
- Dans les collectivités de taille importante, souvent rattaché au directeur du service où se situe le parc de véhicules : garage, services techniques, service propreté, etc.

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Planification de l'utilisation des véhicules
- Planification de l'activité des chauffeurs et conducteurs
- Planification des opérations de maintenance et contrôle des véhicules
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CONDUCTEUR DE VÉHICULE POIDS LOURD

### Autres appellations

- Chauffeur de poids lourd
- Chauffeur routier

### Définition

Conduit et assure l'entretien courant de véhicules supérieurs à 3,5 tonnes, destinés à réaliser tous les travaux de transport relatifs aux voies publiques, déchets urbains, réseaux d'éclairage, d'eau et d'assainissement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché au service garage ou au parc de véhicules

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Conduite et manœuvre d'un véhicule poids lourd sur la voie publique et les chantiers
- Mise en œuvre des outils propres à la spécialisation du véhicule
- Application des règles de sécurité
- Contrôle et maintenance préventive du véhicule

## CONDUCTEUR D'ENGIN

### Autres appellations

- Conducteur de pelleteuse
- Conducteur de chargeuse
- Conducteur de niveleuse/bulldozer
- Conducteur de tractopelle
- Conducteur de dumper
- Conducteur de défonceuse

### Définition

Conduit et utilise des engins de chantiers

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché aux services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Conduite et manœuvre d'un engin sur la voie publique
- Conduite et manœuvre d'un engin sur un chantier
- Application des règles de sécurité
- Contrôle et maintenance préventive de l'engin

## CONDUCTEUR DE TRANSPORTS EN COMMUN

### Autres appellations

- Chauffeur de cars
- Chauffeur de ligne
- Chauffeur de ramassage
- Conducteur d'autobus
- Transporteur scolaire

### Définition

Assure le transport collectif de personnes dans un véhicule aménagé à cette fin et sur des parcours le plus souvent prédéterminés

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché au service parc de véhicules

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Conduite des véhicules de transport en commun
- Application des règles de sécurité et du suivi d'itinéraires prédéterminés
- Accueil des passagers
- Contrôle des titres de transport et tenue d'une caisse
- Contrôle et entretien quotidiens du véhicule

## CHAUFFEUR

### Autres appellations

- Conducteur de voitures particulières
- Chauffeur de direction
- Chauffeur de maître
- Chauffeur livreur

### Définition

Prend en charge toutes les liaisons nécessaires au fonctionnement de la collectivité ou de l'établissement d'enseignement (transports de personnes, de colis, de courrier, etc.). Effectue l'entretien quotidien, le nettoyage du véhicule et la tenue des documents de bord

### Activités principales

- Conduite de personnes sur différents sites
- Accueil et transport de personnalités extérieures à la collectivité
- Transport du courrier, de documents et de repas
- Surveillance quotidienne de l'état et de la propreté du véhicule

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Selon les cas, rattaché à la direction des moyens, des affaires générales, etc...
- Etablissement d'enseignement

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emploi, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées



### Julien Choffart

« Respecter les codes de bonne conduite : de la route, de la discrétion des propos entendus, de la tenue de soi, du véhicule ... »



## CHEF D'ATELIER D'IMPRIMERIE

### Autres appellations

- Chef d'atelier des industries graphiques
- Chef d'équipe des industries graphiques
- Agent d'encadrement des industries graphiques
- Agent de maîtrise des industries graphiques
- Technicien des industries graphiques

### Définition

Encadre les personnels de l'imprimerie, organise le travail, contrôle la qualité des travaux et gère le budget du service. Anime, gère et coordonne l'atelier. Contrôle le bon déroulement de la production en termes de quantité, qualité et délais. Assure le conseil et l'assistance technique aux services de la collectivité

### Employeurs

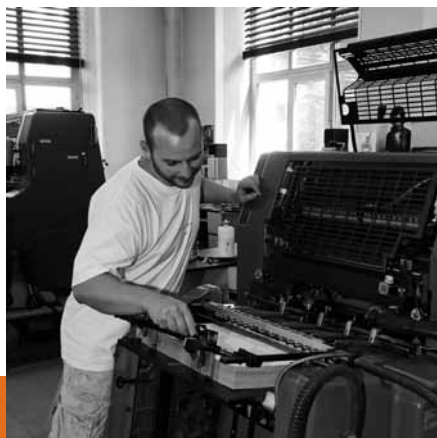
- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction de l'administration générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



Sylvain Gruet-Masson

« L'invention de l'imprimerie est le plus grand événement de l'histoire. C'est la révolution mère. » Victor Hugo

### Activités principales

- Définition et mise en œuvre du programme de production de l'atelier
- Suivi de la fabrication et assistance technique
- Participation aux opérations de programmation, réglage et dépannage du matériel
- Evaluation et contrôle de la qualité des services rendus
- Animation et gestion des équipes
- Gestion budgétaire de l'atelier
- Gestion des matériels

## IMPRIMEUR-REPROGRAPHE

### Autres appellations

- Imprimeur
- Conducteur de machines d'impression
- Conducteur offset
- Monteur offset
- Monteur en page
- Retoucheur en forme imprimante

### Bernard Badie

« L'extrême précision  
allie détente et sérénité. »



### Activités principales

- Organisation de la production
- Réception et analyse des maquettes
- Préparation de l'impression
- Programmation d'un copieur ou d'une machine
- Maintenance du matériel

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux, Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## OUVRIER QUALIFIÉ D'IMPRIMERIE

### Autres appellations

- Brocheur-relieur-papetier
- Conducteur de machine de façonnage
- Conducteur de chaîne de brochure
- Massicotier

### Définition

Réalise les travaux d'assemblage et de finition des produits imprimés

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Réalisation d'opérations d'assemblage et finition du produit imprimé
- Préparation et réglage de machines
- Surveillance du déroulement de la production

## INGÉNIEUR EN INFRASTRUCTURES

### Autres appellations

- Directeur de travaux d'infrastructures
- Ingénieur de travaux d'infrastructures et réseaux
- Ingénieur d'exploitation
- Ingénieur d'études et travaux neufs
- Chef de projets infrastructures et réseaux

### Définition

Procède à l'élaboration technique d'un projet d'ouvrage ou d'installation. Détermine les procédés techniques, coordonne l'ensemble des activités techniques, administratives, financières et humaines, jusqu'au parfait achèvement des travaux, en relation avec les différents partenaires externes et internes

### Activités principales

- Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'infrastructures et de réseaux
- Choix des options techniques à mettre en œuvre
- Conseil aux élus pour définir une politique de programmation, d'exploitation et d'entretien, en cohérence avec des schémas départementaux ou régionaux
- Coordination et pilotage de la réalisation de nouveaux équipements, de l'entretien et de l'exploitation d'infrastructures routières, d'ouvrages d'art ou de réseaux
- Gestion des interfaces internes et externes et choix des concepteurs
- Contrôle des aspects juridiques et réglementaires des prestations et travaux
- Gestion administrative et budgétaire des autorisations de programmes et crédits de paiement
- Organisation interne et gestion des ressources humaines
- Management opérationnel du service
- Animation et pilotage des équipes
- Évaluation et contrôle de la qualité des services rendus

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, société d'économie mixte
- Rattaché au directeur des services techniques, à un directeur des routes ou du génie urbain, ou à un directeur général adjoint chargé de l'aménagement ou des interventions techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Olivier Darboucabe**

« *Le sourire aux lèvres, il ausculte le pont de pierre et ses entrailles pour le conserver tel que l'a voulu l'Empereur.* »  
(Premier pont construit sur ordre de Napoléon Bonaparte)

## CONDUCTEUR DE TRAVAUX EN INFRASTRUCTURES

### Autres appellations

- Contrôleur de travaux voirie
- Responsable de centre d'exploitation et d'entretien
- Contrôleur d'opération

### Définition

Coordonne et gère l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien, à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens. Assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers, jusqu'à la garantie d'achèvement des travaux

### Activités principales

- Reconnaissance des terrains et vérification des procédures d'acquisitions foncières
- Assimilation du dossier technique et recherche des modalités techniques et normes d'exécution du projet
- Elaboration du planning d'opération des travaux, des délais et prévisions de consommation de crédits
- Coordination de l'exécution des travaux et représentation du maître d'œuvre aux réunions de chantiers
- Rédaction des comptes rendus, des métrés contradictoires de travaux et suivi administratif de chantiers
- Vérification de la signalisation et du respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers
- Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement de l'aménagement réalisé
- Management opérationnel des équipes
- Animation, pilotage des équipes
- Participation à la gestion des ressources humaines

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, structure territorialisée (agence technique départementale)
- Rattaché à la direction des travaux ou à la direction générale des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## SURVEILLANT DE TRAVAUX EN INFRASTRUCTURES

### Autres appellations

- Chef d'équipe d'exploitation
- Chef d'équipe de travaux en régie
- Vérificateur de travaux

### Définition

Organise et dirige au quotidien tout ou partie d'un chantier de travaux neufs ou d'entretien d'infrastructures et réseaux, contrôle l'exécution des travaux effectués par des ouvriers de la voirie ou des entreprises

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché à la direction des travaux ou à la direction générale des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Surveillance et entretien du réseau routier
- Prise en compte du dossier technique et des normes d'exécution d'un projet
- Planification et coordination de chantiers réalisés en régie ou par des entreprises
- Contrôle et vérification du respect de la signalisation et des règles de sécurité sur les chantiers
- Rédaction des bons de commande des matériaux, comptes rendus, métrés contradictoires de travaux et suivis administratifs de chantiers
- Réception et évaluation des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et élaboration du dossier de récolement de l'aménagement réalisé
- Encadrement des équipes d'ouvriers

## TECHNICIEN VOIRIE

### Autres appellations

- Projeteur voirie et réseaux divers
- Chef de bureau d'études VRD
- Chef de projets infrastructure réseaux

### Définition

Réalise et/ou pilote l'ensemble des études techniques liées à un projet d'infrastructure ou de réseau ; peut assurer également le suivi ou la maîtrise d'œuvre de chantier

### Activités principales

- Participation à la programmation des investissements et à la prévision budgétaire
- Réalisation d'études liées à un projet d'infrastructure, d'ouvrage ou de réseau, et de dossiers de consultation des entreprises
- Estimation des coûts des ouvrages et vérification de la faisabilité économique et financière du projet
- Consultation des gestionnaires de réseaux, des partenaires institutionnels et des prestataires externes
- Mise en œuvre, gestion et contrôle de l'exécution des projets dans une démarche qualité, voire de certification
- Gestion administrative et budgétaire
- Animation et pilotage des équipes de projets internes ou externes

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché à la direction générale des services techniques, ou à une direction des routes, de l'aménagement, de l'environnement, du génie urbain, etc.

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



### Jean-Pierre Haurogné

« Du ministère aux collectivités, il a suivi son chemin pour faire la route et indiquer la voie. Les gros engins jaunes n'effraient pas. Par tous les temps, ils rassurent et garantissent la qualité de nos routes.»

## AGENT D'EXPLOITATION DE LA VOIRIE PUBLIQUE

### Autres appellations

- Agent d'exploitation du domaine public routier
- Ouvrier de maintenance voirie
- Ouvrier d'entretien
- Agent d'entretien voirie
- Agent d'exploitation

### Définition

Exécute divers travaux d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics en suivant des directives ou d'après des documents techniques



**Jean Menissier**

« Si la rue est à nous,  
c'est à lui qu'on le doit. »

### Activités principales

- Missions de « patrouille », diagnostic des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence
- Réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain et exécution de petits travaux de serrurerie
- Entretien de la signalisation horizontale et verticale
- Exécution des travaux de chaussée, terrassements, déblaiements et travaux divers nécessaires à la bonne tenue du domaine public routier
- Entretien et nettoyage des espaces et voies publics
- Maintenance courante de l'outillage de chantier

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché à une direction générale des services techniques, une direction de la voirie et des équipements, à une structure territorialisée (équipes techniques de quartiers, agences techniques départementales), ou à un centre de moyens techniques municipal ou départemental

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



## RESPONSABLE DE PORT

### Autres appellations

- Maître de port
- Responsable de port adjoint
- Maître de port adjoint

### Définition

Coordonne et gère l'ensemble des ressources et moyens techniques liés à une installation portuaire. S'assure de leur maintenance, de leur mise en sécurité et de la qualité des prestations à l'égard des usagers du port



### Yvon Bizouarn

« Littoral ou zone côtière,  
il est plus sédentaire que naviguant.  
Il organise les allées et venues  
des uns et des autres et assure  
leur retour à bon port. »

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, conseil général, régie autonome
- Rattaché à un bureau du port ou à une capitainerie

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Conseil et aide à la décision en matière d'exploitation, d'aménagement et de développement des infrastructures portuaires
- Organisation de l'entretien et de la maintenance des installations
- Relation clientèle et relations publiques
- Gestion des moyens techniques et budgétaires
- Management opérationnel des équipes
- Suivi des normes qualité, sécurité, environnement

## AGENT DE PORT

### Autres appellations

- Agent portuaire
- Agent de port polyvalent
- Agent de port spécialisé (grutier, éclusier, pontier, etc.)
- Agent d'escale

### Définition

Assure l'exploitation et l'entretien courant des infrastructures du port. Accueil et informe les usagers. Fait respecter la réglementation applicable sur l'espace portuaire

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, conseil général, régie autonome
- Rattaché à un bureau du port ou à une capitainerie

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accueil et information des usagers
- Placement et amarrage des bateaux
- Entretien des installations
- Application des consignes de sécurité du port

## DIRECTEUR DES ESPACES VERTS

### Autres appellations

- Directeur parcs et jardins
- Directeur paysage et espaces verts
- Directeur paysage et nature
- Directeur espaces verts et environnement
- Responsable gestion des paysages
- Directeur de jardin botanique

### Définition

Coordonne les activités techniques, administratives, financières, humaines des subdivisions et ateliers espaces verts et met en place une politique paysagère prospective pour offrir au public un patrimoine vert et paysager de qualité

### Activités principales

- Participation à la définition et mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et de paysage
- Choix des options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts
- Supervision de projets de maîtrise d'ouvrage en paysage
- Protection du patrimoine vert du territoire
- Coordination des projets interservices en aménagement, génie urbain
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Philippe Richard**

*« Attentif pour que, comme son amabilité, les fleurs s'épanouissent. »*

## CHEF DE PROJET PAYSAGE

### Autres appellations

- Chargé de projet paysage
- Chargé de mission paysage

### Définition

Définit, organise, met en œuvre et promeut la politique publique locale en matière de paysage. Assiste et conseille les collectivités maîtres d'ouvrage pour la valorisation des paysages. Coordonne, pilote ou supervise les projets de paysage à l'échelle du territoire. Anime des partenariats publics et privés



### Bernard Accary

« Imaginer le paysage  
pour améliorer le cadre de vie. »

### Employeurs

- Parc naturel régional, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché à la direction environnement, aménagement du territoire ou paysage

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Elaboration, mise en œuvre et évaluation de la politique paysagère publique sur un territoire
- Elaboration d'outils d'analyse et de planification paysagère
- Mise en forme ou appui technique du volet paysager des documents d'urbanisme
- Gestion et contrôle des actions et des projets de paysage sur le territoire de la collectivité
- Assistance et conseil aux collectivités sur les dossiers réglementaires et études d'impact
- Développement de partenariats
- Communication et sensibilisation sur le patrimoine paysager de la collectivité

## CONCEPTEUR-PAYSAGISTE

### Autres appellations

- Paysagiste
- Architecte-paysagiste
- Chargé du bureau d'études
- Chargé des études de paysage
- Responsable du service paysage

### Définition

Analyse les besoins en aménagement et réalise les études de faisabilité des projets espaces verts et ouverts dont il assure la maîtrise d'œuvre et/ou la maîtrise d'ouvrage

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché au service des espaces verts, au sein de l'unité études et travaux neufs des grandes villes, ou au service « études » des services techniques ; peut être rattaché au service des études de voiries des départements

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Conception d'aménagements paysagers et proposition des modes de réalisation
- Étude économique des projets et réalisations ou analyses des études d'impact
- Elaboration et suivi des dossiers techniques
- Gestion et contrôle de la sous-traitance des projets d'aménagement paysager
- Gestion budgétaire de son unité
- Assistance et conseil technique en matière d'aménagements paysagers
- Animation et pilotage d'une équipe de dessinateurs
- Communication et concertation avec les usagers

## RESPONSABLE DE PARC ANIMALIER

### Autres appellations

- Responsable de parc zoologique
- Responsable de ferme pédagogique

### Définition

Présente au public une faune captive dans un cadre paysager adapté



**Anne-Julie Cazabli**

*« Aux aguets et avec précision, elle suit l'envol de la gent ailée. »*

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché au service des espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion, soin et amélioration du cheptel
- Planification des reproductions
- Organisation et contrôle de la sécurité des visiteurs
- Définition des activités d'animation et information des visiteurs
- Contrôle des projets et travaux d'aménagement des enclos et de l'environnement paysager du parc
- Participation à la gestion des ressources humaines du service
- Management opérationnel du service
- Animation et pilotage de l'équipe
- Gestion budgétaire du parc

## ANIMALIER

### Autres appellations

- Agent d'entretien animalier
- Chef-soigneur

### Définition

Effectue l'ensemble des soins appropriés au cheptel

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché au service des espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Nourrissage des animaux
- Nettoyage des cages et enclos
- Observation des animaux
- Réalisation de soins vétérinaires courants
- Surveillance de la sécurité des installations

## CHARGÉ DE TRAVAUX ESPACES VERTS

### Autres appellations

- Surveillant de travaux neufs espaces verts
- Conducteur de travaux espaces verts
- Responsable de travaux espaces verts

### Définition

Contrôle et guide de façon constante la réalisation de travaux neufs ou de rénovation des espaces verts, et vérifie leur bonne exécution

### Employeurs

- Majoritairement commune, structure intercommunale, département
- Rattaché au service des espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Vérification de la conformité des travaux effectués par les entreprises
- Organisation technique des chantiers
- Coordination des activités des entreprises sur les chantiers
- Gestion des équipements et rédaction des comptes rendus
- Contrôle quotidien du respect des règles de sécurité et d'hygiène des agents et des usagers
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe



## COORDONNATEUR GESTION DES ESPACES VERTS

### Autres appellations

- Adjoint au chef de service espaces verts
- Responsable du patrimoine espaces verts
- Responsable gestion des espaces verts
- Responsable forestier
- Gestionnaire du patrimoine arboré des routes

### Définition

Coordonne les travaux de production et d'entretien des espaces verts avec les équipes qu'il encadre. Gère et améliore l'ensemble du patrimoine végétal de la collectivité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché au service des espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition du plan de recensement, de gestion et de renouvellement du patrimoine vert de la collectivité
- Planification des plans de gestion et des guides techniques d'entretien pour chaque site public et pour le patrimoine arboré
- Suivi et contrôle de travaux effectués par les entreprises
- Diagnostic des arbres à risques
- Animation d'une politique d'information et de sensibilisation au patrimoine
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## RESPONSABLE DE PRODUCTION VÉGÉTALE

### Autres appellations

- Chef de cultures
- Responsable de centre de production horticole
- Responsable de pépinière
- Responsable de collection florale

### Définition

Organise, contrôle et assure la production végétale en fonction des besoins de la collectivité

### Employeurs

- Commune, département
- Généralement rattaché au service des espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Planification et organisation des travaux de production
- Suivi phytosanitaire des cultures
- Gestion budgétaire et organisation des commandes
- Gestion du stock de produits et matériaux
- Animation et pilotage de l'équipe
- Participation à la gestion des ressources humaines de l'unité de production
- Promotion de l'unité de production des espaces verts

## AGENT DE PRODUCTION VÉGÉTALE

### Autres appellations

- Serriste
- Floriculteur
- Agent pépiniériste

### Définition

Produit et élève les végétaux nécessaires au fleurissement et à l'aménagement des espaces verts de la collectivité

### Activités principales

- Production des végétaux
- Elevage des végétaux : transplantation, traitement, taille, arrosage, etc.
- Entretien courant des serres et du matériel

### Employeurs

- Commune ou pépinière d'arbres départementale
- Rattaché au service des espaces verts ou service des routes

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Elisabeth Mainand

« Donner un coup de pouce à la nature »



## DÉCORATEUR FLEURISTE



### Véronique Deltour

« Les plantes sont les fondements de la vie : elles soignent, nourrissent, parfument, décorent, fêtent, ... »

### Autres appellations

- Bouquetiste
- Spécialiste en art floral

### Définition

Conçoit, réalise et entretient les compositions végétales d'intérieur

### Activités principales

- Choix des plantes en pots ou fleurs coupées
- Arrangement des végétaux
- Contrôle, entretien et remplacement des végétaux mis en place
- Réalisation de décors temporaires

### Employeurs

- Commune
- Rattaché au service des espaces verts

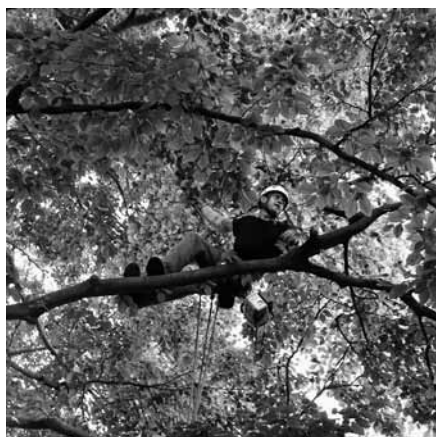
### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## ÉLAGUEUR



### Carl Berten

« Prendre de la hauteur pour une juste connaissance des arbres. »

### Autres appellations

- Bûcheron élagueur
- Arboriste
- Grimpeur élagueur

### Définition

Taille, entretien, soigne, élague ou abat les arbres

### Activités principales

- Taille et élagage des arbres
- Abattage des arbres
- Organisation du chantier
- Réalisation de traitements phytosanitaires et chirurgie arboricole sur le patrimoine arboré
- Entretien courant du matériel

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, établissement d'enseignement
- Rattaché au service des espaces verts ou au service des routes des intercommunalités et départements

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux, Adjointes techniques territoriaux, Adjointes techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## JARDINIER DES ESPACES HORTICOLES ET NATURELS

### Autres appellations

- Ouvrier espaces verts
- Ouvrier de maintenance espaces verts
- Jardinier
- Forestier
- Agent d'entretien de l'espace rural
- Agent d'entretien des espaces naturels
- Agent agricole

### Définition

Effectue l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site

### Activités principales

- Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site
- Préservation de la qualité des sites et prévention des risques
- Entretien des équipements
- Suivi des travaux sur le site
- Participation à l'accueil du public

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché aux services des espaces verts, des espaces naturels ou de l'environnement

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



### Daniel Danielian

« Les espaces verts, ici, côtoient les espaces bleus : les robocops de la mauvaise herbe, les bonshommes verts de la propreté savent bien que la pluie n'est pas seule à verdir la Bretagne »

## RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

### Nicolas Péaut

« De la conception  
à la mise en œuvre :  
être le «*touche à tout*»  
de tous les corps  
de métiers du bâtiment. »



### Autres appellations

- Directeur des services techniques

### Définition

Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques. Pilote les projets techniques de la collectivité

### Activités principales

- Mise en œuvre des projets dans le secteur technique
- Pilotage et suivi des contrats, missions déléguées des services affermés
- Veille juridique et réglementaire
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction générale des services, voire au DGA chargé des interventions techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## RESPONSABLE DES BÂTIMENTS

### Autres appellations

- Directeur des bâtiments
- Directeur des bâtiments et architecture
- Directeur des travaux des bâtiments
- Directeur du patrimoine
- Directeur des programmes de bâtiment
- Directeur de la construction et de la réhabilitation
- Directeur de la gestion technique des bâtiments
- Directeur du patrimoine bâti

### Définition

Propose et met en œuvre les programmes de travaux, veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité. Organise et coordonne aux plans technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Office public de l'habitat
- Rattaché à la direction générale des services techniques, ou membre de la direction générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti
- Montage, planification, coordination d'opérations de construction et d'entretien des bâtiments
- Coordination des services et partenaires impliqués dans l'entretien des bâtiments et l'acte de construire
- Supervision de projets et représentation du maître d'ouvrage
- Coordination et pilotage de projets en maîtrise d'œuvre
- Contrôle des règles de sécurité dans les bâtiments
- Supervision de la rédaction de marchés publics de travaux, d'études techniques diverses
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe



## ARCHITECTE

### Autres appellations

- Maître d'œuvre

### Définition

Analyse les besoins en aménagement et réalise les études de faisabilité des projets de bâtiments et d'espaces publics dont il assure la maîtrise d'œuvre et/ou la maîtrise d'ouvrage

### Activités principales

- Etude technique et économique des projets, réalisation ou analyse des études d'impact
- Conseil en matière de solutions architecturales en fonction des contraintes réglementaires
- Conception, réalisation de projets de bâtiments et d'aménagement, proposition de modes de réalisation
- Suivi et contrôle des réalisations, des études et projets menés par des maîtres d'œuvre extérieurs
- Organisation du travail des dessinateurs et des projeteurs

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché à la direction générale des services techniques ou à une direction générale en charge du patrimoine

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## CHARGÉ D'OPÉRATION DE CONSTRUCTION

### Autres appellations

- Conducteur d'opération
- Représentant ou assistant maîtrise d'ouvrage
- Chargé d'opération
- Chef de projet-programmiste
- Chef de projet immobilier
- Opérationnel

### Définition

Représente ou assiste le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructuration lourde du patrimoine bâti de la collectivité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Office public de l'habitat
- Rattaché à la direction générale des services techniques, à la direction du patrimoine ou à un service opérationnel

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance au maître d'ouvrage dans le processus décisionnel des projets de bâtiment
- Réalisation d'études d'opportunité, faisabilité, localisation
- Pilotage du programme et prise en compte des notions de coût global et de HQE
- Représentation du maître d'ouvrage
- Rédaction des marchés
- Gestion financière, administrative et juridique des opérations
- Evaluation et contrôle de la qualité des services rendus

## DESSINATEUR-OPÉRATEUR DAO

### Autres appellations

- Dessinateur CAO-DAO
- Dessinateur-Projeteur

### Définition

Réalise, à l'aide de logiciels spécialisés, l'ensemble des documents graphiques relatifs à un projet, des études préalables aux plans d'exécution et dossiers d'ouvrages exécutés. En assure la mise à jour lors de modifications intervenues.

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des services techniques ou à un service spécialisé : bâtiments, espaces verts et paysage ou infrastructures

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Elaboration et modification des documents graphiques aux différents stades d'un projet et lors des modifications ultérieures des ouvrages
- Participation à l'évaluation quantitative des projets et relations avec les bureaux d'études et entreprises
- Gestion des matériels, logiciels bibliothèque de plans et supports d'information

## TECHNICIEN BÂTIMENT

### Autres appellations

- Technicien d'études bâtiment
- Chef de projet bâtiment

### Définition

Conçoit, fait réaliser, en régie directe ou par des entreprises, des travaux de construction, rénovation ou aménagement concernant le patrimoine bâti, gère les équipements techniques de la collectivité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, région, département
- Rattaché à la direction des services techniques ou des bâtiments

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Alain Ruchaert**

« Le dessinateur par ses plans,  
ses perspectives, donne vie aux projets. »

### Activités principales

- Réalisation d'études de faisabilité, conception de parties d'ouvrages de bâtiments
- Veille technique et réglementaire
- Conduite d'opérations et rédaction de documents pour la passation des marchés
- Représentation du maître d'ouvrage, coordination de l'activité des entreprises et/ou des ouvriers sur les chantiers
- Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments
- Management opérationnel du service

## SURVEILLANT DE TRAVAUX BÂTIMENT

### Autres appellations

- Chef d'équipe bâtiment
- Surveillant de travaux, bâtiments, réseaux et abords

### Définition

Contrôle de façon constante l'exploitation des bâtiments, fait réaliser, suit et vérifie la réalisation de travaux d'entretien et vérifie leur bonne exécution

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région et établissement d'enseignement
- Rattaché à la direction des bâtiments, des lycées, des collèges ou à la direction des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion des équipements et du patrimoine
- Coordination et vérification des travaux des ouvriers et entreprises
- Contrôle du respect des règles de sécurité du chantier
- Organisation de la réception des travaux et suivi des visites de la commission de sécurité
- Gestion administrative et budgétaire
- Animation et pilotage d'une équipe

## OUVRIER POLYVALENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

### Autres appellations

- Ouvrier de maintenance bâtiment
- Ouvrier bâtiment
- Agent de maintenance polyvalent

### Définition

Maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment, en suivant des directives ou d'après des documents techniques



### Martial Bot

*« Venu de l'État, il n'a pas perdu le fil, sait regarder les choses de haut et garder son équilibre. »*

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région et établissement d'enseignement
- Rattaché à la direction des bâtiments, des lycées, des collèges, à la direction générale des services techniques, au responsable d'antenne décentralisée de la collectivité, ou encore au responsable d'équipement(s)

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Diagnostic et contrôle des équipements relevant de sa ou ses spécialités
- Travaux d'entretien courant des équipements
- Relations avec les usagers et utilisateurs
- Utilisation et maintenance courante de l'outillage
- Contrôle de l'approvisionnement en matériels et produits

## RESPONSABLE ÉNERGIE

### Autres appellations

- Chargé de mission énergie
- Directeur énergie

### Définition

Met en œuvre la politique de maîtrise de l'énergie en assurant la cohérence entre conception énergétique des équipements, exploitations des installations climatiques, et gestion des dépenses d'énergie

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché à la direction générale des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition de la politique de maîtrise de l'énergie de la collectivité
- Mise en œuvre des orientations dans le cadre des programmes de rénovation ou construction d'équipements
- Conseil et assistance auprès des élus
- Coordination et pilotage des projets et travaux, et gestion de la sous-traitance
- Contrôle de l'exploitation des installations et suivi des dépenses d'énergie de la collectivité
- Évaluation de la politique publique en matière de maîtrise de l'énergie
- Veille scientifique dans le domaine des marchés de l'énergie
- Gestion administrative et budgétaire du service
- Participation à la gestion des ressources humaines
- Management opérationnel du service

## RESPONSABLE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS CLIMATIQUES

### Autres appellations

- Chef atelier chauffage
- Technicien d'exploitation d'installations climatiques

### Définition

Assure l'entretien et le pilotage des installations de chauffage, plomberie, climatisation et gaz dans le patrimoine bâti de la collectivité, en régie directe ou via des entreprises

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région et établissement public d'enseignement
- Rattaché à la direction de l'énergie, des bâtiments, des lycées, des collèges ou à la direction des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion des équipements et des installations climatiques
- Coordination de l'activité des entreprises et/ou des ouvriers de l'atelier de chauffage
- Contrôle et vérification de la bonne exécution des travaux et vérification de leurs attachements
- Gestion administrative et budgétaire
- Animation et pilotage d'une équipe



## GESTIONNAIRE DE FLUX

### Autres appellations

- Gestionnaire des fluides
- Gestionnaire de l'énergie

### Définition

Assure le suivi et l'optimisation tarifaires des dépenses d'énergie (électricité, gaz, chaleur et froid de réseau, carburants, etc.), d'eau et de télécommunications de la collectivité. Met en œuvre et exploite les outils de traitement de l'information liés à la télégestion des équipements

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché généralement à la direction générale des services techniques ou à la direction de l'énergie quand elle existe
- Eventuellement, rattaché aux services financiers ou au contrôle de gestion de la collectivité

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion, optimisation des consommations d'eau, d'énergie et de télécommunications de la collectivité
- Analyse des anomalies éventuelles de facturation et contrôle des dérives de consommation
- Gestion des demandes de nouveaux branchements ou contrats auprès des opérateurs et fournisseurs
- Evaluation des consommations et conseil en matière d'optimisation
- Relations avec les usagers

## TECHNICIEN FLUIDES

### Autres appellations

- Technicien en génie électrique, hydraulique et thermique

### Définition

Conçoit et fait réaliser, en régie directe ou par des entreprises, des travaux, rénovation ou aménagement des installations de chauffage, plomberie, climatisation, ventilation et électriques (courants forts et courants faibles) du patrimoine bâti de la collectivité. Assure l'exploitation et la maintenance des installations électriques, productrices d'électricité

### Activités principales

- Réalisation d'études de faisabilité, conception des équipements électriques d'un bâtiment, courants forts et courants faibles, des installations de chauffage, plomberie, climatisation, gaz et ventilation
- Conduite d'opérations et rédaction de documents pour la passation des marchés
- Contrôle et vérification de la bonne exécution des travaux et vérification de leurs attachements
- Réception des travaux, contrôle des pièces relatives à l'exécution du chantier
- Gestion et maintenance des installations d'électricité, des équipements et des installations climatiques
- Coordination de l'activité des entreprises et/ou des équipes d'exploitation

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des services techniques ou des bâtiments

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## CHAUFFAGISTE

### Autres appellations

- Dépanneur d'installation de chauffage, ECS et climatisation

### Définition

Dépanne et assure l'entretien général des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de climatisation des bâtiments. Exécute tous les travaux de montage hydrauliques des chaufferies : canalisations, pompes, vannes, etc.

### Activités principales

- Mise en service et réglage d'installation
- Maintenance des installations de chauffage et climatisation
- Dépannage des installations de chauffage et climatisation
- Pilotage des installations et optimisation des consommations
- Gestion des équipements et de l'approvisionnement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région et établissement d'enseignement
- Rattaché à la direction générale des services techniques, à la direction des bâtiments, des lycées, des collèges, à la direction de l'énergie, au responsable d'antenne décentralisée de la collectivité, ou encore au responsable d'équipement(s)

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux, Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



**Christophe Seccon**

« Présent été comme hiver. »

## RESPONSABLE PROPRETÉ

### Autres appellations

- Responsable du nettoyage

### Définition

Organise et supervise le nettoyage des chaussées, trottoirs et espaces publics, des monuments et le traitement des pollutions visuelles

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction des services techniques, de la propreté et/ou de l'hygiène et de la prévention des risques, du cadre de vie, de l'environnement
- Dans certaines collectivités, l'action de propreté urbaine peut être confiée en tout ou partie aux agents des espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Pilotage et coordination des schémas et des programmes de propreté publique
- Programmation des achats d'équipements
- Assistance et conseil techniques auprès de la direction ou des élus
- Pilotage des responsables de secteurs et animation des équipes de nettoyage
- Pilotage d'actions de sensibilisation et de plan qualité pour la propreté
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## AGENT DE NETTOIEMENT

### Autres appellations

- Agent de propreté urbaine
- Agent d'entretien du domaine public
- Agent de lutte contre les pollutions visuelles

### Définition

Effectue les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics

### Activités principales

- Nettoyement des voies, espaces publics et ouvrages d'art
- Surveillance de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers
- Suivi et entretien des équipements et matériels

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction de la propreté, du cadre de vie, de l'environnement, des services techniques, des espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



### Jacques-Richard Dahan

« Ensemble gardons la ville propre, parce que la propreté c'est agréable »

## RESPONSABLE DE LA GESTION DES DÉCHETS

### Autres appellations

- Responsable technique de la gestion des déchets
- Responsable de service déchets
- Responsable prévention des déchets
- Responsable de la collecte des déchets
- Responsable des déchetteries
- Responsable d'unité de traitement

### Définition

Participe à l'élaboration, met en œuvre et contrôle les projets et les opérations de gestion des déchets en régie ou délégués à des prestataires. Est garant de l'évacuation et de la valorisation des déchets, en conformité avec les réglementations

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction de l'environnement ou de gestion des déchets, ou à la direction des services techniques des communes et groupement de communes, ou d'un syndicat intercommunal des déchets

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Assistance et conseil techniques auprès de la direction ou des élus
- Pilotage de la gestion des déchets
- Optimisation de l'élimination et de la valorisation des déchets
- Participation à la stratégie de communication et mise en œuvre d'actions de sensibilisation
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## COORDONNATEUR COLLECTE

### Autres appellations

- Chef d'équipe collecte
- Assistant collecte

### Définition

Coordonne, organise les tournées de collecte et l'activité de la ou des équipes dont il a la charge, vérifie le bon fonctionnement des matériels et du parc roulant

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction de l'environnement ou de gestion des déchets, ou à la direction des services techniques des communes et groupement de communes, ou d'un syndicat intercommunal des déchets

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Organisation, coordination et suivi des tournées de collecte
- Gestion de l'activité et des équipements
- Supervision et contrôle de l'entretien du parc roulant et des matériels
- Surveillance des conditions et de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Participation à la mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## AGENT DE COLLECTE

### Autres appellations

- Ripeur
- Chauffeur-ripeur

### Définition

Enlève et collecte les déchets ménagers et assimilés ou ceux issus de la collecte sélective jusqu'au lieu de traitement

### Activités principales

- Enlèvement et collecte des déchets ménagers et assimilés, ou ceux issus du tri sélectif
- Surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte, ou au déchargement
- Vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages
- Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à un syndicat intercommunal des déchets, à la direction de l'environnement et/ou gestion des déchets, ou à la direction des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



### Roman Collet

Collecte bio-déchets

« Pas de doute, pas de question, c'est bien en Bretagne qu'on est le mieux au vert. »



## COORDONNATEUR DÉCHETTERIE

### Autres appellations

- Assistant déchetterie
- Adjoint au responsable de déchetterie
- Chef d'équipe déchetterie

### Définition

Coordonne, organise l'activité de la déchetterie et la gestion de la ou des équipes dont il a la charge, assure le bon fonctionnement du matériel

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction de l'environnement ou de gestion des déchets, ou à la direction des services techniques des communes et groupement de communes, ou d'un syndicat intercommunal des déchets

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Planification, coordination et participation aux travaux d'exploitation et d'entretien des déchetteries
- Supervision et contrôle des activités déléguées aux entreprises
- Surveillance des conditions et de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Gestion des équipements et des matériels
- Participation à la mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## AGENT DE DÉCHETTERIE

### Autres appellations

- Gardien de déchetterie
- Gestionnaire de déchetterie
- Ambassadeur du tri

### Définition

Assure les opérations de réception des déchets, de surveillance du tri, de gardiennage et de gestion des équipements d'une déchetterie ou d'une plate-forme de tri. Conseille et oriente les utilisateurs



**Michel Deféver,**

« Gardien en charge du respect du tri pour sauvegarder la planète. »

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, syndicats intercommunaux de traitement des ordures ménagères, syndicats mixtes de traitement des ordures ménagères
- Généralement rattaché à la direction de l'environnement et/ou gestion des déchets, ou à la direction des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Réception des déchets et vérification de leur bonne affectation dans les contenants
- Gestion et suivi des rotations des bennes
- Nettoyage et entretien des équipements du site
- Gardiennage et protection du site
- Accueil, information et orientation des utilisateurs
- Tenue des documents de l'activité

## DIRECTEUR EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

### Autres appellations

- Responsable du service eau potable et assainissement

### Définition

Propose et supervise la mise en œuvre d'une stratégie globale en matière d'eau potable et d'assainissement. Elabore la programmation des travaux d'investissement, des missions d'entretien et de contrôle

### Employeurs

- Commune, département, structure intercommunale
- Rattaché généralement à la direction de l'environnement ou à la direction des services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'eau potable et d'assainissement
- Organisation et mise en œuvre d'une politique publique en matière d'eau potable et d'assainissement
- Coordination, pilotage, évaluation des projets, gestion de la sous-traitance
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## HYDROGÉOLOGUE

### Autres appellations

#### Définition

Elabore et met en œuvre des études et des plans de gestion pour la recherche, l'évaluation et la protection des ressources en eau potable. Suit la mise en place des périmètres de protection et l'évolution de la qualité des ressources en eau

### Activités principales

- Elaboration de propositions et de scénarios d'actions en matière de ressources en eau
- Coordination et instruction de projets et d'études de recherche en eau ou de protection des captages
- Prospection et évaluation des ressources en eau du territoire
- Evaluation des effets des actions
- Assistance et conseil aux collectivités pour la recherche en eau et la gestion de la ressource
- Veille juridique et technologique dans le domaine de l'eau potable
- Supervision de projets et gestion de la sous-traitance
- Elaboration et suivi de l'exécution du budget, des aides aux collectivités, gestion de la commande publique
- Développement et gestion des relations partenariales

### Employeurs

- Département, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de l'eau ou de l'environnement et de l'aménagement rural

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## RESPONSABLE D'EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

### Autres appellations

- Technicien en charge de l'exploitation eau potable et assainissement
- Conducteur d'installations
- Chef de station de traitement

### Définition

Gère et évalue les installations. Programme et planifie les travaux et le renouvellement des équipements dont il assure les contrôles de conformité des branchements sur le réseau

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de l'eau et de l'assainissement

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Organisation et mise en œuvre de la politique sur l'eau potable et l'assainissement de la collectivité
- Gestion et exploitation de collecte, transport et/ou traitement de l'eau
- Evaluation des effets et impacts de la politique publique en matière d'eau potable et d'assainissement
- Supervision des projets, maîtrise d'ouvrage pour les travaux sur les installations
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CONTRÔLEUR EN ASSAINISSEMENTS COLLECTIF ET NON COLLECTIF

### Autres appellations

- Contrôleur de dispositif autonome ou d'assainissement non collectif (ANC)

### Définition

Instruit les dossiers d'assainissement ; délivre des conseils techniques sur l'implantation et la conception du ou des ouvrage(s). Suit et contrôle les chantiers de construction, de réhabilitation ou de branchement. Réalise le contrôle final et délivre un avis pour le certificat de conformité



### Mathieu Le Gal

« Les yeux ouverts,  
il contrôle les normes d'assainissement. »

### Employeurs

- Commune, département, structure intercommunale
- Rattaché généralement à la direction de l'environnement ou aux services techniques dans les communes ou les structures intercommunales, au service d'assistance technique à l'entretien des stations d'épuration dans les conseils généraux

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Mise en œuvre des orientations de la collectivité en matière de contrôle d'assainissements collectif et autonome et de branchement des particuliers sur le réseau collectif
- Assistance et conseil aux élus et évaluation de la politique publique d'assainissement
- Instruction et contrôle des dossiers
- Organisation des relations avec la population
- Elaboration et mise en œuvre de projets
- Elaboration et suivi du budget, gestion de la commande publique
- Application des procédures administratives
- Veille juridique, technologique

## TECHNICIEN DE CONTRÔLE DES STATIONS D'ÉPURATION

### Autres appellations

- Technicien de service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration (SATESE)
- Responsable du contrôle des stations d'épuration

### Définition

Diagnostic le fonctionnement des stations d'épuration. Conseille les exploitants. Informe les agents. Instruit les dossiers d'assainissement collectif

### Employeurs

- Conseil général, peut exercer en agence régionale pour l'environnement
- Rattaché généralement à la direction de l'environnement et de l'aménagement rural, au service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Organisation, planification et réalisation des contrôles des équipements d'assainissement collectif
- Evaluation des performances des stations d'épuration
- Conseil aux exploitants, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage
- Elaboration des rapports de visites de terrain et des bilans
- Réalisation d'audit des équipements d'autosurveillance
- Participation au pilotage de projets
- Assistance à la mise en place de l'autosurveillance et des autocontrôles

## SURVEILLANT DE TRAVAUX EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

### Autres appellations

- Contrôleur de travaux

### Définition

Suit et analyse la conformité des travaux et rédige les compte-rendus. Etablit les attachements contradictoires avec les entreprises. Vérifie le non dépassement des crédits. Gère les relations aux particuliers dans le cas de reprises de branchements

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché au service de l'eau et de l'assainissement

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des besoins en équipement et suivi de l'exécution des travaux
- Gestion budgétaire
- Gestion administrative
- Animation et pilotage des équipes de chantiers
- Veille en matière de réglementation environnementale et technologique
- Organisation de la relation avec la population



## OUVRIER D'ENTRETIEN RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

### Autres appellations

- Fontainier
- Egoutier
- Releveur de compteurs

### Définition

Relève les compteurs, effectue l'entretien et les petites réparations du réseau d'eau potable et d'assainissement, recherche les fuites, réalise les branchements sur le réseau et les changements de compteurs d'eau potable

### Activités principales

- Entretien des réseaux d'eaux usées et d'eau potable
- Relevé de compteurs, changement de compteur d'eau potable
- Réalisation de branchements des installations privées sur le réseau public
- Détection de fuites et réparation sur le réseau ou les installations du domaine public
- Relations avec les usagers
- Mise à jour des plans de réseaux

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction de l'eau et de l'assainissement ou aux services techniques

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

**Gilles Cavagnoud**

« Parce qu'elle est sûre, bonne, bienfaisante, fontaine je boirai de ton eau. »



## OUVRIER D'ENTRETIEN STATIONS D'EAU POTABLE ET D'ÉPURATION



### Dominique Leplat

« Capter, traiter, surveiller,  
pour maintenir la qualité de l'eau. »

### Autres appellations

- Agent d'entretien de station d'épuration ou de station de traitement d'eau potable

### Définition

Effectue le nettoyage et l'entretien courant des dispositifs et traitement de l'eau d'épuration et de stockage. Vérifie le bon fonctionnement du dispositif. Réalise des petites réparations. Adapte la quantité de réactif par rapport aux résultats d'autocontrôle. Effectue des relevés réguliers

### Activités principales

- Surveillance et maintenance de la station et des annexes
- Réalisation et suivi des mesures d'autocontrôle, d'entretien et de réglage des points de contrôles
- Gestion des approvisionnements en réactifs et en matériel
- Réalisation d'interventions nécessaires au bon fonctionnement de la station et des équipements annexes
- Gestion des boues produites

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction eau et assainissement, ou au service technique

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)





## *Animation et services à la population*

- 
- Social
  - Éducation et animation
  - Restauration collective
  - Santé
  - Laboratoires
  - Population et funéraire
  - Services culturels
  - Arts et techniques du spectacle
  - Bibliothèques et centres documentaires
  - Enseignements artistiques
  - Établissements et services patrimoniaux
  - Sports

## DIRECTEUR DE L'ACTION SOCIALE

### Autres appellations

- Directeur de centre communal d'action sociale
- Directeur des affaires sociales
- Directeur des interventions sanitaires et sociales
- Directeur de l'action sociale et de la solidarité

### Définition

Participe à la définition des orientations en matière de politique sociale de la collectivité.  
Coordonne les services de l'action sociale.  
Fait appliquer la politique sociale

### Employeurs

- Département, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à la direction générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de politique sociale
- Assistance et conseil auprès des élus
- Organisation et mise en œuvre de la politique sociale sur le territoire
- Evaluation de la politique publique sociale
- Management stratégique des services ou délégations d'action sociale
- Animation et pilotage des équipes d'adjoints, délégués ou chefs de services sociaux
- Animation et développement de partenariats
- Gestion des ressources humaines
- Gestion budgétaire
- Promotion des services d'action sociale

## RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL

### Autres appellations

- Responsable de foyer de l'enfance
- Directeur de maison à caractère social
- Directeur d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Directeur de foyer logement
- Directeur de centre d'hébergement et de réadaptation sociale

### Définition

Dirige un lieu de vie permanent accueillant des publics en difficulté (enfants, mères, personnes âgées dépendantes, handicapées, sans logement, etc.), en liaison avec les partenaires associatifs et institutionnels de l'aide sociale

### Activités principales

- Définition et mise en œuvre du projet d'établissement
- Conception et mise en œuvre des projets individuels
- Organisation des services rendus aux résidents
- Développement et animation des partenariats
- Évaluation des projets individuels
- Management opérationnel de l'établissement
- Animation et pilotage d'équipes pluridisciplinaires
- Gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion matérielle et technique de l'établissement
- Promotion de l'établissement

### Employeurs

- Département, commune, CCAS/CIAS
- Rattaché aux services d'action sociale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Catherine Vauché,**  
**Philippe Dussouchet**

« Malgré ses nombreuses tâches administratives statiques, il se veut prolongateur de mouvement, de santé, voire de jeunesse. »

## RESPONSABLE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

### Autres appellations

- Cadre en charge de la protection de l'enfance

### Définition

Met en œuvre et conduit la politique départementale de prévention et de protection de l'enfance en liaison avec des partenaires

### Employeurs

- Département
- Généralement rattaché à la direction de la solidarité, de la prévention et de l'action sociale, ou des interventions sanitaires et sociales, etc.

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Décision et mise en œuvre des mesures de prévention et de protection de l'enfance
- Conception et mise en œuvre d'un projet en direction de l'enfant et de sa famille
- Coordination des partenaires de l'aide sociale à l'enfance
- Mise en œuvre des procédures d'adoption
- Participation à la politique départementale en matière de protection de l'enfance
- Gestion des assistantes familiales
- Animation et pilotage d'équipes pluridisciplinaires de travailleurs sociaux

## RESPONSABLE D'UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE

### Autres appellations

- Responsable de circonscription d'action sociale
- Délégué territorial d'action sociale
- Responsable de pôle d'action sociale

### Définition

Anime et coordonne, sur le territoire de l'unité, le travail social et médico-social. Dirige l'équipe de travailleurs sociaux de l'unité. Centralise et transmet les données, observations et analyses permettant de cerner les besoins sociaux et leurs évolutions

### Employeurs

- Département
- Rattaché à la direction de la solidarité, de la prévention et de l'action sociale, ou des interventions sanitaires et sociales

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'intervention sociale
- Assistance et conseil auprès des élus
- Conception et mise en œuvre d'un projet de circonscription
- Organisation de la relation aux usagers
- Pilotage ou coordination de projets d'action sociale et médico-sociale
- Animation et développement de partenariats
- Mise en place d'une veille sociale
- Management opérationnel de la circonscription
- Animation et pilotage d'équipes pluridisciplinaires
- Gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et budgétaire
- Promotion et communication du projet de la circonscription



## CONSEILLER D'ACTION SOCIALE

### Autres appellations

- Référent technique d'action sociale
- Responsable adjoint d'unité territoriale d'action sociale
- Adjoint au responsable de circonscription
- Chargé de mission des affaires sociales

### Définition

Recense les besoins, propose et participe à la mise en œuvre de la politique sociale dans les secteurs qui relèvent de sa compétence. Exerce une fonction de conseil ou d'expertise auprès de la direction et des équipes de terrain. Encadre éventuellement un service ou une mission dans une unité territoriale

### Employeurs

- Département
- Rattaché à la direction des interventions sanitaires et sociales ou direction de la solidarité

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des priorités pour les services sociaux
- Assistance et conseil auprès des élus et de la direction de la collectivité
- Coordination du fonctionnement et des actions du service d'action sociale
- Analyse des problèmes sociaux et/ou médico-sociaux rencontrés par les services
- Conseil technique et soutien aux pratiques professionnelles
- Assistance aux partenaires internes et externes pour le montage de projets collectifs
- Veille sectorielle
- Participation au management opérationnel du service
- Animation et pilotage d'équipe

## PSYCHOLOGUE

### Autres appellations

- Psychologue clinicien

### Définition

Conçoit des actions préventives et curatives au plan individuel et/ou familial. Réalise un travail clinique et éventuellement thérapeutique auprès des enfants et parents. Propose une écoute individuelle ou collective pour une prise de distance des situations

### Employeurs

- Département, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à la direction de l'action sociale, ou de la solidarité départementale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Psychologues territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Conduite d'entretiens cliniques
- Réalisation d'observations cliniques d'enfants en milieu institutionnel ou ouvert
- Réalisation d'évaluations ou de diagnostics psychologiques
- Prise en charge individuelle ou collective des patients
- Conseil technique aux professionnels médico-sociaux et éducatifs
- Animation de réunions avec les familles
- Animation de la réflexion avec les professionnels
- Veille sectorielle

## TRAVAILLEUR SOCIAL

### Autres appellations

- Assistant social
- Assistant social polyvalent ou spécialisé (aide sociale à l'enfance, etc.)
- Assistant social du personnel
- Educateur spécialisé
- Conseillère en économie sociale et familiale

### Définition

Contribue, dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique, à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie

### Employeurs

- Département, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché aux services d'action sociale

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Assistants territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Accueil, information et orientation des usagers
- Elaboration d'un diagnostic psychosocial
- Accompagnement social et/ou éducatif de personne dans le cadre de l'aide à la personne
- Accompagnement de groupes et de communautés dans le cadre de projet collectifs
- Médiation auprès des organismes
- Instruction administrative des dossiers de demandes d'aides
- Pilotage et animation de projets et actions de prévention
- Développement et animation de partenariats
- Veille sociale et juridique
- Accueil et tutorat des élèves et stagiaires



**Mohamed Dahmane**

« *Le dialogue pour sortir de l'exclusion et de la détresse sociale.* »

## AGENT D'ACCUEIL SOCIAL

### Autres appellations

- Conseiller social
- Référent social
- Agent polyvalent d'accueil

### Définition

Accueille le public des services sociaux. Accompagne la première demande au plan administratif. Identifie et qualifie la demande sociale et oriente vers les services ou les professionnels concernés

### Employeurs

- Département, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à la direction de l'action sociale

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale, Administrative
- Cadres d'emplois : Agents sociaux territoriaux, Adjointes administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accueil et renseignement du public
- Identification et qualification des demandes sociales
- Orientation vers les services ou organismes compétents
- Accompagnement dans les démarches administratives initiales

## AGENT D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

### Autres appellations

- Travailleuse familiale
- Technicienne de l'intervention sociale et familiale

### Définition

Assure l'action socio-éducative auprès des usagers, à partir du support des activités d'aide à la vie quotidienne et à l'éducation des enfants. Contribue à l'autonomisation et à la prévention d'interventions plus lourdes, voire des placements en institution. Met en place des projets éducatifs et préventifs avec les personnes ou familles en difficulté temporaire, personnes âgées, handicapées

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à la direction action sociale

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Agents sociaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accompagnement et aide aux personnes dans la vie quotidienne et l'aménagement du cadre de vie
- Soutien à la fonction parentale
- Accompagnement et aide aux personnes dans des situations spécifiques
- Accompagnement vers l'insertion
- Participation au diagnostic de la situation et à la proposition d'intervention
- Médiation entre individus, collectifs et structures
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de développement social local

## ASSISTANTE FAMILIALE



### Pierrette Czajka

« Contribuer à l'épanouissement du jeune enfant durant l'activité professionnelle de sa famille et en faire un citoyen de demain. »

### Autres appellations

- Assistante maternelle permanente

### Définition

Accueille, à son domicile, des enfants, des adolescents ou de jeunes majeurs. Leur prodigue des soins et effectue les tâches nécessaires à leur développement physique, mental et social

### Activités principales

- Gestion de la vie quotidienne de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte
- Mise en place d'un cadre d'expression et éducatif
- Aide à l'expression de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte
- Suivi de la scolarité
- Intégration de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte dans la vie sociale
- Transmission d'informations sur la situation de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte

### Employeurs

- Département
- Rattaché aux services sociaux, après agrément à la suite d'une formation obligatoire de 120 heures définie par le ministère des Affaires sociales

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Agents sociaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## AIDE À DOMICILE

### Autres appellations

- Auxiliaire de vie sociale
- Agent d'accompagnement à la vie quotidienne des personnes âgées
- Aide ménagère
- Assistant de vie
- Aide aux personnes âgées
- Auxiliaire de gériatrie ou de gériologie
- Auxiliaire médico-psychologique

### Définition

Contribue au maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. Apporte une aide à la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne, une aide à l'entretien de la maison, un soutien psychologique et social

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à la direction « action sociale » ou au service d'aide à domicile d'un CCAS/CIAS ou d'un syndicat mixte

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Agents sociaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accompagnement et aide aux personnes dans la vie quotidienne
- Aide à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie
- Aide au maintien de la vie sociale et relationnelle
- Participation à la prévention de la maltraitance des personnes vulnérables
- Diagnostic des situations d'urgence, formulation et transmission de propositions



Isabelle Bajan

« Elle transmet le sourire, sincèrement, tout lait tout miel. »

## RÉFÉRENT INSERTION PROFESSIONNELLE

### Autres appellations

- Chargé de projet emploi
- Conseiller emploi insertion

### Définition

Accueille et accompagne différents publics dans l'élaboration d'un parcours favorisant leur insertion professionnelle

### Activités principales

- Accueil, information et orientation des publics en insertion
- Évaluation des situations individuelles
- Elaboration et accompagnement du parcours individualisé d'insertion professionnelle
- Développement et animation de la relation entre l'utilisateur et les acteurs sociaux et économiques
- Participation à la définition et la mise en œuvre d'une politique d'insertion professionnelle

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, région
- Rattachement possible à un centre communal d'action sociale (CCAS), à une unité d'action territoriale (département), à une maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Selon la collectivité, rattaché à la direction du développement économique, de l'emploi, de l'action sociale, de l'insertion, service du PLIE

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs, Rédacteurs territoriaux, Assistants territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



## DIRECTEUR ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION

### Autres appellations

- Directeur petite enfance
- Directeur des affaires scolaires, enseignement ou éducation
- Directeur de l'enfance, de la jeunesse

### Définition

Participe à la définition du projet éducatif global de la collectivité. Pilote des projets enfance, jeunesse et éducation. Encadre et organise les services et les équipements rattachés à sa direction

### Activités principales

- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'enfance, jeunesse et éducation
- Elaboration des programmes de construction et de maintenance d'établissements scolaires et d'accueil
- Assistance et conseil aux élus
- Sécurisation et prévention des équipements
- Conception et pilotage de projets enfance, jeunesse et éducation
- Animation et développement de partenariats
- Promotion et communication de la politique éducative locale
- Veille sectorielle
- Evaluation des programmes et projets enfance, jeunesse et éducation
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Commune, CCAS/CIAS, structure intercommunale, département ou région
- Généralement rattaché aux services à la population au sein d'une direction enfance jeunesse ou affaires scolaires, ou directement rattaché à la direction générale (mission sociale, animation urbaine)

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs, Puéricultrices cadres territoriaux de santé

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## COORDONNATEUR ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION

### Autres appellations

- Coordonnateur petite enfance
- Coordonnateur temps libre
- Coordonnateur jeunesse
- Coordonnateur veille éducative
- Coordonnateur de réseau rural d'éducation

### Définition

Coordonne les activités des établissements et services petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, etc. dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs

### Activités principales

- Organisation et mise en œuvre des politiques enfance, jeunesse et éducation
- Assistance et conseil technique aux élus
- Développement et animation des partenariats
- Pilotage et évaluation des contrats enfance
- Accueil et information des publics
- Évaluation des actions enfance, jeunesse et éducation
- Promotion des établissements ou services enfance, jeunesse et éducation
- Veille prospective
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- CCAS, CIAS, commune, structure intercommunale, département, région
- Rattaché aux services enfance, jeunesse et éducation ou directement à la direction générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Médico-sociale, Administrative, Animation
- Cadres d'emplois : Puéricultrices cadres territoriaux de santé, Puéricultrices territoriales, Infirmiers territoriaux, Educateurs territoriaux de jeunes enfants, Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, animateurs territoriaux, Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs, assistants médico-techniques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## RESPONSABLE DE STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

### Autres appellations

- Directeur de crèche
- Directeur de halte-garderie
- Directeur de structure multi-accueil

### Définition

Dirige une structure d'accueil non permanent pour les enfants de moins de 6 ans

### Activités principales

- Participation à la définition et mise en œuvre du projet d'établissement
- Assistance et conseil technique auprès des élus
- Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux
- Développement et animation des partenariats
- Organisation et contrôle des soins et de la surveillance médicale
- Coordination du projet d'établissement
- Evaluation des projets d'activités socio-éducatives
- Promotion de la structure
- Veille juridique, sanitaire et sociale
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à une direction de l'enfance/jeunesse

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Educateurs territoriaux de jeunes enfants, Puéricultrices cadres territoriaux de santé, Puéricultrices territoriales

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## ANIMATEUR DE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

### Autres appellations

- Animateur relais assistantes maternelles/ parents

### Définition

Anime, en lien avec les partenaires, un lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des assistantes maternelles non permanentes et des parents

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché à la direction de l'enfance ou à la direction générale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Puéricultrices territoriales, Psychologues territoriaux, Educateurs territoriaux de jeunes enfants, Assistants territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations du relais
- Animation d'un lieu d'échanges
- Organisation d'un lieu d'information et d'accès aux droits
- Médiation entre les différents partenaires
- Développement et animation d'un réseau de partenaires
- Professionnalisation des assistantes maternelles
- Veille permanente sociale et statutaire
- Évaluation du relais et des actions
- Animation de l'équipe du relais
- Participation à la gestion des ressources humaines de l'équipe
- Gestion de l'équipement
- Gestion administrative et budgétaire
- Promotion du relais

## EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

### Autres appellations

- Moniteur de jardin d'enfants

### Définition

Conçoit et met en œuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent. Accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant

### Employeurs

- CCAS, CIAS, commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à une direction de l'enfance/jeunesse

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Educateurs territoriaux de jeunes enfants

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Participation à l'élaboration du projet d'établissement
- Elaboration et mise en œuvre des projets pédagogiques
- Gestion de la relation avec les parents ou les substituts parentaux
- Animation de groupes de réflexion
- Animation et mise en œuvre des activités éducatives
- Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants
- Formation et encadrement des stagiaires
- Gestion administrative

## ASSISTANT D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

### Autres appellations

- Assistant petite enfance
- Agent de crèche
- Aide éducateur
- Assistante maternelle non permanente
- Auxiliaire de puériculture

### Définition

Organise et effectue l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service ou de la structure

### Activités principales

- Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux
- Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants
- Préparation des repas
- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène
- Aménagement, nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel
- Transmission d'informations
- Participation à l'élaboration du projet d'établissement

### Employeurs

- CCAS, CIAS, commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à une direction de l'enfance/jeunesse

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Auxiliaires de puériculture territoriaux, Agents sociaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées



### Marie-Christine Le Bihan

« Elle sait ce qu'est l'amour du métier.  
Avec le sourire, elle entoure  
les premiers mois. »

## AGENT D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANCE

### Autres appellations

- Agent spécialisé des écoles maternelles
- Agent spécialisé des écoles élémentaires
- Agent d'accompagnement des enfants handicapés

### Définition

Assiste le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants (à partir de 2 ans). Prépare et met en état de propreté les locaux et les matériels servant directement aux enfants

### Activités principales

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants et réalisation de petits soins
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Aménagement et entretien des locaux et des matériaux destinés aux enfants
- Transmission d'informations
- Participation aux projets éducatifs

### Francine Laplace

« Chargé de contribuer à faire des petits des grands, elle répand l'affection, la gastronomie, le plaisir des jeux... et transmet la flamme. »

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction des affaires scolaires, de l'éducation ou de l'enfance

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, Agents sociaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées



## DIRECTEUR D'ÉQUIPEMENT SOCIOCULTUREL

### Autres appellations

- Directeur de maison de quartier
- Directeur de centre social
- Directeur de maison pour tous
- Directeur de maison des jeunes et de la culture

### Définition

Met en œuvre sur le territoire un projet global d'animation socio-culturelle en concertation avec les partenaires et les habitants. Dirige un ou plusieurs équipements de proximité

### Employeurs

- Structure intercommunale, commune, CCAS/CIAS
- Généralement rattaché aux directions enfance/jeunesse, affaires sociales, développement des quartiers, etc.

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Animation, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, animateurs territoriaux, Conseillers territoriaux socio-éducatifs

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations de l'équipement en matière socio-culturelle
- Conception et pilotage stratégique du projet d'animation globale
- Développement et animation de partenariats
- Animation de la participation des habitants du territoire
- Gestion de l'équipement
- Communication et promotion de l'équipement
- Évaluation du projet global de l'équipement
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe



## RESPONSABLE DE CENTRE DE LOISIRS

### Autres appellations

- Directeur d'équipement de loisirs
- Directeur de structures d'accueil d'enfants et de jeunes

### Définition

Construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil de jeunes enfants, d'enfants et de jeunes. Organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs
- Conception et animation de projets d'activités de loisirs
- Contrôle de l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Développement des partenariats
- Animation de la relation avec les familles
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion de l'équipement
- Gestion des ressources humaines
- Animation et pilotage des équipes

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département ou région
- Généralement rattaché à un service enfance/jeunesse/éducation

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Animation
- Cadres d'emplois : animateurs territoriaux, adjoints territoriaux d'animation

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## ANIMATEUR DE LOISIRS

### Autres appellations

- Animateur socio-éducatif

### Définition

Accueille un groupe d'enfants, de jeunes. Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipement

### Activités principales

- Planification et organisation de projets d'activités socio-éducatives
- Animation d'un cycle d'activités socio-éducatives
- Animation des groupes de jeunes
- Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités
- Dialogue local, service à la population et accueil du public
- Évaluation des projets d'activités socio-éducatives

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département ou région
- Généralement rattaché à un service enfance/jeunesse/éducation

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Animation
- Cadres d'emplois : animateurs territoriaux, adjoints territoriaux d'animation

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées



### Devrig Quemener

« *Eveiller l'intérêt et le plaisir des petits, c'est la perle des activités.* »

## ANIMATEUR ÉDUCATIF-ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE

### Autres appellations

- Référent périscolaire

### Définition

Participe à l'élaboration des projets enfance et jeunesse. Accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Participe à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à une direction de l'enfance/jeunesse

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Animation
- Cadres d'emplois : animateurs territoriaux, Adjoints territoriaux d'animation

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Planification et organisation des projets de la collectivité et de l'école
- Animation d'un cycle d'activités périscolaires
- Organisation, encadrement des animations de la pause méridienne
- Application et contrôle des règles de sécurité dans les activités
- Construction du lien avec les acteurs éducatifs et les parents
- Évaluation des projets d'activités périscolaires

## DIRECTEUR DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

### Autres appellations

- Responsable de la restauration collective
- Directeur de la restauration collective en régie
- Gestionnaire de la restauration collective

### Définition

Organise et gère les moyens concourant à la production et à la distribution des repas servis aux différents convives de la collectivité

### Employeurs

- Région, département, commune, structure intercommunale, CCAS/CIAS, collectivité dotée d'un restaurant administratif
- Selon la taille de la collectivité, rattaché soit à la direction générale soit à la direction des affaires scolaires ou du CCAS/CIAS

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Rééducateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière de restauration collective
- Supervision de la production des prestations de restauration
- Accueil et animation du repas
- Communication et promotion du service
- Gestion du patrimoine, des équipements et des matériels
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## RESPONSABLE QUALITÉ EN RESTAURATION COLLECTIVE



### Élodie Champelovier

« Garantir la qualité pour donner le goût de manger. »

### Autres appellations

- Qualiticien en restauration collective
- Responsable du contrôle qualité
- Responsable qualité/méthodes en restauration collective
- Conseiller en restauration
- Diététicien

### Définition

Développe des outils de maîtrise, de suivi et d'évaluation de la qualité du service de restauration collective

### Activités principales

- Organisation de la qualité sous ses différentes composantes
- Formation du personnel de restauration
- Animation et communication autour de la qualité
- Gestion administrative et financière en lien avec la démarche qualité

### Employeurs

- Structure intercommunale, commune, CCAS/CIAS
- Rattaché à la direction de la restauration collective, des affaires scolaires ou du CCAS/CIAS
- Conseil général et conseil régional, rattachement à la direction du patrimoine scolaire
- Rattachement possible à un établissement d'enseignement ou à un groupement d'établissements doté d'un service de restauration

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Rééducateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## RESPONSABLE DE PRODUCTION CULINAIRE

### Autres appellations

- Chef de production
- Chef de fabrication
- Chef de cuisine
- Assistant de production
- Chef de secteur
- Chef de partie
- Adjoint de production
- Second de cuisine

### Définition

Planifie, gère et contrôle les productions d'une unité centrale, de plusieurs unités de fabrication, d'une seule unité de fabrication ou d'un secteur de production (chaud, froid, pâtisserie, conditionnement, magasin)

### Employeurs

- Région, département, commune, structure intercommunale, CCAS/CIAS, collectivité dotée d'un restaurant administratif
- Selon la taille de la collectivité, rattaché soit à la direction générale soit à la direction des affaires scolaires ou du CCAS/CIAS
- Rattachement possible à un établissement d'enseignement ou à un groupement d'établissements doté d'un service de restauration

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Gestion et pilotage de la production
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

## CUISINIER

### Autres appellations

- Pâtissier
- Traiteur

### Définition

Fabrique des plats à partir des fiches techniques dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective

### Activités principales

- Production et valorisation de préparations culinaires
- Maintenance et hygiène des locaux et matériels

### Employeurs

- Collectivité territoriale dotée d'un service de restauration
- Au sein d'un établissement public d'enseignement doté d'un service de restauration, placé sous la double hiérarchie du chef d'établissement et de l'exécutif local
- Rattaché à la direction de la restauration collective, des affaires scolaires ou du CCAS/CIAS

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux, Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## RESPONSABLE DES SITES DE DISTRIBUTION DE REPAS

### Autres appellations

- Responsable logistique restauration
- Responsable du suivi des offices

### Définition

Anime, coordonne et assure la gestion de plusieurs lieux de restauration. Informe les différents acteurs (production, distribution, direction du service, mairie, directeurs d'école, usagers, services municipaux)

### Activités principales

- Coordination de la distribution des repas
- Animation et communication dans les restaurants
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Commune ou structure intercommunale présentant un nombre de sites de restauration important
- Rattaché à la direction de la restauration collective, des affaires scolaires ou du CCAS/CIAS

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Administrative, Technique, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Rédacteurs territoriaux, Adjointes administratifs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux, Rééducateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



## RESPONSABLE DE RESTAURANT

### Autres appellations

- Responsable d'office
- Responsable de satellite

### Définition

Coordonne, gère les activités de distribution et participe à l'animation d'un restaurant de collectivité

### Employeurs

- Région, département, commune, structure intercommunale, CCAS/CIAS, collectivité dotée d'un restaurant administratif
- Rattaché à la direction de la restauration collective, des affaires scolaires ou du CCAS/CIAS

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux, Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Distribution et service des repas
- Réalisation et contrôle de la maintenance et de l'hygiène des locaux
- Animation et pilotage de l'équipe
- Accueil des convives

## AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION

### Autres appellations

- Agent polyvalent de production
- Agent de restaurant

### Définition

Participe aux activités de production de repas, aux missions de réception, distribution et de service des repas, d'accompagnement des convives et d'entretien des locaux et matériels de restauration

### Activités principales

- Assistance à la production de préparations culinaires
- Distribution et service des repas
- Accompagnement des convives pendant le temps du repas
- Maintenance et hygiène des locaux et matériels

### Employeurs

- Région, département, commune, structure intercommunale, CCAS/CIAS, collectivité dotée d'un restaurant administratif
- Au sein d'un établissement public d'enseignement doté d'un service de restauration, placé sous la double hiérarchie du chef d'établissement et de l'exécutif local
- Rattaché à la direction de la restauration collective, des affaires scolaires ou du CCAS/CIAS

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes techniques territoriaux, Adjointes techniques territoriaux des établissements d'enseignement

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



### Gisèle Malpart

*« Avec le goût, la qualité, l'hygiène et la chaleur du sourire, les écoliers apprendront mieux. »*

## DIRECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE

### Autres appellations

- Médecin directeur
- Médecin directeur du SHCS
- Responsable de programmes de santé publique
- Directeur du service environnement et santé publique
- Médecin responsable de PMI
- Médecin responsable personnes âgées
- Médecin responsable personnes handicapées

### Définition

Définit le projet global de santé publique de la collectivité (protection et promotion de la santé, politiques de la famille et de l'enfance, des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes en risque d'exclusion). Impulse l'organisation et la mise en œuvre des plans d'action et pilote des projets. Dirige et organise les services et équipements chargés de la prévention et de la promotion de la santé individuelle et collective

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, région (dans le cadre de l'extension possible de leurs compétences santé)
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Médecins territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de santé publique
- Organisation des services à la population en matière de santé publique
- Assistance et conseil auprès des élus et de la direction générale
- Conception et pilotage de projets de santé publique
- Développement et animation des partenariats
- Promotion et communication de la politique de santé publique
- Evaluation des politiques, programmes et projets de santé publique
- Gestion administrative et budgétaire
- Management opérationnel des services
- Animation et pilotage des médecins et d'équipes pluridisciplinaires
- Veille sectorielle réglementaire et technique

## MÉDECIN CLINICIEN

### Autres appellations

- Médecin d'actions sanitaires
- Médecin coordinateur
- Médecin d'aide sociale (personnes âgées, personnes handicapées, enfance)
- Médecin de PMI
- Médecin de SDIS
- Médecin spécialiste (pédiatre, gynécologue, etc.)

### Définition

Conçoit et met en œuvre des projets de santé publique, de promotion et de prévention sur son territoire d'intervention. Participe à l'élaboration et à l'exécution de la politique départementale dans son domaine d'intervention (politique de la famille et de l'enfance, personnes âgées, handicapées, etc.)

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, SDIS
- Généralement rattaché à la direction de l'action sociale

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Médecins territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Réalisation de consultations médicales générales ou spécialisées
- Participation à l'élaboration des orientations de la politique de santé
- Organisation de la prévention médico-sociale
- Collecte de données en épidémiologie
- Conseil technique auprès des circonscriptions d'action sanitaire et sociale
- Evaluation des actions de prévention
- Gestion administrative et financière
- Animation et pilotage d'équipe

## MÉDECIN DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

### Autres appellations

- Médecin du travail
- Médecin de santé au travail
- Médecin de prévention

### Définition

Surveille la santé des personnels lors de l'examen annuel ou sur demande. Informe et conseille le personnel et l'administration sur l'environnement sanitaire et les conditions de travail. Participe à la prévention des risques

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune, région, centre de gestion
- Généralement rattaché à la DRH ou la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Médecins territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Réalisation de consultations médicales
- Surveillance des personnels sur les postes à risques, des malades ou handicapés
- Conseil auprès de l'administration et du personnel en matière de santé et de conditions de travail
- Veille permanente sur le milieu de travail
- Mise en œuvre d'actions d'information sur l'hygiène et la sécurité

## PHARMACIEN

### Autres appellations

- Pharmacien en officine

### Définition

Réalise des préparations pharmaceutiques et gère les stocks de produits dont il effectue la commande et la distribution. Gère le personnel et le budget de l'officine

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Biologistes, vétérinaires, pharmaciens territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Réalisation de préparations magistrales ou officinales
- Délivrance de médicaments selon la prescription médicale
- Conseil en matière de produits pharmaceutiques
- Gestion des stocks
- Gestion des ressources humaines
- Animation et pilotage des équipes de préparateurs

## SAGE-FEMME

### Autres appellations

- Sage-femme de PMI
- Sage-femme territoriale

### Définition

Assure sur son territoire d'intervention, auprès de la femme enceinte, une prévention psycho-médico-sociale et un suivi global de la grossesse et du postnatal. Participe aux activités de planification et d'éducation familiale et assure des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé

### Activités principales

- Réalisation de consultations pré et postnatales
- Dépistage et accompagnement des grossesses à risques psycho-médico-sociaux
- Entretien précoce de la grossesse
- Préparation à la naissance et à la parentalité
- Organisation et animation d'actions de prévention individuelles ou collectives en matière de contraception, d'IST et de SIDA
- Collecte de données en épidémiologie, tenue et suivi des dossiers médicaux

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Rattaché à la direction de la prévention et de la santé ou encore à la direction enfance et famille et plus particulièrement au service de PMI

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Sages-femmes territoriales

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées



### Dominique Guilloteau

« Prévention. Accompagnement. Ecoute. Trois mots clés pour permettre à des femmes – souvent dans des situations difficiles – de devenir mères dans les meilleures conditions. »

## INFIRMIER COORDONNATEUR

### Autres appellations

- Infirmier d'encadrement
- Infirmier surveillant

### Définition

Organise et coordonne l'activité administrative, technique et médicale d'une équipe. Participe et met en œuvre une politique d'éducation à la santé et à la prévention

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs, assistants médico-techniques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Management opérationnel du service
- Animation et pilotage des équipes d'infirmiers
- Participation à la gestion des ressources humaines
- Organisation des relations avec le public, les familles, les usagers
- Recherche et contrôle de la qualité des soins
- Intervention ponctuelle en matière de soins
- Participation à la promotion de la santé



## INFIRMIER



### Peggy Freuze

« Soigner, soulager, écouter, accompagner des moments au quotidien, mais aussi, de ces échanges, apprendre des patients. »

### Autres appellations

- Infirmier de santé publique
- Infirmier en soins généraux

### Définition

Protège, maintient, restaure la santé des personnes par la réalisation de soins infirmiers. Participe et met en œuvre une politique de promotion et d'éducation à la santé et à la prévention

### Activités principales

- Évaluation des besoins de santé sur le territoire
- Organisation de campagnes de prévention et d'éducation à la santé
- Organisation de séances de vaccination
- Accueil des malades et recueil des besoins et attentes
- Application des premiers soins infirmiers
- Application des prescriptions médicales en matière de soins
- Gestion du stock de produits pharmaceutiques
- Gestion des dossiers médicaux
- Supervision du travail de l'aide-soignant

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Infirmiers territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

### Autres appellations

- Physiothérapeute

### Définition

Effectue sur prescription médicale des actes réalisés de façon manuelle ou instrumentale, notamment à des fins de rééducation, qui ont pour but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Rééducateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Accueil, examen du patient et consultation de son dossier médical
- Réalisation de bilans kinésithérapiques
- Massage manuel ou secondé par un appareil
- Surveillance de l'exécution des mouvements et correction des mauvaises attitudes
- Formation à l'utilisation de l'appareillage ortho-prothétique

## ORTHOPHONISTE

### Autres appellations

- Orthophoniste rééducateur en dyslexie/aphasie/troubles de la voix
- Logopède
- Logopédiste

### Définition

Prévient, évalue et prend en charge les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, de compréhension et d'expression du langage oral et écrit par des actes de rééducation constituant un traitement.

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs, assistants médico-techniques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Réalisation de bilans orthophoniques
- Elaboration d'un plan de soins
- Réalisation d'actes de rééducation
- Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage

## ERGOTHÉRAPEUTE

### Autres appellations

#### Définition

Intervient tout au long du processus de rééducation, de réadaptation et de réinsertion des personnes en situation de handicap. Sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes prises en charge afin de leur permettre de maintenir, récupérer ou acquérir une indépendance et/ou une autonomie individuelle, sociale ou professionnelle. Au stade séquellaire, préconise les moyens matériels, organisationnels ou humains de compensation du handicap en tenant compte des potentialités des personnes et des contraintes de leur environnement.

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

#### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Rééducateurs territoriaux

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Accueil du public concerné
- Evaluation par des bilans ostéo-articulaires, neurologiques, musculaires, trophiques, fonctionnels ou d'autonomie
- Elaboration de démarches ergothérapeutiques
- Rééducation physique, cognitive, sensorielle, psychique et relationnelle des personnes handicapées
- Préconisation des aménagements spécifiques et des aides matérielles et techniques de compensation du handicap

## PSYCHOMOTRICIEN

### Autres appellations

- Rééducateur en psychomotricité
- Psychorééducateur
- Thérapeute en psychomotricité

### Définition

Réalise des bilans de développement psychomoteur sur prescription médicale, dans une triple fonction de prévention, de rééducation et de thérapie. Effectue des soins et activités de rééducation et de stimulation sensorielle

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Rééducateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Réalisation de bilans psychomoteurs
- Elaboration de projets thérapeutiques
- Prévention, rééducation et stimulation psychomotrices
- Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage

## MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE

### Autres appellations

- Technicien de radiologie
- Technicien en imagerie médicale
- Technicien en médecine nucléaire
- Technicien en électrophysiologie
- Manipulateur en radiothérapie

### Définition

Utilise, sous la responsabilité d'un médecin, les rayonnements ionisants, dans un but diagnostique et thérapeutique et réalise des images médicales

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Médico-sociale, Technique
- Cadres d'emplois : Assistants territoriaux médico-techniques, Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Accueil du patient
- Réalisation d'examens radiologiques
- Traitement des images et signaux
- Réalisation de traitements par utilisation d'appareils ionisants
- Gestion des appareils, des médicaments et produits radioactifs
- Information des professionnels et veille documentaire et technologique sur les équipements

## PUÉRICULTRICE

### Autres appellations

#### Définition

Assure la protection et la promotion de la santé de l'enfant et de sa famille. Conseille et accompagne les parents. Participe à la surveillance et à la protection des mineurs en danger. Participe à l'agrément et au suivi des assistantes maternelles

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention ou à la direction des interventions sanitaires et sociales

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Puéricultrices territoriales

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Accueil et visites à domicile, conseil et accompagnement des enfants et des familles
- Réalisation d'interventions à caractère paramédical et psychosocial
- Participation à l'instruction des agréments, suivi et formation des assistantes maternelles
- Réalisation du bilan des enfants de 3-4 ans en école maternelle
- Suivi des enfants et des familles dans le cadre du signalement des mauvais traitements aux mineurs
- Suivi des enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance
- Gestion des dossiers médicaux
- Animation d'actions d'éducation pour la santé

## AIDE-SOIGNANT

### Autres appellations

- Auxiliaire de soins

### Définition

Dispense des soins de bien-être et de confort aux personnes admises dans un service médical. Participe à la gestion et à l'entretien de l'environnement de la personne

### Activités principales

- Accueil et prise en charge des patients et de leur famille
- Identification de l'état de santé du patient
- Réalisation de soins courants et assistance de l'infirmier
- Réalisation de soins d'hygiène et de confort et de soins préventifs
- Désinfection et stérilisation des matériels et équipements
- Gestion courante et prévisionnelle des matériels et stocks

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction de la santé et de la prévention

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Auxiliaires de soins territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Daniel Vincent

« Soigner, écouter, aider,  
maintenir le lien social à domicile. »





## RESPONSABLE EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

### Autres appellations

- Directeur/responsable de SCHS
- Responsable en ingénierie de santé environnementale
- Responsable santé-environnement
- Chargé de mission santé-environnement
- Ingénieur santé-environnement
- Ingénieur en génie sanitaire

### Définition

Analyse les risques sanitaires pour l'homme liés aux milieux et aux modes de vie.

Propose et/ou met en œuvre et évalue des programmes d'action, de contrôle, de prévention, de protection ou de correction en matière de santé environnementale

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Services communaux d'hygiène et de santé, directions de la santé, de l'environnement et de la prévention des risques
- Peut-être rattaché au directeur de la santé publique, de la réglementation, de l'environnement ou au DGS

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale, Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Médecins territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Analyse et gestion des risques
- Participation à l'élaboration de la politique de protection contre les risques environnementaux et sanitaires
- Application de la réglementation
- Conseil auprès des élus, des services et de la population sur les risques
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- Gestion de crise
- Gestion du service et pilotage des équipes
- Représentation de la collectivité auprès des partenaires institutionnels
- Veille sectorielle

## TECHNICIEN DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

### Autres appellations

- Inspecteur de salubrité
- Technicien sanitaire
- Inspecteur sanitaire

### Définition

Participe à l'élaboration et à l'application de projets de protection contre les risques environnementaux et sanitaires. Applique les réglementations et conduit des actions de prévention, de mesure et de contrôle

### Activités principales

- Participation à l'élaboration de la politique de protection contre les risques environnementaux et sanitaires
- Formulation d'avis techniques et conseils à la population sur les risques
- Maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage
- Réglementation, organisation et réalisation des contrôles
- Analyse du risque et choix des mesures préventives et correctives
- Pilotage des équipes d'intervention ou des entreprises
- Veille sectorielle

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Services communaux d'hygiène et de santé, directions de la santé, de l'environnement et de la prévention des risques
- Généralement rattaché au responsable ou directeur de santé environnementale, ou au directeur du SCHS

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## AGENT DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

### Autres appellations

- Agent de lutte anti-vectorielle
- Agent de salubrité
- Agent sanitaire
- Agent technique hygiène et salubrité

### Définition

Effectue des interventions préventives et curatives d'hygiène de l'environnement et de salubrité sur le territoire de la collectivité

### Activités principales

- Prévention
- Application de la réglementation
- Réalisation de contrôles simples
- Application de mesures préventives et correctives
- Participation à la gestion de crise
- Entretien et maintenance des locaux et matériels utilisés
- Médiation et information de la population

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Services communaux d'hygiène et de santé, directions de la santé, de l'environnement et de la prévention des risques
- Généralement rattaché au responsable ou directeur de santé environnementale, ou au directeur du SCHS

### Cadre statutaire

- Catégorie : C, B
- Filière : Technique, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux, Adjointes techniques territoriaux, Assistants territoriaux médico-techniques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## DIRECTEUR DE LABORATOIRE

### Autres appellations

- Biologiste
- Ingénieur d'analyse en laboratoire
- Directeur de laboratoire d'analyses
- Directeur de laboratoire vétérinaire

### Définition

Assure la direction administrative, scientifique et technique du laboratoire. Réalise des analyses dans les domaines du contrôle environnemental et sanitaire des milieux, de l'hygiène alimentaire, de la santé animale. Valide les résultats et dirige des unités techniques spécialisées

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques du laboratoire et à leur mise en œuvre
- Assistance et conseil aux élus et organismes extérieurs en matière de risques environnementaux et sanitaires
- Suivi et contrôle des résultats des analyses pratiquées dans le laboratoire
- Réalisation d'expertises à la demande d'institutions et organismes
- Participation à la promotion de la politique environnementale et sanitaire de la collectivité et des commanditaires publics et privés
- Veille scientifique et technique
- Gestion administrative et budgétaire du service
- Gestion du patrimoine, des équipements et des matériels
- Management opérationnel du laboratoire et des unités d'analyse
- Animation et pilotage des équipes
- Gestion des ressources humaines du laboratoire

### Employeurs

- Département, structure intercommunale
- Généralement rattaché à une unité intégrée à une direction (eau, assainissement)

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Médico-sociale, Technique
- Cadres d'emplois : Biologistes, vétérinaires, pharmaciens territoriaux, Ingénieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## QUALITICIEN EN LABORATOIRE

### Autres appellations

- Responsable qualité

### Définition

Développe et coordonne la mise en œuvre de la démarche qualité au sein des unités techniques du laboratoire

### Employeurs

- Département, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction du laboratoire

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Médico-sociale, Technique
- Cadres d'emplois : Biologistes, vétérinaires, pharmaciens territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Assistants territoriaux médico-techniques, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Définition et mise en place de la démarche qualité dans le laboratoire
- Evaluation de la démarche qualité
- Organisation et maintien de la certification qualité
- Pilotage de projets qualité
- Promotion du laboratoire
- Veille normative et réglementaire

## RESPONSABLE MÉTROLOGIE

### Autres appellations

- Responsable des équipements et matériels de laboratoires

### Définition

Contrôle l'ensemble des équipements et matériels du laboratoire. Apporte son aide technique aux agents dans la mise au point et le bon usage des équipements et matériels

### Employeurs

- Département, structure intercommunale
- Rattaché à la direction du laboratoire

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Médico-sociale, Technique
- Cadres d'emplois : Biologistes, vétérinaires, pharmaciens territoriaux, Assistants territoriaux médico-techniques, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Contrôle des équipements et appareils utilisés dans le laboratoire
- Réalisation de mesures correctives
- Suivi et aide technique aux utilisateurs des différents équipements, matériels et appareils
- Veille technique de l'ensemble des équipements, matériels et appareils
- Gestion des relations avec les installateurs et les entreprises de maintenance et d'entretien

## TECHNICIEN DE LABORATOIRE

### Autres appellations

- Laborantin
- Agent d'analyses
- Technicien biologiste

### Définition

Réalise à partir de prélèvements des analyses biologiques qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche. Assure la sécurité des personnes et la maintenance des produits du laboratoire

### Activités principales

- Suivi des procédures d'analyses en laboratoires
- Analyse des prélèvements et échantillons réalisés par le laboratoire
- Contrôle de la qualité des résultats
- Utilisation, contrôle et entretien du matériel
- Rédaction de comptes rendus d'analyse

### Employeurs

- Département, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction des laboratoires

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Médico-sociale, Technique
- Cadres d'emplois : Assistants territoriaux médico-techniques, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées



### Fabienne Belleville

*« Tout faire pour que restent vrais  
les refrains « heureux comme un  
poisson dans l'eau »  
et voir longtemps encore « la mer  
danser le long des golfes clairs. »*

## PRÉLEVEUR



### Marie Marcy

« Il s'agit de contrôler la conformité microbiologique de l'eau. »

### Autres appellations

#### Définition

Effectue les prélèvements, leur acheminement et stockage. Peut effectuer des premières analyses sur site et préparer des échantillonnages

#### Activités principales

- Réalisation, conditionnement et transport des prélèvements
- Transcription des fiches de prélèvements
- Remise des prélèvements aux unités d'analyses
- Entretien et maintenance des matériels utilisés

### Employeurs

- Département, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des laboratoires, au service eau potable et assainissement ou restauration alimentaire ; peut être rattaché à un service d'analyse d'une direction ou à un bureau d'hygiène

#### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



## AIDE DE LABORATOIRE

### Autres appellations

- Préparateur

### Définition

Réalise la préparation des analyses, des milieux de culture et veille aux exigences de propreté et de mise en œuvre dans le cadre des normes des bonnes pratiques. Veille à la gestion des déchets

### Employeurs

- Département, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction de l'unité d'analyse

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Nettoyement des locaux et des matériels d'analyse
- Préparation des milieux de culture et des analyses
- Transmission d'informations

## RESPONSABLE DU SERVICE POPULATION

### Autres appellations

- Responsable de l'état civil
- Responsable du service élections
- Responsable du recensement
- Responsable des formalités administratives
- Responsable des bureaux publics

### Définition

Participe à la définition et met en œuvre les orientations stratégiques en matière de population. Participe à la définition des orientations stratégiques en matière d'offre de service. Optimise et développe les activités population de la collectivité

### Employeurs

- Commune
- En fonction de la taille de la collectivité, rattaché à la direction de la population, des affaires générales ou directement aux élus

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de population
- Conseil administratif et juridique
- Organisation de l'accueil et de l'information du public
- Organisation du suivi de la liste électorale et des scrutins
- Organisation du recensement de la population
- Sécurisation administrative et juridique
- Veille réglementaire et juridique
- Evaluation de la politique population de la collectivité
- Management opérationnel du service population
- Animation et pilotage des équipes
- Gestion des ressources humaines
- Gestion administrative et budgétaire
- Promotion du service population

## OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

### Autres appellations

- Agent administratif état civil/élections/formalités administratives/accueil
- Commis (anciennement)

### Définition

Instruit et constitue les actes d'état civil (naissance, mariage, adoption, décès, etc.) ; délivre les livrets de famille et assure la tenue administrative des registres. Assure l'accueil physique et téléphonique du public

### Employeurs

- Commune
- Généralement rattaché aux services de l'état civil ou de la population

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Réception des déclarations et établissement des actes d'état civil
- Accueil et renseignement du public
- Etablissement des dossiers de mariage
- Tenue administrative des registres d'état civil

## DIRECTEUR DE RÉGIE FUNÉRAIRE

### Autres appellations

- Directeur de régie de pompes funèbres
- Directeur des affaires funéraires

### Définition

Organise et met en œuvre la politique funéraire de la collectivité. Participe à la définition des orientations stratégiques en matière d'offre de service et d'équipement. Optimise et développe les activités funéraires de la collectivité dans un cadre concurrentiel

### Activités principales

- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de funéraire
- Instruction des décisions et conseil auprès des élus
- Gestion des bâtiments, infrastructures et matériels spécifiques
- Suivi des habilitations et des agréments de la structure et des capacités professionnelles des personnels
- Contrôle de l'application de la réglementation hygiène et sécurité
- Evaluation de la politique funéraire de la collectivité
- Animation d'un réseau de partenaires
- Veille prospective sectorielle et juridique
- Promotion et communication sur les prestations et services funéraires de la collectivité
- Organisation de la relation d'information et de conseil à la population
- Management/encadrement de la direction, du service ou de l'équipe

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- En fonction de la taille de la collectivité, rattaché au service population, à la direction générale ou directement aux élus

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## CONSERVATEUR DE CIMETIÈRE

### Autres appellations

- Responsable du service cimetières

### Définition

Gère les cimetières, les concessions et les espaces funéraires. Veille au contrôle des enregistrements des opérations funéraires dans l'enceinte des cimetières. Prépare l'actualisation du règlement des cimetières et veille à son respect

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction générale, au service de la population, voire des finances

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Rédacteurs territoriaux, Adjoints administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Conseil technique auprès des élus
- Délivrance et contrôle des titres de concessions
- Gestion du cimetière
- Supervision et contrôle des prestataires de services
- Préparation des travaux d'implantation des concessions
- Surveillance du respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Accueil et renseignement du public
- Animation et pilotage des personnels rattachés au cimetière

## CONSEILLER FUNÉRAIRE

### Autres appellations

#### Définition

Accueille et informe les familles sur les choix des fournitures et des prestations nécessaires aux obsèques. Prévoit l'organisation des obsèques et assure la liaison avec les différents officiants culturels ou civils. Effectue les démarches administratives et renseigne les familles sur les démarches post-obsèques

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction générale ou de la population

#### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Rédacteurs territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux, Adjointes administratifs territoriaux

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Accueil et renseignement des familles
- Négociation finale de l'organisation et des conditions de la prestation funéraire
- Déclaration des décès
- Montage des dossiers administratifs et financiers des familles
- Transmission des informations pour l'exécution de la prestation
- Validation et transmission des factures

## MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

### Autres appellations

- Ordonnateur de pompes funèbres

### Définition

Ordonnance et veille au bon déroulement des cérémonies d'obsèques. Assiste la famille en deuil. Encadre l'équipe de pompes funèbres

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction du service funéraire ou de la population

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Accueil et renseignement des familles
- Ordonnancement des funérailles
- Animation et pilotage des équipes de porteurs-chauffeurs
- Affectation des primes aux équipes de porteurs-chauffeurs
- Gestion et coordination des différents prestataires et intervenants extérieurs

## OPÉRATEUR CINÉRAIRE

### Autres appellations

- Technicien, opérateur de crémation
- Conducteur de four de crémation
- Agent chargé des crémations

### Définition

Conduit un four de crémation. Tient à jour le registre des crémations. Effectue la petite maintenance et l'entretien des installations techniques

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des affaires funéraires ou de la population

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accueil des usagers et des opérateurs funéraires
- Contrôle de la conformité des dossiers de crémation
- Mise en œuvre et contrôle de l'opération de crémation
- Gestion administrative des opérations de crémation
- Remise des urnes et dispersion des cendres
- Maintenance des installations techniques
- Veille relative à la sécurité des installations



## PORTEUR-CHAUFFEUR

### Autres appellations

- Fossoyeur
- Employé technique des services funéraires

### Définition

Procède aux ouvertures et fermetures de caveaux et aux creusements de fosses. Participe aux convois funébrés, effectue le portage des cercueils, la manipulation des corps lors des différents travaux funéraires, et assure différents travaux d'exécution (mise en bière, inhumation, exhumation et réduction des corps). Conduit les véhicules funéraires et en assure l'entretien

### Activités principales

- Réception, toilette et habillage des défunts
- Préparation et portage des cercueils, mise en bière
- Conduite des fourgons mortuaires et des véhicules d'accompagnement
- Portage et mise en place des fleurs, couronnes et plaques
- Réalisation d'inhumations, exhumations, fossoyages
- Entretien et hygiène des locaux techniques et lieux fréquentés par le public
- Entretien des véhicules et des matériels

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché à la direction des affaires funéraires ou de la population

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées



**Patrick Mercier**

« Accompagner dans la dignité des moments difficiles dans la vie de tous. »

## DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE

### Autres appellations

- Directeur du développement culturel
- Chef de mission culturelle
- Responsable des services culturels
- Chef de service animation culturelle/vie des quartiers

### Définition

Participe à l'élaboration de la politique culturelle et joue un rôle d'aide à la décision auprès des élus. Met en œuvre et évalue la politique culturelle. Manage, organise et coordonne les services culturels. Organise les activités culturelles transversales. Gère les partenariats institutionnels et représente les élus dans certaines instances

### Activités principales

- Contribution à l'élaboration d'une stratégie au service des politiques publiques
- Mise en œuvre d'un plan d'action culturelle sur le territoire contribuant aux visées de politiques publiques
- Impulsion, coordination et pilotage de projet culturel
- Développement et animation des partenariats
- Gestion des équipements culturels en régie et subventionnés
- Organisation des relations avec la population
- Promotion et évaluation de la politique culturelle
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion des ressources humaines
- Management opérationnel du service
- Animation et pilotage des équipes

### Employeurs

- Région, structure intercommunale, département, commune
- Généralement rattaché à la direction générale des services ou à la direction adjointe chargée de la culture, de l'animation ou de la population

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Culturelle
- Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, Conservateurs territoriaux du patrimoine, Conservateurs territoriaux de bibliothèques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## CHEF DE PROJET CULTUREL

### Autres appellations

- Chef de mission culture
- Chargé du développement culturel
- Conseiller culture
- Coordonnateur de projet culturel
- Responsable secteur animation ville/vie des quartiers

### Définition

Dans un champ d'action particulier, organise, suit et valorise les manifestations et les équipements. Communique et organise la pratique artistique dans un champ particulier (arts plastiques, audiovisuel, spectacle vivant, cultures urbaines, etc.) ou vers un public spécifique (milieu scolaire)

### Activités principales

- Participation à la gestion budgétaire des projets culturels
- Organisation et mise en œuvre de projets culturels
- Promotion des projets et des équipements
- Animation des partenariats
- Évaluation des projets culturels
- Développement des publics

### Damien Amilhat

« La culture doit dépasser ses références classiques et provoquer des rencontres improbables : elle doit surprendre ! »

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché à la direction générale des services ou à la direction adjointe chargée de la culture, de l'animation ou de la population

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Administrative, Animation
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux, animateurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



## DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT CULTUREL

### Autres appellations

- Directeur de centre d'action culturelle, de maison de la culture, de théâtre, de salle de spectacle, de salle de cinéma

### Définition

Dans le cadre de la politique culturelle définie par la collectivité, élabore et pilote la mise en œuvre d'un projet d'action culturelle et artistique pour l'établissement

### Activités principales

- Participation à la définition d'un projet artistique et culturel auprès des élus et des instances délibérantes
- Elaboration et mise en œuvre du projet artistique et culturel
- Programmation de l'activité artistique de l'établissement
- Création, production et diffusion d'événements artistiques dans et hors les murs
- Supervision de la gestion de la sécurité du spectacle ou de l'événement
- Animation et développement de partenariats autour de projets artistiques
- Pilotage et animation des équipes administratives et techniques
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des bâtiments et du patrimoine
- Promotion de la politique culturelle de l'établissement



**Marie Chazeaubeny-Longy**

« *Le Bonheur de l'art moderne au banc d'essai* »

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Etablissement public de coopération culturelle (EPCC), régie
- Rattaché à la direction des affaires culturelles

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Culturelle, Administrative
- Cadres d'emplois : Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique, Administrateurs territoriaux, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## RÉGISSEUR DE SPECTACLE

### Autres appellations

- Régisseur général
- Régisseur son
- Régisseur lumière
- Régisseur plateau
- Régisseur
- Responsable technique
- Directeur technique

### Définition

Conçoit et supervise la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un événement. Coordonne des solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles

### Activités principales

- Conduite des études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement
- Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements
- Organisation de l'accueil des intervenants
- Gestion de la sécurité du spectacle ou de l'évènement
- Relation avec le public
- Gestion administrative et matérielle d'un équipement
- Animation et pilotage d'une équipe

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Selon la taille de la collectivité, rattaché à la direction technique de l'établissement culturel, à la direction des services techniques ou à la direction générale de la collectivité

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Alain Penet**

« La technique au service de l'art. »

## TECHNICIEN DU SPECTACLE

### Alain Raulo

*« Il n'est pas sous les feux de la rampe, mais il tient bon la barre. Sans lui, la nuit noire obscurcirait nos festivals. »*



### Autres appellations

- Technicien général
- Technicien son
- Technicien lumière
- Technicien plateau
- Electricien
- Machiniste
- Opérateur projectionniste
- Monteur
- Accessoiriste

### Définition

Dans sa spécialité professionnelle, participe à la conception et met en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement

### Activités principales

- Participation aux études techniques
- Installation des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements
- Adaptation, contrôle des installations et mise en sécurité du plateau
- Pilotage d'une équipe d'agents techniques
- Gestion administrative et matérielle d'un équipement ou des appareils spécialisés

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Selon la taille de la collectivité, rattaché à la direction technique de l'établissement culturel, à la direction des services techniques, à un service animation, fêtes et cérémonies

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Technique
- Cadres d'emplois : Techniciens supérieurs territoriaux, Contrôleurs de travaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## DIRECTEUR DE BIBLIOTHÈQUE

### Autres appellations

- Directeur de médiathèque
- Directeur de centre documentaire
- Directeur de bibliothèque départementale de prêt
- Responsable du développement de la lecture publique

### Définition

Définit les rôles et contributions de la bibliothèque en faveur des enjeux sociaux, économiques et culturels de la collectivité, conduit un projet d'établissement, optimise et contrôle les ressources

### Activités principales

- Contribution à la définition du rôle et de la place de la bibliothèque au sein des services et des politiques publiques de la collectivité
- Programmation de constructions, d'aménagements et d'équipements (investissement)
- Programmation, mise en projet et conduite d'orientations documentaires et de services (fonctionnement)
- Développement et animation de projets partenariaux
- Veille et recherche scientifique
- Evaluation et communication des résultats de l'établissement
- Conduite des procédures administratives et budgétaires relatives à l'exploitation de la bibliothèque et du centre documentaire
- Pilotage des équipes et communication
- Animation et formation des équipes

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Bibliothèque/médiathèque avec annexe(s) et/ou unité mobile ; bibliothèques en réseau ; bibliothèque départementale de prêt
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles, ou au directeur général adjoint chargé de la culture

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Conservateurs territoriaux de bibliothèques, Bibliothécaires territoriaux, Assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## BIBLIOTHÉCAIRE

### Autres appellations

- Médiathécaire
- Bibliothécaire spécialisé (contenus, supports, publics)

### Définition

Sélectionne et enrichit les ressources documentaires dans le cadre du projet et des objectifs de développement de la bibliothèque ou du centre documentaire. Participe à la conception et à la mise en œuvre d'installations et de services aux usagers. Apporte un soutien technique aux responsables de bibliothèques d'un secteur géographique sur un territoire rural. Assure la médiation entre les ressources documentaires, les services et les usagers. Conserve et assure la promotion des collections

### Activités principales

- Programmation et gestion des ressources documentaires et des services
- Programmation et médiation culturelle entre les ressources documentaires et les usagers
- Animation des espaces publics et du débat autour du savoir
- Traitement intellectuel et signalement des ressources documentaires
- Participation au système d'évaluation de l'établissement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Bibliothèque/médiathèque avec annexe(s) et/ou unité mobile ; bibliothèques en réseau ; bibliothèque départementale de prêt
- Généralement rattaché à un service/secteur spécifique au sein de la bibliothèque ou au directeur de l'établissement

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Conservateurs territoriaux de bibliothèques, Bibliothécaires territoriaux, Assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



## AGENT DE BIBLIOTHÈQUE

### Autres appellations

- Employé de bibliothèque
- Magasinier

### Définition

Accueille le public et entretient les collections (réception, équipement, petites réparations). Contrôle la qualité de la conservation. Gère les opérations de prêt et de retour et inscrit les usagers. Peut participer à l'acquisition et à la promotion des collections



**Elisabeth Schneider**

*« Elle a à cœur de satisfaire tout le monde. Elle permet l'ouverture d'esprit des uns et l'érudition des autres. »*

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Bibliothèque/médiathèque avec annexe(s) et/ou unité mobile ; bibliothèques en réseau ; bibliothèque départementale de prêt
- Généralement rattaché à un service/secteur spécifique au sein de la bibliothèque

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Culturelle, Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Adjointes territoriaux du patrimoine, Adjointes administratifs territoriaux, Adjointes techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accueil et renseignement du public
- Gestion de l'interface avec les usagers
- Réception et rangement des documents
- Équipement, réparation, nettoyage et entretien des documents
- Contrôle de la qualité de conservation des collections
- Production de documents administratifs et comptables

## DOCUMENTALISTE

### Autres appellations

#### Définition

Constitue et actualise un fonds documentaire et des outils de recherche adaptés aux besoins des demandeurs d'information et des utilisateurs potentiels. Effectue des recherches thématiques et une veille documentaire

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché à un service, ou à la direction des affaires générales

#### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Bibliothécaires territoriaux, Assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Accueil du public, recensement et traitement de la demande documentaire
- Acquisition des supports d'information
- Réception et classement de l'information documentaire
- Elaboration de produits documentaires
- Recherche documentaire pluridisciplinaire
- Promotion du service documentaire
- Veille réglementaire et technique sur la documentation et la diffusion de l'information
- Evaluation des activités et services fournis

## DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

### Autres appellations

- Directeur d'école de musique
- Directeur de conservatoire

### Définition

Pilote le projet de l'établissement dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux et du développement culturel de la collectivité. Organise et coordonne l'action pédagogique et administrative. Impulse les actions et garantit leur cohérence, définit des projets innovants en favorisant des partenariats, organise la communication générale de l'établissement

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement des enseignements artistiques
- Assistance et conseil auprès des élus et des instances décisionnelles de l'établissement
- Organisation des études
- Animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique
- Conseil et orientation des élèves
- Coordination et pilotage des projets pédagogiques et des pratiques collectives
- Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'action culturelle
- Création et production de spectacles
- Animation et développement de partenariats autour de projets artistiques
- Management opérationnel des services
- Pilotage et animation des équipes (pédagogiques, administratives et techniques)
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des bâtiments et du patrimoine
- Promotion et communication de l'établissement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles ou directement au directeur général adjoint chargé de la culture

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique, Professeurs territoriaux d'enseignement artistique

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR D'ARTS PLASTIQUES

### Autres appellations

- Directeur (suivi du nom de l'établissement)
- Directeur d'école des beaux-arts
- Directeur d'école d'art et de communication

### Définition

Pilote le projet de l'établissement dans le cadre des programmes nationaux des diplômes préparés et du développement culturel de la collectivité. Organise et coordonne l'action pédagogique et administrative. Impulse les actions et garantit leur cohérence, définit des projets innovants en favorisant des partenariats, organise la communication générale de l'établissement

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement des enseignements artistiques
- Assistance et conseil auprès des élus et des instances décisionnelles de l'établissement
- Organisation des études
- Animation de la réflexion et de l'innovation pédagogique
- Conseil et orientation des étudiants
- Coordination et pilotage des projets pédagogiques
- Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'action culturelle
- Création et production d'événements artistiques
- Animation et développement de partenariats autour de projets artistiques
- Management opérationnel des services
- Pilotage et animation des équipes (pédagogiques, administratives et techniques)
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des bâtiments et du patrimoine
- Promotion et communication de l'établissement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles ou directement au directeur général adjoint chargé de la culture

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## ENSEIGNANT ARTISTIQUE

### Dominique Desessart

*« Transmettre une passion devenue un métier : la danse. Expression éphémère d'un art fondé sur un historique remontant à la nuit des temps et en perpétuelle évolution. »*



### Autres appellations

- Enseignant, responsable de département, musicien intervenant

### Définition

A partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigne des pratiques artistiques spécialisées. Développe la curiosité et l'engagement artistique, transmet les répertoires les plus larges possible en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement et d'enseignement

### Activités principales

- Enseignement d'une discipline artistique
- Organisation et suivi des études des élèves
- Evaluation des élèves
- Conduite de projets pédagogiques et culturels à dimension collective
- Veille artistique et mise à niveau de sa pratique

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché à la direction de l'établissement

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, A
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique, Professeurs territoriaux d'enseignement artistique

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## ENSEIGNANT EN ARTS PLASTIQUES

### Autres appellations

- Enseignant plasticien

### Définition

Conçoit et anime, par une pédagogie de recherche et de création, la formation de plasticiens dans le cadre des diplômes d'Etat

### Activités principales

- Elaboration et organisation d'un projet pédagogique en lien avec le projet d'établissement
- Animation, mise en œuvre des cours et suivi personnalisé du parcours et du projet des étudiants
- Evaluation des étudiants
- Accompagnement à la définition et à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Recherche et veille artistique dans sa spécialité

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché à la direction de l'établissement

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, A
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Assistants territoriaux spécialisés d'enseignement artistique, Professeurs territoriaux d'enseignement artistique

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie



**Jean-Michel Ravet**

« *La tempête n'a pas bouleversé la nature seule : le serrurier, devenu artiste, sculpte le métal et embellit l'espace public.* »

## DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT PATRIMONIAL

### Autres appellations

- Conservateur d'établissement patrimonial
- Directeur des collections
- Directeur de musée
- Directeur de la conservation départementale

### Définition

Elabore un projet d'action culturelle, le met en œuvre et l'évalue dans le cadre de la politique culturelle définie par la collectivité. Anime une équipe avec laquelle sont définies les modalités techniques de la gestion scientifique des collections et des sites, des services au public et de l'administration des activités. Constitue la collection, l'inventorie, la conserve et la préserve, l'étudie, la documente et participe à sa diffusion. Définit ou participe à la définition des conditions scientifiques de conservation et de présentation des œuvres. Encadre les travaux sur les collections, gère un secteur scientifique

### Employeurs

- Département, commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Conservateurs territoriaux du patrimoine, Attachés territoriaux de conservation du patrimoine

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Définition du projet scientifique et culturel de l'établissement
- Assistance et conseil auprès des élus et des instances décisionnelles
- Enrichissement et gestion des collections
- Organisation de la conservation préventive et curative
- Organisation de l'exposition et de la valorisation des collections
- Développement et animation des partenariats
- Promotion de l'établissement
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion de l'équipement
- Gestion des ressources humaines
- Animation et pilotage des équipes
- Veille scientifique

## ARCHÉOLOGUE

### Autres appellations

#### Définition

Gère, fouille, étudie et met en valeur vestiges et sites archéologiques conformément à la loi, la réglementation, la politique d'aménagement et la politique culturelle de la collectivité. Elabore et met en œuvre le projet scientifique et culturel du service et l'évalue

### Employeurs

- Département, commune, structure intercommunale
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles, parfois rattaché à la direction de l'aménagement ou à la direction générale

#### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Conservateurs territoriaux du patrimoine, Attachés territoriaux de conservation du patrimoine

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Elaboration de propositions pour les politiques de gestion du patrimoine et d'aménagement
- Direction et réalisation des fouilles et autres opérations archéologiques
- Animation et pilotage d'équipes pluridisciplinaires
- Réalisation des inventaires de sites archéologiques
- Conception, conduite et modélisation des procédures de recueil et traitement de données
- Promotion du patrimoine archéologique
- Animation d'actions de formation et de sensibilisation



## ARCHIVISTE

### Autres appellations

- Conservateur d'archives
- Archiviste adjoint
- Assistant archiviste
- Responsable des archives

### Définition

Collecte et conserve les archives. Conçoit et met en œuvre des instruments de recherche des archives dans le cadre d'un projet scientifique et culturel. Organise les services d'accueil et d'orientation du public et assure la promotion du fonds documentaire

### Activités principales

- Enrichissement, conservation et gestion des fonds
- Réception, tri et classement des documents
- Mise à disposition des fonds pour différents publics
- Communication des dossiers aux chercheurs
- Promotion des fonds

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles, à la direction générale des services ou directement au responsable du patrimoine

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Conservateurs territoriaux du patrimoine, Attachés territoriaux de conservation du patrimoine, Assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Geneviève Hamon

*« Les fondations du présent, comme dans toute architecture, reposent au sous-sol, à l'abri des outrages du temps... mais on voit bien qu'un rayon de soleil y parvient quand même. »*



## MÉDIATEUR CULTUREL

### Autres appellations

- Médiateur du patrimoine
- Guide de musée
- Guide conférencier
- Animateur du patrimoine
- Chargé de mission patrimoine
- Responsable du service des publics

### Définition

Organise et met en œuvre les dispositifs de l'action culturelle en s'appuyant sur les expositions temporaires et permanentes et les collections. Sensibilise les publics au patrimoine par la mise en œuvre d'ateliers et de parcours pédagogiques et la diffusion de documents d'information

### Activités principales

- Définition de projets de médiation culturelle et d'animation des publics
- Animation d'activités culturelles et pédagogiques
- Développement et animation des partenariats
- Évaluation des projets d'animation des publics

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché aux services culturels, et à la direction du musée

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Animation, Culturelle
- Cadres d'emplois : animateurs territoriaux, Adjoints territoriaux d'animation, Assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)



**Nathalie Defrade**

« Elle semble détenir les clefs du savoir et du passé. Mais on voit à son sourire qu'ils n'ont rien d'ennuyeux. »

## REGISSEUR D'ŒUVRES

### Autres appellations

- Régisseur scientifique
- Régisseur des collections
- Régisseur des expositions

### Définition

Coordonne, aux plans physique, documentaire, administratif, juridique et financier, les mouvements internes et externes des œuvres

### Activités principales

- Organisation administrative et juridique des mouvements d'œuvres
- Organisation logistique des mouvements d'œuvres
- Supervision du transport et de la livraison des œuvres
- Contrôle technique et scientifique des œuvres
- Régie des collections
- Régie d'expositions

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Généralement rattaché à la direction des affaires culturelles et au service de conservation de l'établissement

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux de conservation du patrimoine, Assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Delphine Balligand

« C'est l'amour des vieilles pierres et des "antiquités" que rend le passé présent et ouvre l'avenir conscient. »



## RESTAURATEUR D'ŒUVRES

### Autres appellations

#### Définition

Intervient directement sur le bien culturel endommagé afin de remédier aux dégradations, redonner de la lisibilité au document ou à l'objet, et en assurer la pérennité tout en respectant son intégrité

### Employeurs

- Département, structure intercommunale, commune
- Peut exercer dans des structures mixtes (public-privé)
- Généralement rattaché à la direction de l'action culturelle ou directement à la direction de l'établissement

#### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Attachés territoriaux de conservation du patrimoine

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Examen des œuvres d'art et/ou objets à restaurer
- Restauration des œuvres d'art
- Conservation des œuvres et/ou objets

## AGENT D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE DU PATRIMOINE

### Autres appellations

- Agent d'accueil et de sécurité des musées
- Gardien de musée
- Surveillant de musée
- Caissier
- Agent de surveillance
- Agent de sécurité

### Définition

Veille aux œuvres, accueille le public, oriente et renseigne les visiteurs, s'assure du respect des règles de sécurité par le public. Effectue la manutention des objets et participe à la gestion des collections

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché au conservateur, au médiateur, au régisseur, à un autre cadre du musée

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Culturelle
- Cadres d'emplois : Adjoints territoriaux du patrimoine

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accueil du public
- Renseignement du public
- Surveillance de la sécurité des salles et des publics
- Entretien des locaux
- Participation à la conservation préventive

## DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS

### Autres appellations

- Directeur des sports et des loisirs
- Directeur des sports et de la jeunesse
- Directeur des activités physiques et sportives
- Directeur du développement sportif

### Définition

Propose aux élus des orientations en matière de politique sportive de la collectivité. Dirige et organise le service chargé de la gestion administrative, technique et de l'animation des activités sportives et des équipements

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché au directeur général ou directeur général adjoint

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Sportive, Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives, Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives, Attachés territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques en matière de politique sportive
- Organisation et mise en œuvre de la politique sportive
- Coordination des manifestations sportives et des projets d'animation sportive
- Coordination et évaluation des projets d'animation sportive
- Gestion administrative et budgétaire
- Gestion des équipements sportifs
- Gestion des ressources humaines de la direction
- Management opérationnel du service
- Animation et pilotage des équipes
- Promotion de la politique sportive
- Veille prospective dans le domaine du sport

## RESPONSABLE D'ÉQUIPEMENT SPORTIF



### Thierry Grimm

« Le plaisir d'accueillir tous les sportifs : du plus inexpérimenté au plus exigeant dans les meilleurs conditions. »

### Autres appellations

- Responsable d'un établissement/complexe sportif
- Responsable d'une patinoire/d'une piscine
- Responsable d'un centre équestre
- Responsable d'une base de loisirs
- Responsable d'un palais des sports

### Définition

Gère et dirige un ou plusieurs établissements sportifs

### Activités principales

- Planification de l'utilisation de l'équipement
- Gestion administrative et budgétaire de l'équipement
- Contrôle de l'entretien, la maintenance et la rénovation de l'équipement
- Vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement
- Animation et pilotage des équipes
- Participation à la gestion des ressources humaines
- Promotion de l'équipement

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché à la direction des sports

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Sportive, Technique, Administrative
- Cadres d'emplois : Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives, Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives, Ingénieurs territoriaux, Techniciens supérieurs territoriaux, Attachés territoriaux, Rédacteurs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

## RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

### Autres appellations

- Responsable de l'animation sportive
- Coordonnateur d'activités sportives

### Définition

Met en œuvre la politique du service des sports en matière d'animation sportive, organise, encadre et contrôle sa réalisation

### Activités principales

- Proposition et mise en œuvre d'actions dans le domaine de l'animation sportive
- Animation et pilotage des équipes d'animation sportive
- Promotion des actions d'animation sportive
- Évaluation des actions d'animation sportive
- Contrôle de l'application des réglementations
- Veille pédagogique, juridique et technique

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Rattaché en général à la direction des sports

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Sportive
- Cadres d'emplois : Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives, Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

### Émilie Soury

« Ne croyons pas qu'elle laisse les baigneurs sur le sable. Si nécessaire, elle sait les sortir de l'eau. »





## ANIMATEUR-ÉDUCATEUR SPORTIF

### Autres appellations

- Educateur des activités physiques et sportives
- Moniteur éducateur des sports
- animateur sportif
- animateur des activités physiques et sportives
- Maître nageur sauveteur

### Définition

Participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité. Conçoit, anime et encadre des activités sportives dans une ou plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés, dans un environnement sécurisé

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché aux services des sports, de l'éducation, de la jeunesse ou de l'animation socioculturelle
- Possibilité de mise à disposition de clubs sportifs ou associations

### Cadre statutaire

- Catégorie : B
- Filière : Sportive
- Cadres d'emplois : Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées



### Mohamed Dahmane

« En Bretagne, on vogue avant de savoir marcher et nager.  
La mer se visite, et aussi s'éduque. »

### Activités principales

- Encadrement et animation d'activités sportives
- Organisation et mise en œuvre de manifestations sportives
- Surveillance et sécurité des activités
- Accueil des publics
- Veille sectorielle et juridique

## AGENT DE MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET AIRES DE JEUX

### Autres appellations

- Agent d'accueil des équipements sportifs
- Agent de surveillance des équipements sportifs
- Agent d'exploitation des piscines/patinoires
- Contrôleur des aires de jeux

### Définition

Effectue les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements, matériels sportifs et aires de jeux. Assure la surveillance des équipements et des usagers et veille au respect des normes de sécurité.

Accueille et renseigne les usagers

### Activités principales

- Accueil des usagers
- Contrôle des installations et entretien des équipements et matériels sportifs ou aires de jeux
- Réalisation de travaux de première maintenance
- Installation et stockage des équipements et du matériel
- Surveillance de la sécurité des usagers et des installations ; gestion de la signalétique

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département, région
- Généralement rattaché au service des sports, aux services techniques ou au service espaces verts

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Technique, Sportive
- Cadres d'emplois : Adjoints techniques territoriaux, Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)




### André Fontaine

« Entretien et protéger les équipements, répondre aux exigences de sécurité, pour laisser jouer nos enfants en toute confiance. »





## *Sécurité*

- Prévention et sécurité
  - Incendie et secours
- 

## RESPONSABLE DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

### Autres appellations

- Chef de poste
- Chef de police municipale
- Responsable de police
- Directeur de police municipale

### Définition

Dirige et coordonne le service chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité de la sécurité des personnes et des biens. Organise les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels. Développe une relation de proximité avec la population

### Activités principales

- Organisation de la prévention/dissuasion
- Assistance et conseil technique auprès des élus
- Coordination des interventions sur le terrain
- Gestion de l'interface avec la population
- Développement et suivi des partenariats institutionnels
- Gestion administrative et contrôle juridique
- Veille réglementaire
- Gestion budgétaire
- Management opérationnel du ou des services
- Pilotage et animation des équipes
- Gestion des ressources humaines du service
- Gestion des matériels

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Placé hiérarchiquement sous l'autorité administrative du directeur général des services ou de la direction générale adjointe en charge de la prévention, sécurité, tranquillité publique
- En ses qualités d'agent chargé de certaines missions de police judiciaire, placé hiérarchiquement sous l'autorité judiciaire du procureur de la République

### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Police Municipale
- Cadres d'emplois : Directeurs de police municipale, Chefs de service de police municipale

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

## POLICIER MUNICIPAL

### Autres appellations

- Agent de police municipale
- Gardien de police municipale

### Définition

Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assure une relation de proximité avec la population

### Activités principales

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Recherche et relevé des infractions
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- Accueil et relation avec les publics
- Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale
- Animation et pilotage d'équipe

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Placé hiérarchiquement sous l'autorité administrative du responsable du service de police municipale
- En ses qualités d'agent chargé de certaines missions de police administrative et judiciaire, placé hiérarchiquement sous l'autorité judiciaire du procureur de la République

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Police Municipale
- Cadres d'emplois : Agents de police municipale

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Frédéric Conseil

*« L'oreille attentive, le nez sensible et l'œil aux aguets, l'air martial, il assure la sécurité et la bonne marche des choses. »*



## **GARDE CHAMPÊTRE**

### **Autres appellations**

#### **Définition**

Intervient principalement en matière de police rurale. Exécute, sous l'autorité du maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques.

Recherche et constate les infractions aux lois et règlements pour lesquelles il est compétent

### **Employeurs**

- Commune, structure intercommunale
- Sous l'autorité du maire, en fonction de la taille de la collectivité, placé hiérarchiquement sous l'autorité administrative du directeur général des services ou du secrétaire de mairie
- En ses qualités d'agent chargé de certaines missions de police judiciaire, placé hiérarchiquement sous l'autorité judiciaire du procureur de la République

#### **Cadre statutaire**

- Catégorie : C
- Filière : Police Municipale
- Cadres d'emplois : Gardes champêtres

#### **Conditions d'accès**

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### **Activités principales**

- Surveillance et prévention de la police des campagnes
- Recherche et constat des infractions relevant de la police des campagnes et des pouvoirs de police du maire
- Rédaction d'écrits professionnels et de comptes rendus d'activité
- Maintien du lien social en milieu rural

## OPÉRATEUR DE VIDÉOSURVEILLANCE

### Autres appellations

#### Définition

Assure la sécurisation préventive et curative des lieux, des espaces et des bâtiments publics dotés d'équipements de vidéosurveillance. Visionne et exploite les informations en vue d'informer les partenaires chargés d'intervenir sur les sites

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché au responsable du service de police municipale

#### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Police Municipale, Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Agents de police municipale, Adjointes administratifs territoriaux, Adjointes techniques territoriaux

#### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Observation et exploitation des images et informations de la vidéosurveillance
- Veille événementielle
- Maintenance technique des équipements de vidéosurveillance
- Maintenance fonctionnelle et organisationnelle du service



## AGENT DE MÉDIATION ET DE PRÉVENTION

### Autres appellations

- Médiateur
- Animateur de prévention
- Correspondant de nuit
- Agent chargé de la tranquillité publique
- Agent d'ambiance

### Définition

Conduit une médiation préventive par une veille dans les espaces publics. Intervient sur les situations de dysfonctionnement en matière de biens et d'équipements publics. Régule les conflits par le dialogue et intervient en interface entre les publics et les institutions

### Activités principales

- Présence et veille préventive dans les espaces publics sensibles
- Résolution des situations conflictuelles entre individus
- Animation de l'interface entre la population et les institutions
- Consolidation du lien social
- Participation au développement de partenariats et à la promotion d'activités de médiation

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale, département
- Généralement rattaché aux services chargés de la sécurité et de la prévention, de la politique de la ville ou de la jeunesse

### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Animation, Sportive, Administrative, Technique, Médico-sociale
- Cadres d'emplois : Animateurs territoriaux, Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives, Adjointes territoriaux d'animation, Adjointes administratifs territoriaux, Adjointes techniques territoriaux, Agents sociaux territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

## AGENT DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES

### Autres appellations

- Agent de surveillance du stationnement

### Définition

Fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance.

Constate les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques). Participe à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics

### Employeurs

- Commune, structure intercommunale
- Rattaché au responsable de service de police municipale

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Administrative
- Cadres d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)
- Profession et conditions d'exercice réglementées

### Activités principales

- Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement
- Prévention aux abords des équipements et lieux publics
- Renseignement des usagers des voies publiques

## AGENT DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE

### Autres appellations

- Agent de sécurité
- Agent de surveillance
- Gardien
- Veilleur de nuit

### Définition

Assure, par une présence continue, la sécurité des lieux publics, bâtiments, locaux etc. Veille à la protection des personnes et des biens. Selon les cas, effectue une surveillance dans un périmètre restreint ou dans une zone plus large nécessitant des rondes régulières. Surveille l'accès et contrôle les allées et venues des personnes

### Employeurs

- Commune, département, région, structure intercommunale
- Rattaché au responsable du service entretien et services généraux, au responsable du service de police municipale et à toutes les directions gestionnaires d'équipements

### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Administrative, Technique
- Cadres d'emplois : Adjoints administratifs territoriaux, Adjoints techniques territoriaux

### Conditions d'accès

- Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie
- Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

### Activités principales

- Accueil et contrôle de l'accès des bâtiments et locaux
- Surveillance technique à partir de rondes et d'itinéraires
- Veille relative à la protection des personnes

## DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

### Autres appellations

- Chef du corps départemental des sapeurs-pompiers

### Définition

Dirige sur les plans technique, administratif et opérationnel le corps départemental des sapeurs-pompiers. Conseille le président du conseil d'administration du SDIS en matière administrative et le préfet en matière opérationnelle. Dirige les actions de prévention relevant du service départemental d'incendie et de secours. Contrôle et coordonne l'ensemble des centres de secours communaux et intercommunaux

### Activités principales

- Participation à la définition des orientations stratégiques du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Management stratégique des politiques publiques d'incendie et de secours
- Assistance et conseil aux élus et aux autorités institutionnelles
- Gestion administrative et juridique
- Gestion budgétaire et financière
- Développement et animation des partenariats et des réseaux professionnels
- Management des services d'incendie et de secours
- Coordination et pilotage de l'équipe de direction
- Évaluation des politiques publiques d'incendie et de secours
- Veille réglementaire
- Supervision de la communication institutionnelle

### Employeurs

- SDIS

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Capitaines, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels

### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Capitaines, commandants, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels

Conditions de grade et de services effectifs fixés par décret

*Décret n° 2001-683 du 30/07/01 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif aux emplois de direction des SDIS*

## CHEF DE GROUPEMENT

### Autres appellations

#### Définition

Au niveau d'un groupement, met en œuvre la politique territoriale d'incendie et de secours définie par le service départemental d'incendie. Coordonne, anime et contrôle les activités des centres de secours d'une partie du département ou d'un groupement de services de la direction départementale des services d'incendie et de secours (DDSiS)

### Activités principales

- Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'incendie et de secours
- Assistance et conseil auprès de l'autorité territoriale et des élus
- Evaluation des effets de la politique départementale d'incendie et de secours sur le champ des ressources humaines, de l'achat public, etc.
- Gestion du patrimoine, des matériels et équipements affectés au groupement
- Gestion administrative et financière du groupement
- Gestion des ressources humaines du groupement
- Management opérationnel du groupement
- Animation et pilotage des équipes
- Pilotage des projets d'organisation

### Employeurs

- SDIS

#### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Capitaines, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels

#### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Capitaines, commandants, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels

Conditions de grade et de services effectifs fixés par décret

*Décret n° 2001-683 du 30/07/01 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif aux emplois de direction des SDIS*

- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès

En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès

*Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe*

## CHEF DE CENTRE D'INCENDIE ET SECOURS

### Autres appellations

#### Définition

Met en œuvre la politique territoriale d'incendie et de secours décidée au niveau du groupement en déclinant les orientations stratégiques en plans d'actions opérationnels. Gère les ressources, anime les équipes et veille au maintien opérationnel de l'ensemble des moyens d'intervention d'un centre de secours

### Activités principales

- Gestion administrative et financière du CIS
- Gestion et contrôle des équipements et matériels du centre d'incendie et de secours
- Management et commandement opérationnel du CIS
- Animation et pilotage des équipes
- Participation à la gestion des ressources humaines du CIS
- Participation aux commissions de sécurité

### Employeurs

- SDIS

#### Cadre statutaire

- Catégorie : A, B
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Capitaines, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels, Majors et Lieutenants de sapeurs pompiers professionnels

#### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Majors  
Concours externe ou interne, conditions de grade et de services effectifs fixés par décret Décret n° 2001-681 du 30/07/01
- Lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels  
Titre ou diplômes de niveau II  
Décret n° 2001-681 du 30/07/01
- Capitaines, commandants, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels  
Conditions de grade et de services effectifs fixés par décret  
Décret n° 2001-683 du 30/07/01 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif aux emplois de direction des SDIS
- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès  
En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès  
Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe

## CHEF DE GARDE

### Autres appellations

#### Définition

Durant le temps de la garde, gère les moyens humains, matériels et techniques du centre d'incendie et de secours (CIS) pour maintenir le potentiel opérationnel de l'équipe de garde

#### Activités principales

- Assistance et conseil auprès du chef du centre d'incendie et de secours en matière d'équipement
- Gestion et contrôle logistique du centre, de ses matériels et de ses équipements
- Participation à la gestion des qualifications des personnels de garde du CIS
- Animation et pilotage des équipes

### Employeurs

- SDIS

#### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Majors et Lieutenants de sapeurs pompiers professionnels, Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

#### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels  
Titre ou diplômes de niveau II  
*Décret n° 2001-681 du 30/07/01*
- Sapeurs-pompiers professionnels non officiers  
Concours sur épreuves, titre ou diplôme homologué au niveau V ou conditions de services effectifs fixés par décret  
*Décret n° 2001-680 du 30/07/01 modifié*
- Majors  
Concours externe ou interne, conditions de grade et de services effectifs fixés par décret  
*Décret n° 2001-681 du 30/07/01*
- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès  
En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès  
*Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe*

## CHEF DE SITE

### Autres appellations

- Chef de poste de commandement de site

### Définition

Commande les opérations de secours nécessitant l'engagement de deux colonnes et plus. Commande un poste de commandement de site

### Activités principales

- Assistance et conseil auprès des instances et des responsables de la chaîne de commandement
- Commandement des opérations de secours et d'un PC de site
- Participation à la gestion de crise dans un centre opérationnel départemental
- Relations avec les médias
- Retour d'expérience sur les missions et dispositifs d'intervention

### Employeurs

- SDIS

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Capitaines, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels

### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Capitaines, commandants, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels  
Conditions de grade et de services effectifs fixés par décret

*Décret n° 2001-683 du 30/07/01 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif aux emplois de direction des SDIS*

- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès  
En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès  
*Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe*



## CHEF DE COLONNE

### Autres appellations

- Chef d'un poste de commandement de colonne

### Définition

Commande et coordonne l'opérationnalité et l'intervention d'une colonne (entre huit et seize engins d'incendie). Commande un poste de commandement de colonne. Dirige les opérations de secours jusqu'à l'arrivée du chef de site

### Activités principales

- Assistance et conseil auprès des instances et des responsables de la chaîne de commandement
- Commandement d'une colonne
- Commandement d'un poste de commandement de colonne
- Commandement d'une colonne sous les ordres d'un chef de site
- Participation au fonctionnement du PC de site
- Participation à la gestion de crise dans un centre opérationnel de défense
- Retour d'expérience sur les missions et dispositifs d'intervention

### Employeurs

- SDIS

### Cadre statutaire

- Catégorie : A
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Capitaines, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels

### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Capitaines, commandants, commandants, lieutenants-colonels, colonels de sapeurs pompiers professionnels  
Conditions de grade et de services effectifs fixés par décret

*Décret n° 2001-683 du 30/07/01 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif aux emplois de direction des SDIS*

- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès  
En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès  
*Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe*

## CHEF DE GROUPE

### Autres appellations

#### Définition

Pendant la durée de la garde, conduit les opérations de secours et commande un groupe d'intervention sur l'aire de compétence du centre de secours

#### Employeurs

- SDIS

#### Cadre statutaire

- Catégorie : B, C
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Majors et Lieutenants de sapeurs pompiers professionnels, Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

### Activités principales

- Commandement d'un groupe en tant que chef des opérations de secours
- Commandement d'un groupe sous les ordres d'un chef de colonne
- Conduite de la mission « renseignements » ou « moyens » dans un PC de colonne, de site ou d'un centre opérationnel départemental d'incendie et secours

### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Sapeurs-pompiers professionnels non officiers  
Concours sur épreuves, titre ou diplôme homologué au niveau V ou conditions de services effectifs fixés par décret  
*Décret n° 2001-680 du 30/07/01 modifié*
- Lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels  
Titre ou diplômes de niveau II  
*Décret n° 2001-681 du 30/07/01*
- Majors  
Concours externe ou interne, conditions de grade et de services effectifs fixés par décret  
*Décret n° 2001-681 du 30/07/01*
- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès  
En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès  
*Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe*

## CHEF D'AGRÈS

### Autres appellations

#### Définition

Commande un véhicule d'intervention comprenant un équipage et un équipement matériel de secours dans le cadre des opérations de lutte contre les incendies, de secours à des personnes, de protection des biens et de l'environnement

#### Activités principales

- Commandement de l'équipage d'un véhicule
- Commandement d'une opération de secours

### Employeurs

- SDIS

#### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

#### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Concours sur épreuves, titre ou diplôme homologué au niveau V ou conditions de services effectifs fixés par décret

*Décret n° 2001-680 du 30/07/01 modifié*

- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès

En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès

*Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe*

## CHEF D'ÉQUIPE



### Christophe Serre

« *Bien plus que les trois mots de notre devise : courage et dévouement.* »

### Autres appellations

#### Définition

Commande une équipe pour réaliser les missions qui lui sont confiées dans le cadre d'opérations de secours à des personnes, de protection des biens et de l'environnement, d'extinction des incendies

#### Activités principales

- Commandement d'une équipe d'interventions diverses
- Commandement d'une équipe d'intervention de secours aux personnes
- Commandement d'une équipe d'intervention de lutte contre l'incendie

### Employeurs

- SDIS

#### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

#### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Concours sur épreuves, titre ou diplôme homologué au niveau V ou conditions de services effectifs fixés par décret

*Décret n° 2001-680 du 30/07/01 modifié*

- Chefs de colonne, de garde, de groupe, d'équipe, de site, d'agrès

En fonction du métier, détenir les unités de valeur de formation de chef d'équipe, de formation de CIS, de chef de colonne, de chef de garde, de chef de groupement, de chef de site ou de chef d'agrès

*Décret n° 90-851 du 25/09/90 modifié relatif à l'emploi de chef de groupe*

## ÉQUIPIER

### Autres appellations

#### Définition

Au sein d'une équipe, intervient dans le cadre d'opérations de secours à des personnes, de protection des biens et de l'environnement, d'extinction des incendies

### Employeurs

- SDIS

#### Cadre statutaire

- Catégorie : C
- Filière : Sapeurs-pompiers professionnels
- Cadres d'emplois : Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

#### Conditions d'accès

- Concours externe avec conditions de diplôme ou interne ou concours troisième voie en fonction du cadre d'emplois
- Sapeurs-pompiers professionnels non officiers  
Concours sur épreuves, titre ou diplôme homologué au niveau V ou conditions de services effectifs fixés par décret  
*Décret n° 2001-680 du 30/07/01 modifié*
- Détenir les unités de valeur de formation d'équipier



### Activités principales

- Exécution d'interventions diverses
- Intervention de secours en cas d'incendie
- Intervention de secours aux personnes

**Marianne Le Clainche,  
Abdoulaye Sall,  
Philippe Ehrhardt**

*« Lui doit éteindre le feu. Il nous sauve  
aussi d'autres drames de la vie,  
et enseigne la prévention. »*

## *Les associations professionnelles*





		pilotage, management et gestion des ressources	politiques publiques d'aménagement et de développement	interventions techniques	animation et services à la population	sécurité
<b>Association des directeurs et des cadres des laboratoires publics agréés pour les analyses des eaux</b>	<b>ASLAE</b>					
05 55 26 77 00	<a href="http://www.aslae.fr">www.aslae.fr</a>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
<b>Association des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires d'analyses</b>	<b>ADILVA</b>					
03 86 42 06 20	<a href="http://www.adilva.com">www.adilva.com</a>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
<b>Association des directeurs généraux des communautés de France</b>	<b>ADGCF</b>					
01 55 04 89 03	<a href="http://www.adgcf.fr">www.adgcf.fr</a>	<input type="checkbox"/>				
<b>Association des directeurs informatiques des collectivités territoriales</b>	<b>CoTeR Club</b>					
01 55 93 55 98	<a href="http://www.coter-club.org">www.coter-club.org</a>	<input type="checkbox"/>				
<b>Association des dirigeants territoriaux et anciens de l'INET</b>	<b>ADT-INET</b>					
	<a href="http://www.inet.asso.fr">www.inet.asso.fr</a>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Association des ingénieurs territoriaux de France</b>	<b>AITF</b>					
04 76 93 71 07	<a href="http://www.aif.asso.fr">www.aif.asso.fr</a>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Association des internautes territoriaux</b>	<b>AIT</b>					
	<a href="http://www.ait.asso.fr">www.ait.asso.fr</a>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Association des juristes des collectivités territoriales</b>	<b>AJCT</b>					
03 85 39 71 60		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Association des ludothèques françaises</b>	<b>ALF</b>					
01 43 26 84 62	<a href="http://www.alf-ludotheques.org">www.alf-ludotheques.org</a>				<input type="checkbox"/>	
<b>Association des professionnels de l'information et de la documentation</b>	<b>ADBS</b>					
01 43 72 99 80	<a href="http://www.adbs.fr">www.adbs.fr</a>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
<b>Association des professionnels internet des collectivités publiques locales</b>	<b>APRONET</b>					
06 13 65 09 43	<a href="http://www.apronet.asso.fr">www.apronet.asso.fr</a>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
<b>Association des responsables de cabinet des collectivités locales</b>	<b>ARCCOL</b>					
04 67 36 71 44	<a href="http://www.arccol.asso.fr">www.arccol.asso.fr</a>	<input type="checkbox"/>				



	pilotage, management et gestion des ressources	politiques publiques d'aménagement et de développement	interventions techniques	animation et services à la population	sécurité
<b>Association des techniciens supérieurs territoriaux de France</b> <b>ATTF</b> 06 16 90 87 84 <a href="http://www.attf.asso.fr">www.attf.asso.fr</a>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Association finances, gestion, évaluation des collectivités territoriales</b> <b>AFIGESE CT</b> 02 40 53 11 75 <a href="http://www.afigese.fr">www.afigese.fr</a>	<input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Association française de réflexion et d'échanges sur la formation</b> <b>AFREF</b> 01 46 64 07 58 <a href="http://www.afref.org">www.afref.org</a>	<input checked="" type="checkbox"/>				
<b>Association française des assistantes secrétaires médico-sociales</b> <b>AFASMS</b> 06 76 92 96 82 <a href="http://www.afasms.info">www.afasms.info</a>				<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Association française des directeurs de jardins et espaces verts publics</b> <b>AFDJEPV</b> 01 34 41 42 70 <a href="http://www.jardins-publics.com">www.jardins-publics.com</a>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Association générale des conservateurs des collections publiques de France</b> <b>AGCCPF</b> 01 44 17 60 00 <a href="http://www.agccpf.com">www.agccpf.com</a>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Association nationale de médecine professionnelle des personnels territoriaux</b> <b>ANMPPT</b> 04 72 83 14 83				<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Association nationale des agents de médiation-sécurisation et assimilés</b> <b>ANAMSA</b> <a href="http://www.mediation-france.net">www.mediation-france.net</a>					<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Association nationale des animateurs hygiène et sécurité des collectivités territoriales</b> <b>ANAHS</b> 06 18 56 46 69 <a href="http://www.anahs.fr">www.anahs.fr</a>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Association nationale des archéologues de collectivités territoriales</b> <b>ANACT</b> 01 55 83 01 43 <a href="http://perso.orange.fr/anact.collectivites/">http://perso.orange.fr/anact.collectivites/</a>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Association nationale des assistants de service social</b> <b>ANAS</b> <a href="http://www.anas.travail-social.com">www.anas.travail-social.com</a>				<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Association nationale des cadres communaux de l'action sociale</b> <b>ANCCAS</b> <a href="http://anccas.free.fr">http://anccas.free.fr</a>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Association nationale des directeurs de la restauration municipale</b> <b>ANDRM</b> 05 49 78 73 36 <a href="http://www.andrm.fr">www.andrm.fr</a>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	

		pilotage, management et gestion des ressources	politiques publiques d'aménagement et de développement	interventions techniques	animation et services à la population	sécurité
<b>Association nationale des directeurs de l'action sociale et de la santé</b> 01 45 15 50 40 <a href="http://www.reseau.andass.net">www.reseau.andass.net</a>	<b>ANDASS</b>	■			■	
<b>Association nationale des directeurs de l'éducation des villes et des départements de France</b> 03 28 26 26 60 <a href="http://www.andev.fr">www.andev.fr</a>	<b>ANDEV</b>	■			■	
<b>Association nationale des directeurs départementaux et directeurs départementaux adjoints des services d'incendie et de secours</b> 02 28 09 81 00 <a href="http://www.andsis.org">www.andsis.org</a>	<b>ANDSIS</b>	■				■
<b>Association nationale des directeurs des ressources humaines des départements</b> 01 56 88 18 28 <a href="http://www.andrh.fr">www.andrh.fr</a>	<b>ANDRHD</b>	■				
<b>Association nationale des directeurs et des intervenants d'installations et des services des sports</b> 02 38 95 10 72 <a href="http://www.andiiss.org">www.andiiss.org</a>	<b>ANDIISS</b>	■			■	
<b>Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion</b> <a href="http://www.andcdg.org">www.andcdg.org</a>	<b>ANDCDG</b>		■			
<b>Association nationale des directeurs et responsables des relations internationales de coopération décentralisée des collectivités locales</b> <a href="http://www.arricod.com">www.arricod.com</a>	<b>ARRICOD</b>	■	■			
<b>Association nationale des directeurs généraux et directeurs généraux adjoints des régions et des départements</b> <a href="http://www.andgdgard.asso.fr">www.andgdgard.asso.fr</a>	<b>ANDGDGARD</b>	■				
<b>Association nationale des médecins des collectivités territoriales</b> 06 86 01 18 31 <a href="http://www.meditoriales.org">www.meditoriales.org</a>	<b>MEDITORIALES</b>				■	
<b>Association nationale des puéricultrices diplômées et des étudiantes</b> 01 49 39 97 62 <a href="http://www.anpde.asso.fr">www.anpde.asso.fr</a>	<b>ANPDE</b>				■	
<b>Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement</b> 01 53 70 13 53 <a href="http://www.astee.org">www.astee.org</a>	<b>ASTEE</b>		■	■	■	
<b>Culture et départements</b> 01 60 87 80 01 <a href="http://www.culturedepartements.org">www.culturedepartements.org</a>	<b>ANCD</b>	■			■	

		pilotage, management et gestion des ressources	politiques publiques d'aménagement et de développement	interventions techniques	animation et services à la population	sécurité
<b>Fédération nationale de médiation familiale</b>	<b>FENAMEF</b>					
02 31 46 87 87	<a href="http://www.mediation-familiale.org">www.mediation-familiale.org</a>					
<b>Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées</b>	<b>FNADEPA</b>					
01 49 71 55 30	<a href="http://www.fnadepa.com">www.fnadepa.com</a>	■			■	
<b>Fédération nationale des gardes champêtres communaux et intercommunaux de France</b>	<b>FNCG</b>					
	<a href="http://www.gardechampetre.fr.st">www.gardechampetre.fr.st</a>					■
<b>Réseau des préventeurs et ergonomes en collectivités territoriales</b>	<b>RESPECT</b>					
04 72 10 57 03	<a href="http://www.respect-prevergo.fr">www.respect-prevergo.fr</a>		■	■		
<b>Sports et Territoires</b>						
	<a href="http://www.acteursdusport.fr">www.acteursdusport.fr</a>				■	
<b>Syndicat des directeurs généraux des collectivités territoriales</b>	<b>SNDGCT</b>					
03 83 37 20 94	<a href="http://www.sndg.info">www.sndg.info</a>	■				
<b>Syndicat professionnel des assistants maternels et assistants familiaux</b>	<b>SPAMAF</b>					
	<a href="http://www.assistante-maternelle.org">www.assistante-maternelle.org</a>				■	
<b>Syndicat national des cadres territoriaux</b>	<b>SNCT</b>					
06 14 98 22 08	<a href="http://www.syndicat-snct.fr">www.syndicat-snct.fr</a>	■	■	■	■	
<b>Syndicat national des médecins de protection maternelle et infantile</b>	<b>SNMPMI</b>					
01 40 23 04 10	<a href="http://www.snmpmi.org">www.snmpmi.org</a>				■	
<b>Syndicat national des secrétaires de mairie</b>	<b>SNSM</b>					
	<a href="http://snnsa.free.fr">http://snnsa.free.fr</a>	■				
<b>Union des cadres et des collaborateurs de l'action régionale</b>	<b>UCCAR</b>					
01 55 65 33 93	<a href="http://www.uccar.org">www.uccar.org</a>	■	■			
<b>Union des personnels de restauration municipale</b>	<b>UPRM</b>					
01 47 36 72 18	<a href="http://pagesperso.orange.fr/uprm/">http://pagesperso.orange.fr/uprm/</a>				■	
<b>Union des techniciens des trois fonctions publiques</b>	<b>UT3FP</b>					
01 43 47 84 83	<a href="http://u3tp.free.fr">http://u3tp.free.fr</a>	■		■		
<b>Union nationale des photographes des administrations et des collectivités territoriales</b>	<b>UNPACT</b>					
01 49 30 15 83	<a href="http://www.unpact.org">www.unpact.org</a>	■				

**Union nationale des professionnels de la communication  
 publique**

06 25 16 01 70 <http://aprocop.over-blog.com>

**UNPCP**

**Urbanistes des territoires**

04 78 63 46 91 [www.urbanistesdesterritoires.com](http://www.urbanistesdesterritoires.com)

**UT**

	pilotage, management et gestion des ressources	
	politiques publiques d'aménagement et de développement	
	interventions techniques	
	animation et services à la population	
	sécurité	



## *Les rémunérations*



Le tableau ci-dessous présente, par cadre d'emplois, le traitement brut de début et de fin de carrière, calculé au 01/01/2010. Des indemnités qui varient, en nombre et en montant selon les grades et les collectivités territoriales, s'ajoutent à ce traitement pour constituer la rémunération de l'agent.

Cadres d'emplois	Filière	Catégorie	Traitement annuel brut soumis à retenue pour pension en début de carrière	Traitement annuel brut soumis à retenue pour pension en fin de carrière
Adjoint administratif territorial	administrative	C	16 144	22 999
Adjoint technique territorial	technique	C	16 144	23 773
Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement	technique	C	16 144	23 773
Adjoint territorial d'animation	animation	C	16 144	22 999
Adjoint territorial du patrimoine	culturelle	C	16 144	22 999
Administrateur	administrative	A	24 990	58 494
Agent de maîtrise	technique	C	16 144	25 045
Agent de police municipale	police municipale	C	16 199	23 773
Agent social	sanitaire et sociale	C	16 144	22 999
Agent spécialisé des écoles maternelles	sanitaire et sociale	C	16 199	22 999
Animateur	animation	B	16 420	28 418
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	culturelle	B	16 420	28 418
Assistant d'enseignement artistique	culturelle	B	16 752	28 418
Assistant médico-technique	sanitaire et sociale	B	17 028	29 523
Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques	culturelle	B	17 028	29 523
Assistant socio-éducatif	sanitaire et sociale	B	17 028	29 523
Assistant spécialisé d'enseignement artistique	culturelle	B	16 918	29 523
Attaché	administrative	A	19 295	44 119
Attaché de conservation du patrimoine	culturelle	A	19 295	35 494
Auxiliaire de puériculture	sanitaire et sociale	C	16 199	22 999
Auxiliaire de soins	sanitaire et sociale	C	16 199	22 999
Bibliothécaire	culturelle	A	19 295	35 494
Biologiste, vétérinaire et pharmacien	sanitaire et sociale	A	20 069	53 241
Cadre de santé, infirmier, rééducateur et assistant médico-technique	sanitaire et sociale	A	21 009	33 780
Capitaine, commandant, lieutenant colonel et colonel de sapeurs pompiers professionnels	sapeurs pompiers professionnels	A	19 295	53 241
Chef de service de police municipale	police municipale	B	16 420	28 418
Conseiller des activités physiques et sportives	sportive	A	19 295	43 290
Conseiller socio-éducatif	sanitaire et sociale	A	22 336	30 463
Conservateur des bibliothèques	culturelle	A	23 773	53 241
Conservateur du patrimoine	culturelle	A	23 773	53 241
Contrôleur de travaux	technique	B	16 420	28 418
Directeur de police municipale	police municipale	A	19 295	33 780

Cadres d'emplois	Filière	Catégorie	Traitement annuel brut soumis à redevue pour pension en début de carrière	Traitement annuel brut soumis à redevue pour pension en fin de carrière
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	culturelle	A	26 427	45 391
Educateur de jeunes enfants	sanitaire et sociale	B	17 028	29 523
Educateur des activités physiques et sportives	sportive	B	16 420	28 418
Garde champêtre	police municipale	C	16 199	22 999
Infirmier	sanitaire et sociale	B	17 028	29 523
Infirmier de sapeurs pompiers professionnels	sapeurs pompiers professionnels	B	17 028	29 523
Infirmier d'encadrement des sapeurs pompiers professionnels	sapeurs pompiers professionnels	A	21 009	33 780
Ingénieur	technique	A	19 295	58 494
Major et lieutenant de sapeurs-pompiers professionnels	sapeurs pompiers professionnels	B	18 576	29 523
Médecin	sanitaire et sociale	A	20 954	58 494
Médecin et pharmacien de sapeurs pompiers professionnels	sapeurs pompiers professionnels	A	20 954	58 494
Moniteur-éducateur	sanitaire et sociale	B	16 144	25 598
Opérateur des activités physiques et sportives	sportive	C	16 144	22 999
Professeur d'enseignement artistique	culturelle	A	21 120	43 290
Psychologue	sanitaire et sociale	A	19 295	43 290
Puéricultrice	sanitaire et sociale	A	18 853	31 514
Puéricultrice cadre de santé	sanitaire et sociale	A	21 009	35 494
Rédacteur	administrative	B	16 420	28 418
Rééducateur	sanitaire et sociale	B	17 028	29 523
Sage-femme	sanitaire et sociale	A	19 295	38 425
Sapeur-pompier non officier	sapeurs pompiers professionnels	C	16 033	25 045
Secrétaire de mairie	administratif	A	19 074	31 901
Technicien supérieur	technique	B	17 028	29 523





*Liste des organes de gestion et de formation  
de la fonction publique territoriale*



### Conseil supérieur de la FPT CSFPT

Ministère de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75800 Paris cedex  
08 01.53.43.84.10 [www.csfpt.fr](http://www.csfpt.fr)

### CNFPT

#### Les services centraux

10-12 rue d'Anjou  
75381 Paris cedex 08  
Tél. : 01 55 27 44 00  
Fax : 01 55 27 44 01  
Internet : [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

### ALSACE-MOSELLE

5, rue des récollets  
BP 54093  
57040 Metz cedex 1  
Tél. : 03 87 39 97 40  
Fax : 03 87 39 97 69  
[www.alsacemoselle.cnfpt.fr](http://www.alsacemoselle.cnfpt.fr)

### AQUITAINE

71 Allée Jean Giono  
33 075 Bordeaux cedex  
Tél. : 05 56 99 93 50  
Fax : 05 56 99 95 15  
[www.aquitaine.cnfpt.fr](http://www.aquitaine.cnfpt.fr)

### AUVERGNE

23, place Delille - BP 397  
63011 Clermont-Ferrand cedex 1  
Tél. : 04 73 74 52 20  
Fax : 04 73 92 54 34  
[www.cnfpt-auvergne.fr](http://www.cnfpt-auvergne.fr)

### BOURGOGNE

6-8 rue Marie Curie  
BP 37904  
21079 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 74 77 00  
Fax : 03 80 74 77 99  
[www.bourgogne.cnfpt.fr](http://www.bourgogne.cnfpt.fr)

### BRETAGNE

Parc innovation Bretagne Sud - CP 58  
56038 Vannes cedex  
Tél. : 02 97 47 71 00  
Fax : 02 97 47 71 19  
[www.bretagne.cnfpt.fr](http://www.bretagne.cnfpt.fr)

### CENTRE

6, rue de l' Abreuvoir - B.P. 33  
45015 Orléans cedex 1  
Tél. : 02 38 78 94 94  
Fax : 02 38 81 29 40  
[www.centre.cnfpt.fr](http://www.centre.cnfpt.fr)

### CHAMPAGNE-ARDENNE

1, Esplanade Lucien Péchart - BP 3046  
10012 Troyes cedex  
Tél. : 03 25 83 10 60  
Fax : 03 25 83 10 61  
[www.champagne-ardenne.cnfpt.fr](http://www.champagne-ardenne.cnfpt.fr)

### CORSE

57, avenue de Verdun  
Route du Salario  
20000 Ajaccio  
Tél. : 04 95 50 45 00  
Fax : 04 95 50 45 10  
[www.corse.cnfpt.fr](http://www.corse.cnfpt.fr)

### FRANCHE COMTÉ

3 bis, rue Bouilloche - BP 2087  
25051 Besançon cedex  
Tél. : 03 81 41 98 49  
Fax : 03 81 41 98 30  
[www.franchecomte.cnfpt.fr](http://www.franchecomte.cnfpt.fr)

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

Parc Euromédecine  
337, rue des Apothicaires  
34196 Montpellier cedex 5  
Tél. : 04 67 61 77 77  
Fax : 04 67 41 24 77  
[www.lr.cnfpt.fr](http://www.lr.cnfpt.fr)

### LIMOUSIN

Chéops 87  
55, rue de l'Ancienne Ecole Normale  
d'Instituteurs - BP 339  
87009 Limoges cedex  
Tél. : 05 55 30 08 70  
Fax : 05 55 30 08 89  
[www.limousin.cnfpt.fr](http://www.limousin.cnfpt.fr)

## LORRAINE

6, quai Andreu de Bilistein  
54000 Nancy  
Tél. : 03 83 18 46 00  
Fax : 03 83 30 97 94  
www.lorraine.cnfpt.fr

## MIDI-PYRÉNÉES

9, rue Alex Coutet- BP 82312  
31023 Toulouse cedex 1  
Tél. : 05 62 11 38 00  
Fax : 05 62 11 38 11  
www.midipyrenees.cnfpt.fr

## NORD-PAS-DE-CALAIS

10, rue Meurein - BP 2020  
59012 Lille cedex  
Tél. : 03 20 15 69 69  
Fax : 03 20 15 69 70  
www.npdc.cnfpt.fr

## BASSE-NORMANDIE

CITIS  
17, avenue de Cambridge  
14209 Hérouville Saint Clair cedex  
Tél. : 02 31 46 20 50  
Fax : 02 31 46 20 51  
www.basse-normandie.cnfpt.fr

## HAUTE-NORMANDIE

20, quai Gaston Boulet - BP 4072  
76022 Rouen cedex  
Tél. : 02 35 98 24 30  
Fax : 02 35 71 20 69  
www.haute-normandie.cnfpt.fr

## PAYS DE LA LOIRE

60, bd Victor Beauissier - BP 40205  
49002 Angers cedex 1  
Tél. : 02 41 77 37 37  
Fax : 02 41 77 37 38  
www.paysdelaloire.cnfpt.fr

## PICARDIE

Site Friant  
16, square des Quatre Chênes  
80011 Amiens cedex 01  
Tél. : 03 22 33 78 20  
Fax : 03 22 33 78 22  
www.picardie.cnfpt.fr

## POITOU-CHARENTES

50, boulevard du Grand Cerf  
BP 30384  
86010 Poitiers Cedex  
Tél. : 05 49 50 34 34  
Fax : 05 49 88 67 70  
www.poitoucharentes.cnfpt.fr

## PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Chemin de la Planquette - BP 40125  
83957 La Garde cedex  
Tél. : 04 94 08 96 00  
Fax : 04 94 08 96 50  
www.paca.cnfpt.fr

## RHÔNE ALPES GRENOBLE

Domaine universitaire  
440, rue des universités - BP 51  
38402 Saint Martin d'Hères cedex  
Tél. : 04 76 15 01 00  
Fax : 04 76 51 16 05  
www.rhone-alpes-grenoble.cnfpt.fr

## RHÔNE-ALPES LYON

18, rue Edmond Locard  
69322 Lyon cedex 5  
Tél. : 04 72 32 43 00  
Fax : 04 72 32 43 43  
www.rhone-alpes-lyon.cnfpt.fr

## PREMIÈRE COURONNE ILE-DE-FRANCE

145, avenue Jean Lolive  
93695 Pantin cedex  
Tél. : 01 41 83 30 00  
Fax : 01 41 83 30 10  
www.premierecouronne.cnfpt.fr

## GRANDE COURONNE ILE DE FRANCE

Quartier des Chênes  
7 rue Emile et Charles Pathé  
78 280 Guyancourt  
Tél. : 01 30 96 13 50  
Fax : 01 30 48 99 35  
www.grandecouronne.cnfpt.fr

## GUADELOUPE

17 avenue Paul Lacavé  
BP 575  
97 108 Basse Terre cedex  
Tél. : 05 90 99 07 70  
Fax : 05 90 99 17 78  
www.guadeloupe.cnfpt.fr

### **GUYANE**

26, rue François Arago  
BP 27  
97321 Cayenne cedex  
Tél. : 05 94 29 68 00  
Fax : 05 94 29 68 07  
[www.guyane.cnfpt.fr](http://www.guyane.cnfpt.fr)

### **MARTINIQUE**

Maison des collectivités territoriales  
ZAC Etang Z'abricot  
BP 674  
97264 Fort de France cedex  
Tél. : 00 596 70 20 70  
Fax : 00 596 63 84 92  
[www.martinique.cnfpt.fr](http://www.martinique.cnfpt.fr)

### **RÉUNION**

4, rue Camille Vergoz  
BP 822  
97476 Saint Denis de la Réunion cedex  
Tél. : 02 62 90 28 28  
Fax : 02 62 90 28 00  
[www.reunion.cnfpt.fr](http://www.reunion.cnfpt.fr)

### **MAYOTTE**

CFA  
Kaweni  
BP 678  
97 600 MAMOZDOU  
Tél. : 0269 64 85 00  
Fax : 0269 64 85 05  
[www.mayotte.cnfpt.fr](http://www.mayotte.cnfpt.fr)

### **L'Institut national des Etudes Territoriales de Strasbourg**

#### **INET**

2 A rue de la Fonderie  
BP 20 026  
67080 Strasbourg cedex  
Tél. : 03 88 15 52 64  
Fax : 03 88 15 53 77  
internet : [www.inet.cnfpt.fr](http://www.inet.cnfpt.fr)

### **Les écoles nationales d'application des cadres territoriaux**

#### **ENACT D'ANGERS**

Rue du Nid de Pie  
BP 62020  
49016 Angers Cedex 01  
Tél. : 02 41 22 41 22  
Fax : 02 41 73 27 70  
[www.enact-angers.cnfpt.fr](http://www.enact-angers.cnfpt.fr)

#### **ENACT DE DUNKERQUE**

1-7, place de la République  
BP 5251  
59379 Dunkerque cedex 1  
Tél. : 03 28 51 32 10  
Fax : 03 28 66 13 26  
[www.enact-dunkerque.cnfpt.fr](http://www.enact-dunkerque.cnfpt.fr)

#### **ENACT DE MONTPELLIER**

76, place de la Révolution Française  
34965 Montpellier cedex 2  
Tél. : 04 67 99 76 76  
Fax : 04 67 99 76 00  
[www.enact-montpellier.cnfpt.fr](http://www.enact-montpellier.cnfpt.fr)

#### **ENACT DE NANCY**

3, boulevard d'Austrasie  
BP 442  
54001 Nancy cedex  
Tél. : 03 83 19 22 22  
Fax : 03 83 19 22 19  
[www.enact-nancy.cnfpt.fr](http://www.enact-nancy.cnfpt.fr)

## LES CENTRES DE GESTION

### 01 - CENTRE DE GESTION DE L'AIN

Maison des Communes  
145 Chemin de Bellevue  
01960 PERONNAS  
Site internet : [www.cdg01.fr](http://www.cdg01.fr)

Tél. : 04 74 32 13 81  
Fax : 04 74 21 76 44  
Code minitel : 3614  
E-mail : [cdg01@cdg01.fr](mailto:cdg01@cdg01.fr)

### 02 - CENTRE DE GESTION DE L'AINES

136 ter rue Pasteur B.P. 20076  
02302 CHAUNY CEDEX  
Site internet : [www.cdg02.fr](http://www.cdg02.fr)

Tél. : 03 23 52 01 52  
Fax : 03 23 39 58 12  
E-mail : [contact@cdg02.fr](mailto:contact@cdg02.fr)

### 03 - CENTRE DE GESTION DE L'ALLIER

Maison des Communes  
4 rue Marie Laurencin  
03400 YZEURE  
Site internet : [www.cdg03.fr](http://www.cdg03.fr)

Tél. : 04 70 48 21 00  
Fax : 04 70 44 85 61  
E-mail : [accueil@cdgfpt03.fr](mailto:accueil@cdgfpt03.fr)

### 04 - CENTRE DE GESTION DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

31 rue Frédéric Mistral  
04130 VOLX  
Site internet : [www.cdg04.fr](http://www.cdg04.fr)

Tél. : 04 92 70 13 00  
Fax : 04 92 70 13 01  
E-mail : [courrier@cdg04.fr](mailto:courrier@cdg04.fr)

### 05 - CENTRE DE GESTION DES HAUTES-ALPES

55 bis avenue Jean Jaurès  
B.P. 78  
05003 GAP CEDEX  
Site internet : [www.cdg05.fr](http://www.cdg05.fr)

Tél. : 04 92 53 29 10  
Fax : 04 92 53 29 11  
E-mail : [cdgfpt05@wanadoo.fr](mailto:cdgfpt05@wanadoo.fr)

### 06 - CENTRE DE GESTION DES ALPES-MARITIMES

33 avenue Henri Lantelme B.P. 169  
06704 SAINT-LAURENT-DU-VAR  
Site internet : [www.cdg06.fr](http://www.cdg06.fr)

Tél. : 04 92 27 34 34  
Fax : 04 92 27 34 35  
E-mail : [contact@cdg06.fr](mailto:contact@cdg06.fr)

### 07 - CENTRE DE GESTION DE L'ARDECHE

Résidence Le Parc Vivarais  
Rue Baptiste Marcet  
B.P. 187  
07204 AUBENAS CEDEX

Tél. : 0820 000 468  
Fax : 04 75 35 37 93  
E-mail : [cdg07@cdg07.com](mailto:cdg07@cdg07.com)  
Site internet : [www.cdg07.com](http://www.cdg07.com)

### 08 - CENTRE DE GESTION DES ARDENNES

Maison de la Fonction Publique Territoriale  
30 rue de la Gravière  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Site internet : [www.cdg08.fr](http://www.cdg08.fr)

Tél. : 03 24 33 88 00  
Fax : 03 24 33 35 94  
E-mail : [secretariat@cdg08.fr](mailto:secretariat@cdg08.fr)

### 09 - CENTRE DE GESTION DE L'ARIEGE

4 avenue Raoul Lafayette - Montgauzy  
09000 FOIX  
Site internet : [www.cdg09.fr](http://www.cdg09.fr)

Tél. : 05 34 09 32 40  
Fax : 05 34 09 30 88  
E-mail : [cdg.09@wanadoo.fr](mailto:cdg.09@wanadoo.fr)

**10 - CENTRE DE GESTION DE L'AUBE**

328 rue Savipol A.  
10300 SAINTE SAVINE (TROYES)  
Site internet : [www.cdg10.fr](http://www.cdg10.fr)

Tél. : 03 25 73 58 01  
Fax : 03 25 73 83 01  
E-mail : [contact@cdg10.fr](mailto:contact@cdg10.fr)

**11 - CENTRE DE GESTION DE L'AUDE**

85 avenue Claude Bernard  
11022 CARCASSONNE cedex  
Site internet : [www.cdg11.fr](http://www.cdg11.fr)

Tél. : 04 68 77 79 77  
Fax : 04 68 77 79 92  
E-mail : [cdg11@wanadoo.fr](mailto:cdg11@wanadoo.fr)

**12 - CENTRE DE GESTION DE L'AVEYRON**

Immeuble Sainte Catherine  
Place Eugène Raynaldy  
12000 RODEZ  
Site internet : [www.cdg12.fr](http://www.cdg12.fr)

Tél. : 05 65 73 61 60  
Fax : 05 65 73 61 61  
E-mail : [cdg-12@wanadoo.fr](mailto:cdg-12@wanadoo.fr)

**13 - CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

Les Vergers de la Thumine – Bât A  
Boulevard de la Grande Thumine  
13098 AIX EN PROVENCE CEDEX 02  
Site internet : [www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Tél. : 04 42 54 40 50  
Fax : 04 42 54 40 51  
E-mail : [info@cdg13.com](mailto:info@cdg13.com)

**14 - CENTRE DE GESTION DU CALVADOS**

56 rue Bicoquet  
14052 CAEN CEDEX 4  
Code minitel : 3614 CDG 14  
Site internet : [www.cdg14.fr](http://www.cdg14.fr)

Tél. : 02 31 15 50 20  
Fax : 02 31 85 98 76 / 02 31 15 50 29  
E-mail : [cdg14@wanadoo.fr](mailto:cdg14@wanadoo.fr)

**15 - CENTRE DE GESTION DU CANTAL**

Parc d'Activités de Tronquières  
14 avenue de Garric  
15000 AURILLAC  
Site internet : [www.cdg15.fr](http://www.cdg15.fr)

Tél. : 04 71 63 89 35  
Fax : 04 71 63 89 36  
E-mail : [cdg15@cdg15.fr](mailto:cdg15@cdg15.fr)

**16 - CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE**

26-30 rue Denis Papin  
16008 ANGOULEME CEDEX  
Site internet : [www.cdg16.fr](http://www.cdg16.fr)

Tél. : 05 45 69 70 02  
Fax : 05 45 95 35 89  
E-mail : [cdg16@cdg16.fr](mailto:cdg16@cdg16.fr)

**17 - CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE-MARITIME**

85 boulevard de la République  
17076 LA ROCHELLE CEDEX 09  
Site internet : [www.cdg17.fr](http://www.cdg17.fr)

Tél. : 05 46 27 47 00  
Fax : 05 46 27 47 08  
E-mail : [cdg17@cdg17.fr](mailto:cdg17@cdg17.fr)

**18 - CENTRE DE GESTION DU CHER**

B.P. 2001  
18026 BOURGES CEDEX  
Site internet : [www.cdg18.fr](http://www.cdg18.fr)

Tél. : 02 48 50 82 50  
Fax : 02 48 50 37 59  
E-mail : [cdgcher@cdg18.fr](mailto:cdgcher@cdg18.fr)

**19 - CENTRE DE GESTION DE LA CORREZE**

Résidence Clémenceau  
1 rue des Récollets 19000 TULLE  
Site internet : [www.cdg19.fr](http://www.cdg19.fr)

Tél. : 05 55 20 69 40  
Fax : 05 55 20 69 59  
E-mail : [accueil@cdg19.fr](mailto:accueil@cdg19.fr)

**2A - CENTRE DE GESTION DE LA CORSE DU SUD**

18 cours Napoléon  
20000 AJACCIO

Tél. : 04 95 51 07 26  
Fax : 04 95 21 60 75  
E-mail : [CDG2A@wanadoo.fr](mailto:CDG2A@wanadoo.fr)

**2B - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-CORSE**

1 rue Luce de Casabianca  
20200 BASTIA

Tél. : 04 95 32 33 65  
Fax : 04 95 31 10 75  
E-mail : [cdg.2b@wanadoo.fr](mailto:cdg.2b@wanadoo.fr)

**21 - CENTRE DE GESTION DE LA COTE-D'OR**

16 -18 rue Nodot  
B.P. 166  
21005 DIJON CEDEX  
Site internet : [www.cdg21.fr](http://www.cdg21.fr)

Tél. : 03 80 76 99 76  
Fax : 03 80 76 99 80  
E-mail : [cdg21@cdg21.fr](mailto:cdg21@cdg21.fr)

**22 - CENTRE DE GESTION DES COTES-D'ARMOR**

Eleusis 2  
1 rue Pierre et Marie Curie B.P. 417  
22194 PLERIN CEDEX  
Site internet : [www.cdg22.fr](http://www.cdg22.fr)

Tél. : 02 96 58 64 00  
Fax : 02 96 58 63 63  
E-mail : [cdg22@cdg22.fr](mailto:cdg22@cdg22.fr)

**23 - CENTRE DE GESTION DE LA CREUSE**

Résidence Chabrières B.P. 285  
23006 GUERET CEDEX  
Site internet : [www.cdg23.fr](http://www.cdg23.fr)

Tél. : 05 55 51 90 20  
Fax : 05 55 51 90 26  
E-mail : [cdgfpt23@wanadoo.fr](mailto:cdgfpt23@wanadoo.fr)

**24 - CENTRE DE GESTION DE LA DORDOGNE**

Maison des Communes  
Boulevard de Saltgourde  
MARSAC-SUR-L'ISLE B.P. 108  
24051 PERIGUEUX CT CEDEX 9

Tél. : 05 53 02 87 00  
Fax : 05 53 02 87 56  
E-mail : [accueil@cdg24.fr](mailto:accueil@cdg24.fr)  
Site internet : [www.cdg24.fr](http://www.cdg24.fr)

**25 - CENTRE DE GESTION DU DOUBS**

21 rue de l'Étuve B.P. 416  
25208 MONTBELIARD CEDEX  
Site internet : [www.cdg25.org](http://www.cdg25.org)

Tél. : 03 81 99 36 36  
Fax : 03 81 32 23 94  
E-mail : [secretariat@cdg25.org](mailto:secretariat@cdg25.org)

**26 - CENTRE DE GESTION DE LA DRÔME**

Allée André Revol – Ile Girodet  
26500 BOURG-LES-VALENCE  
Site internet : [www.cdg26.fr](http://www.cdg26.fr)

Tél. : 04 75 82 01 30  
Fax : 04 75 42 39 40  
E-mail : [cdg26@wanadoo.fr](mailto:cdg26@wanadoo.fr)



**27 - CENTRE DE GESTION DE L'EURE**

10 bis rue du Docteur Baudoux B.P. 276  
27002 EVREUX CEDEX  
Site internet : [www.cdg27.fr](http://www.cdg27.fr)

Tél. : 02 32 39 23 99  
Fax : 02 32 31 35 77  
E-mail : [info@cdg27.fr](mailto:info@cdg27.fr)

**28 - CENTRE DE GESTION D'EURE-ET-LOIR**

Maison des Communes  
9 rue Jean Perrin B.P. 29  
28600 LUISANT  
Site internet : [www.cdg28.fr](http://www.cdg28.fr)

Tél. : 02 37 91 43 40  
Fax : 02 37 30 87 44  
E-mail : [contact@cdg28.fr](mailto:contact@cdg28.fr)

**29 - CENTRE DE GESTION DU FINISTERE**

7 boulevard du Finistère  
Cité Administrative de Ty-Nay  
29336 QUIMPER CEDEX  
Site internet : [www.cdg29.fr](http://www.cdg29.fr)

Tél. : 02 98 64 11 30  
Fax : 02 98 64 11 59  
E-mail : [cdg29@cdg29.fr](mailto:cdg29@cdg29.fr)

**30 - CENTRE DE GESTION DU GARD**

La Maison des Communes  
281 Chemin du Mas Coquillard  
30900 NIMES  
Site internet : [www.cdg30.fr](http://www.cdg30.fr)

Tél. : 04 66 38 86 86  
Fax : 04 66 38 86 87  
E-mail : [cdg30@cdg30.fr](mailto:cdg30@cdg30.fr)

**31 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-GARONNE**

1 rue G. Marconi  
B.P. 94424  
31405 TOULOUSE CEDEX 4  
Site internet : [www.cdg31.fr](http://www.cdg31.fr)

Tél. : 05 62 47 96 00  
Fax : 05 61 54 71 52  
E-mail : [contact@cdg31.fr](mailto:contact@cdg31.fr)

**32 - CENTRE DE GESTION DU GERS**

Maison des Communes  
41 rue Jeanne d'Albret  
B.P. 2  
32001 AUCH CEDEX  
Site internet : [www.cdg32.fr](http://www.cdg32.fr)

Tél. : 05 62 60 15 00  
Fax : 05 62 63 42 58  
E-mail : [accueil@cdg32.fr](mailto:accueil@cdg32.fr)

**33 - CENTRE DE GESTION DE LA GIRONDE**

Immeuble Emeraude  
Rue du Cardinal Richaud  
33049 BORDEAUX CEDEX  
Site internet : [www.cdg33.fr](http://www.cdg33.fr)

Tél. : 05 56 11 94 30  
Fax : 05 56 11 94 44  
E-mail : [cdg33@cdg33.fr](mailto:cdg33@cdg33.fr)

**34 - CENTRE DE GESTION DE L'HÉRAULT**

254 rue Michel Teule  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4  
Site internet : [www.cdg34.fr](http://www.cdg34.fr)

Tél. : 04 67 04 38 80  
Fax : 04 67 66 42 88  
E-mail : [cdg34@cdg34.fr](mailto:cdg34@cdg34.fr)

**35 - CENTRE DE GESTION D'ILLE-ET-VILAINE**

Village des collectivités locales  
1 avenue de Trezé CS 13600  
35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX  
Site internet : [www.cdg35.fr](http://www.cdg35.fr)

Tél. : 02 99 23 31 00  
Fax : 02 99 23 38 00  
E-mail : [contact@cdg35.fr](mailto:contact@cdg35.fr)

**36 - CENTRE DE GESTION DE L'INDRE**

21 rue Bourdillon  
36000 CHATEAUROUX

Tél. : 02 54 34 18 20  
Fax : 02 54 22 97 42  
E-mail : [cdgindre@cdg36.fr](mailto:cdgindre@cdg36.fr)

**37 - CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE**

25 rue du Rempart  
B.P. 4135  
37041 TOURS CEDEX  
Site internet : [www.cdg37.fr](http://www.cdg37.fr)

Tél. : 02 47 60 85 00  
Fax : 02 47 60 85 01  
E-mail : [accueil@cdg37.fr](mailto:accueil@cdg37.fr)

**38 - CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE**

416 rue des Universités B.P. 97  
38402 SAINT-MARTIN-D'HÈRES CEDEX 2  
Site internet : [www.cdg38.fr](http://www.cdg38.fr)

Tél. : 04 76 33 20 33  
Fax : 04 76 33 20 40  
E-mail : [cdg38@cdg38.fr](mailto:cdg38@cdg38.fr)

**39 - CENTRE DE GESTION DU JURA**

5 avenue de la République  
39303 CHAMPAGNOLE  
Site internet : [www.cdg39.org](http://www.cdg39.org)

Tél. : 03 84 53 06 39  
Fax : 03 84 52 38 44  
E-mail : [secretariat.general@cdg39.fr](mailto:secretariat.general@cdg39.fr)

**40 - CENTRE DE GESTION DES LANDES**

Maison des communes  
175 place de la Caserne Bosquet B.P. 3069  
40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX  
Site internet : [www.cdg40.fr](http://www.cdg40.fr)

Tél. : 05 58 76 10 66  
Fax : 05 58 76 37 34  
E-mail : [cdg40@cdg40.fr](mailto:cdg40@cdg40.fr)

**41 - CENTRE DE GESTION DE LOIR-ET-CHER**

3 rue Franciade  
41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

Tél. : 02 54 56 28 50  
Fax : 02 54 56 28 55  
E-mail : [cdg41@wanadoo.fr](mailto:cdg41@wanadoo.fr)

**42 - CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE**

24 rue d'Arcole  
42000 SAINT-ETIENNE  
Site internet : [www.cdg42.org](http://www.cdg42.org)

Tél. : 04 77 42 67 25  
Fax : 04 77 25 81 60  
E-mail : [cdg42@cdg42.org](mailto:cdg42@cdg42.org)

**43 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-LOIRE**

Maison des Communes  
46 avenue de la Mairie  
43000 ESPALY-SAINT-MARCEL  
Site internet : [www.cdg43.fr](http://www.cdg43.fr)

Tél. : 04 71 05 37 20  
Fax : 04 71 09 20 35 / 04 71 05 37 28  
E-mail : [accueil43@cdg43.fr](mailto:accueil43@cdg43.fr)

**44 - CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

10 boulevard de la Loire B.P. 66225  
44262 NANTES CEDEX 2  
Site internet : [www.cdg44.fr](http://www.cdg44.fr)  
Tél. : 02 40 20 00 71  
Fax : 02 40 89 00 65  
E-mail : [messages@cdg44.fr](mailto:messages@cdg44.fr)

**45 - CENTRE DE GESTION DU LOIRET**

1 rue Eugène Vignat  
B.P. 1249  
45002 ORLEANS CEDEX 1  
Tél. : 02 38 62 05 06  
Fax : 02 38 62 17 89  
E-mail : [cdg45@dial.oleane.com](mailto:cdg45@dial.oleane.com)

**46 - CENTRE DE GESTION DU LOT**

182-190 quai Cavaignac  
46000 CAHORS  
Site internet : [www.cdg46.fr](http://www.cdg46.fr)  
Tél. : 05 65 23 00 95  
Fax : 05 65 23 00 99  
E-mail : [cdg46@cdg46.fr](mailto:cdg46@cdg46.fr)

**47 - CENTRE DE GESTION DE LOT-ET-GARONNE**

53 rue Cartou  
47901 AGEN CEDEX 9  
Site internet : [www.cdg47.fr](http://www.cdg47.fr)  
Tél. : 05 53 48 00 70  
Fax : 05 53 48 00 71  
E-mail : [cdg47@wanadoo.fr](mailto:cdg47@wanadoo.fr)

**48 - CENTRE DE GESTION DE LA LOZÈRE**

2 bis boulevard Théophile Roussel  
48000 MENDE  
Site internet : [www.cdg48.fr](http://www.cdg48.fr)  
Tél. : 04 66 65 30 03  
Fax : 04 66 49 36 02  
E-mail : [cdg48@cdg48.fr](mailto:cdg48@cdg48.fr)

**49 - CENTRE DE GESTION DE MAINE-ET-LOIRE**

Maison des Maires  
9 rue du Clon 49000 ANGERS  
Site internet : [www.cdg49.fr](http://www.cdg49.fr)  
Tél. : 02 41 24 18 80  
Fax : 02 41 24 18 99  
E-mail : [contact@cdg49.fr](mailto:contact@cdg49.fr)

**50 - CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE**

139 rue Guillaume Fouace BP 20524  
50004 SAINT-LÔ CEDEX  
Site internet : [www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr)  
Tél. : 02 33 77 89 00  
Fax : 02 33 57 07 07  
E-mail : [cdg50@cdg50.fr](mailto:cdg50@cdg50.fr)

**51 - CENTRE DE GESTION DE LA MARNE**

11 rue Carnot B.P. 105  
51007 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX  
Site internet : [www.cdg51.fr](http://www.cdg51.fr)  
Tél. : 03 26 69 44 00  
Fax : 03 26 70 59 36  
E-mail : [c.demoncy@cdg51.fr](mailto:c.demoncy@cdg51.fr)

**52 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-MARNE**

9 rue de la Maladière B.P. 159  
52005 CHAUMONT CEDEX  
Site internet : [www.cdg52.fr](http://www.cdg52.fr)  
Tél. : 03 25 35 33 20  
Fax : 03 25 35 33 21  
E-mail : [cdg52@wanadoo.fr](mailto:cdg52@wanadoo.fr)

**53 - CENTRE DE GESTION DE LA MAYENNE**

Parc Tertiaire Technopolis  
Rue Louis de Broglie – Bâtiment E  
53810 CHANGÉ  
Site internet : [www.cdg53.fr](http://www.cdg53.fr)  
Tél. : 02 43 59 09 09  
Fax : 02 43 53 16 74  
E-mail : [cdg53@cdg53.org](mailto:cdg53@cdg53.org)

**54 - CENTRE DE GESTION DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

2 Allée Pelletier Doisy B.P. 340  
54602 VILLERS-Lès-NANCY CEDEX  
Site internet : [www.cdg54.fr](http://www.cdg54.fr)

Tél. : 03 83 67 48 10  
Fax : 03 83 97 88 44  
E-mail : [cdg.fpt54@cdg54.fr](mailto:cdg.fpt54@cdg54.fr)

**55 - CENTRE DE GESTION DE LA MEUSE**

92 rue des Capucins B.P. 54  
55202 COMMERCY CEDEX  
Site internet : [www.cdg55.fr](http://www.cdg55.fr)

Tél. : 03 29 91 44 35  
Fax : 03 29 91 52 54  
E-mail : [cdg55@cdg55.fr](mailto:cdg55@cdg55.fr)

**56 - CENTRE DE GESTION DU MORBIHAN**

6 bis rue Olivier de Clisson  
B.P. 161  
56005 VANNES CEDEX  
Site internet : [www.cdg56.fr](http://www.cdg56.fr)

Tél. : 02 97 68 16 00  
Fax : 02 97 68 16 01  
E-mail : [cdg56@cdg56.fr](mailto:cdg56@cdg56.fr)

**57 - CENTRE DE GESTION DE LA MOSELLE**

16 rue de l'Hôtel de Ville  
B.P. 50229  
57952 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX  
Site internet : [www.cdg57.fr](http://www.cdg57.fr)

Tél. : 03 87 65 27 06  
Fax : 03 87 50 69 32  
E-mail : [cdg57@md.fitech.fr](mailto:cdg57@md.fitech.fr)

**58 - CENTRE DE GESTION DE LA NIÈVRE**

24 rue du Champ de Foire B.P. 3  
58028 NEVERS CEDEX  
Site internet : [www.cdg58.com](http://www.cdg58.com)

Tél. : 03 86 71 66 10  
Fax : 03 86 59 20 91  
E-mail : [contact@cdg58.com](mailto:contact@cdg58.com)

**59 - CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD**

14 rue Jeanne Maillotte B.P. 1222  
59013 LILLE CEDEX  
Site internet : [www.cdg59.fr](http://www.cdg59.fr)

Tél. : 03 59 56 88 00  
Fax : 03 59 56 88 91  
E-mail : [contact@cdg59.fr](mailto:contact@cdg59.fr)

**60 - CENTRE DE GESTION DE L'OISE**

2 rue Jean Monnet - PAE du Tilloy  
B.P. 20807  
60008 BEAUVAIS CEDEX  
Site internet : [www.cdg60.com](http://www.cdg60.com)

Tél. : 03 44 06 22 60  
Fax : 03 44 45 04 44  
E-mail : [contact@cdg60.com](mailto:contact@cdg60.com)

**61 - CENTRE DE GESTION DE L'ORNE**

B.P. 39  
61002 ALENÇON CEDEX  
Site internet : [www.cdg61.fr](http://www.cdg61.fr)

Tél. : 02 33 80 48 00  
Fax : 02 33 29 02 82  
E-mail : [cdg61@cdg61.fr](mailto:cdg61@cdg61.fr)

**62 - CENTRE DE GESTION DU PAS-DE-CALAIS**

220 avenue de la Libération B.P. 67  
62702 BRUAY-LA-BUISSIÈRE CEDEX  
Site internet : [www.cdg62.fr](http://www.cdg62.fr)

Tél. : 03 21 52 99 50  
Fax : 03 21 62 01 00  
E-mail : [secretariat@cdg62.org](mailto:secretariat@cdg62.org)

**63 - CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DÔME**

Parc Technologique LA PARDIEU  
7 rue Condorcet  
63063 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1  
Site internet : [www.cdg63.fr](http://www.cdg63.fr)

Tél. : 04 73 28 59 80  
Fax : 04 73 28 59 81  
E-mail : [accueil@cdg63.fr](mailto:accueil@cdg63.fr)

**64 - CENTRE DE GESTION DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Rue Auguste Renoir  
Maison des Communes  
B.P. 609  
64006 PAU CEDEX

Tél. : 05 59 84 40 40  
Fax : 05 59 84 11 98  
E-mail : [info@cdg-64.fr](mailto:info@cdg-64.fr)  
Site internet : [www.cdg-64.fr](http://www.cdg-64.fr)

**65 - CENTRE DE GESTION DES HAUTES-PYRENEES**

2 rue Théophile Gautier  
65600 SEMEAC  
Site internet : [www.cdg65.fr](http://www.cdg65.fr)

Tél. : 05 62 38 92 50  
Fax : 05 62 36 60 58  
E-mail : [CGFPT.SEMEAC@wanadoo.fr](mailto:CGFPT.SEMEAC@wanadoo.fr)

**66 - CENTRE DE GESTION DES PYRENEES-ORIENTALES**

6 rue de l'Ange B.P. 901  
66901 PERPIGNAN CEDEX  
Site internet : [www.cdg66.fr](http://www.cdg66.fr)

Tél. : 04 68 34 88 66  
Fax : 04 68 34 87 24  
E-mail : [segen@cdg66.fr](mailto:segen@cdg66.fr)

**67 - CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN**

12 avenue Robert Schuman B.P. 51024  
67381 LINGOLSHEIM CEDEX  
Site internet : [www.cdg67.fr](http://www.cdg67.fr)

Tél. : 03 88 10 34 64  
Fax : 03 88 10 34 60  
E-mail : [cdg67@cdg67.fr](mailto:cdg67@cdg67.fr)

**68 - CENTRE DE GESTION DU HAUT-RHIN**

22 rue Wilson  
68000 COLMAR  
Site internet : [www.cdg68.fr](http://www.cdg68.fr)

Tél. : 03 89 20 36 00  
Fax : 03 89 20 36 29  
E-mail : [cdg68@calixo.net](mailto:cdg68@calixo.net)

**69 - CENTRE DE GESTION DU RHÔNE**

18 rue Docteur Edmond Locard  
69322 LYON CEDEX 05  
Site internet : [www.cdg69.fr](http://www.cdg69.fr)

Tél. : 04 72 38 49 50  
Fax : 04 72 38 49 79  
E-mail : [cdg69@cdg69.fr](mailto:cdg69@cdg69.fr)

**70 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAÔNE**

7 rue de la Corne Jacquot Bournot  
Z.I. du Durgeon I  
70000 NOIDANS-LES-VESOUL  
Site internet : [www.cdg70.fr](http://www.cdg70.fr)

Tél. : 03 84 97 02 40  
Fax : 03 84 97 02 41  
E-mail : [contact@cdg70.fr](mailto:contact@cdg70.fr)

**71 - CENTRE DE GESTION DE LA SAÔNE-ET-LOIRE**

6 rue de Flacé  
71018 MCON CEDEX  
Site internet : [www.cdg71.fr](http://www.cdg71.fr)

Tél. : 03 85 21 19 19  
Fax : 03 85 21 19 1  
E-mail : [centredigestion@cdg71.fr](mailto:centredigestion@cdg71.fr)

**72 - CENTRE DE GESTION DE LA SARTHE**

3 rue Paul Beldant  
72014 LE MANS CEDEX 2  
Site internet : [www.cdg72.fr](http://www.cdg72.fr)

Tél. : 02 43 24 25 72  
Fax : 02 43 77 17 85  
E-mail : [centredegestion.fptsarthe@cdg72.fr](mailto:centredegestion.fptsarthe@cdg72.fr)

**73 - CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE**

Immeuble Omega  
53 rue de la République  
73000 BARBERAZ

Tél. : 04 79 70 22 52  
Fax : 04 79 70 84 84  
E-mail : [cdgsavoie@wanadoo.fr](mailto:cdgsavoie@wanadoo.fr)

**74 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-SAVOIE**

Maison de la Fonction Publique  
Territoriale de la Haute Savoie  
55 rue du Val Vert B.P. 138  
74601 SEYNOD CEDEX

Tél. : 04 50 51 98 50  
Fax : 04 50 51 98 69  
E-mail : [cdg74@cdg74.fr](mailto:cdg74@cdg74.fr)  
Site internet : [www.cdg74.fr](http://www.cdg74.fr)

**76 - CENTRE DE GESTION DE LA SEINE-MARITIME**

3440 route de Neufchâtel  
B.P. 72  
76233 BOIS-GUILLAUME CEDEX  
Site minitel : [www.cdg76.fr](http://www.cdg76.fr)

Tél. : 02 35 59 71 11  
Fax : 02 35 59 94 63  
E-mail : [direction@cdg76.fr](mailto:direction@cdg76.fr)

**77 - CENTRE DE GESTION DE SEINE-ET-MARNE**

335 rue du Bois Guyot  
77350 LE MEE-SUR-SEINE  
Site internet : [www.cdg77.fr](http://www.cdg77.fr)

Tél. : 01 64 14 17 00  
Fax : 01 64 14 17 50  
E-mail : [cdg77@cdg77.fr](mailto:cdg77@cdg77.fr)

**78-91-95 - CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE**

15 rue Boileau  
78008 VERSAILLES CEDEX  
Site internet : [www.cigversailles.fr](http://www.cigversailles.fr)

Tél. : 01 39 49 63 00  
Fax : 01 39 02 27 26  
E-mail : [cigversailles@cigversailles.fr](mailto:cigversailles@cigversailles.fr)

**79 - CENTRE DE GESTION DES DEUX-SÈVRES**

7 rue Chaigneau B.P. 30  
79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE  
Site internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr)

Tél. : 05 49 06 08 50  
Fax : 05 49 06 08 59  
E-mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

**80 - CENTRE DE GESTION DE LA SOMME**

32 rue Lavalard B.P. 2604  
80026 AMIENS CEDEX 1  
Site internet : [www.cdg80.fr](http://www.cdg80.fr)

Tél. : 03 22 91 05 19  
Fax : 03 22 91 05 94  
E-mail : [cdg.80@wanadoo.fr](mailto:cdg.80@wanadoo.fr)

**81 - CENTRE DE GESTION DU TARN**

Maison des Communes  
188 rue de Jarlard  
81000 ALBI  
Site internet : [www.cdg81.fr](http://www.cdg81.fr)

Tél. : 05 63 60 16 50  
Fax : 05 63 60 16 51  
E-mail : [cdg81@wanadoo.fr](mailto:cdg81@wanadoo.fr)

**82 - CENTRE DE GESTION DU TARN-ET-GARONNE**

23 boulevard Vincent Auriol  
82000 MONTAUBAN  
Site internet : [www.cdg82.fr](http://www.cdg82.fr)

Tél. : 05 63 21 62 00  
Fax : 05 63 21 62 01  
E-mail : [cdg82@cdg82.fr](mailto:cdg82@cdg82.fr)

**83 - CENTRE DE GESTION DU VAR**

Les Cyclades  
1766 chemin de la Planquette - B.P. 90130  
83957 LA GARDE CEDEX  
Site internet : [www.cdg83.fr](http://www.cdg83.fr)

Tél. : 04 94 00 09 20  
Fax : 04 94 00 09 55  
E-mail : [cdg83@wanadoo.fr](mailto:cdg83@wanadoo.fr)

**84 - CENTRE DE GESTION DU VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque  
AGROPARC – BP 81519  
84916 AVIGNON CEDEX 09  
Site internet : [www.cdg84.fr](http://www.cdg84.fr)

Tél. : 04 32 44 89 30  
Fax : 04 90 31 32 74  
E-mail : [cdg84@wanadoo.fr](mailto:cdg84@wanadoo.fr)

**85 - CENTRE DE GESTION DE LA VENDÉE**

Maison des Communes  
65 rue Kléper B.P. 239  
85006 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Site internet : [www.cdg85.fr](http://www.cdg85.fr)

Tél. : 02 51 44 50 60  
Fax : 02 51 37 00 66  
E-mail : [maison.des.communes@cdg85.fr](mailto:maison.des.communes@cdg85.fr)

**86 - CENTRE DE GESTION DE LA VIENNE**

Avenue René Cassin  
Téléport 2 BP 20205  
86962 FUTUROSCOPE CEDEX

Tél. : 05 49 49 12 10  
Fax : 05 49 19 12 11  
E-mail : [cdg86@cg86.fr](mailto:cdg86@cg86.fr)

**87 - CENTRE DE GESTION DE LA HAUTE-VIENNE**

55 rue de l'ancienne Ecole  
Normale d'Instituteurs  
B.P. 339  
87009 LIMOGES CEDEX

Tél. : 05 55 30 08 40  
Fax : 05 55 30 08 59  
E-mail : [cdg87@cdg87.fr](mailto:cdg87@cdg87.fr)  
Site internet : [www.cdg87.fr](http://www.cdg87.fr)

**88 - CENTRE DE GESTION DES VOSGES**

28 rue de la Clé d'Or  
88025 EPINAL CEDEX  
Site internet : [www.cdg88.fr](http://www.cdg88.fr)

Tél. : 03 29 35 63 10  
Fax : 03 29 35 50 72  
E-mail : [cdg88@cdg88.fr](mailto:cdg88@cdg88.fr)

**89 - CENTRE DE GESTION DE L'YONNE**

9 rue Bugeaud B.P. 86  
89011 AUXERRE CEDEX  
Site internet : [www.cdg89.fr](http://www.cdg89.fr)

Tél. : 03 86 51 43 43  
Fax : 03 86 51 75 48  
E-mail : [cdg89@wanadoo.fr](mailto:cdg89@wanadoo.fr)

**90 - CENTRE DE GESTION DU TERRITOIRE DE BELFORT**

Maison des Communes  
29 boulevard Anatole France B.P. 322  
90006 BELFORT CEDEX  
Site internet : [www.cdg90.fr](http://www.cdg90.fr)

Tél. : 03 84 57 65 65  
Fax : 03 84 57 65 66  
E-mail : [vpantchenko@cdg90.fr](mailto:vpantchenko@cdg90.fr)

**92-93-94 - CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE**

157, avenue Jean Lolive

93698 PANTIN CEDEX

Site internet : [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr)

Tél. : 01 56 96 80 80

Fax : 01 56 96 80 81

E-mail : [info@cig929394.fr](mailto:info@cig929394.fr)

**971 - CENTRE DE GESTION DE LA GUADELOUPE**

Maison des Communes

Avenue Paul Lacavé - Petit Paris

B.P. 465 97100 BASSE-TERRE

Site internet : [www.cdg-guadeloupe.com](http://www.cdg-guadeloupe.com)

Tél. : 05 90 99 45 00

Fax : 05 90 99 45 21

E-mail : [cdg971@cdg-guadeloupe.com](mailto:cdg971@cdg-guadeloupe.com)

**972 - CENTRE DE GESTION DE LA MARTINIQUE**

Maison des Collectivités

Zac Etang Z'abricots - B.P. 1169

97249 FORT-DE-FRANCE-CEDEX

Tél. : 05 96 70 08 86

Fax : 05 96 70 64 32

E-mail : [info@cdg-martinique.fr](mailto:info@cdg-martinique.fr)

**973 - CENTRE DE GESTION DE LA GUYANE**

36 avenue Louis Pasteur

B.P. 493

97332 CAYENNE CEDEX

Tél. : 05 94 29 00 91

Fax : 05 94 37 96 97

E-mail : [cdgguyane@cdg973.orgfr](mailto:cdgguyane@cdg973.orgfr)

**974 - CENTRE DE GESTION DE LA REUNION**

5 allée de la Piscine de Cazebona

B.P. 374 97455 SAINT-PIERRE CEDEX

Site internet : [www.cdg974.fr](http://www.cdg974.fr)

Tél. : 02 62 42 57 57

Fax : 02 62 43 09 47

E-mail : [direction@cdgreunion.fr](mailto:direction@cdgreunion.fr)

**976 - CENTRE DE GESTION DE MAYOTTE**

34 rue du Collège

97600 MAMOUDZOU

Tél. : 02 69 61 06 02

Fax : 02 69 61 12 43



## REMERCIEMENTS

Ce guide a été rédigé à partir du *Répertoire des métiers territoriaux*, version 2, travail collectif élaboré sous la direction du Conseil National d'Orientation et validé par le Conseil d'administration du CNFPT.

Crédits photos :  
Jean-Claude Bonvarlet - CNFPT

www.cnfpt.fr



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

10-12, rue d'Anjou - 75381 Paris cedex 08

Tél. : 01 55 27 44 00 - Fax : 01 55 27 44 01 - Site internet : [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

© 10/8251/AJ - CNFPT Direction de la Communication - studio graphique - Impression CNFPT Lila  
ISBN 978-2-84143-334-6 - Édition 2010